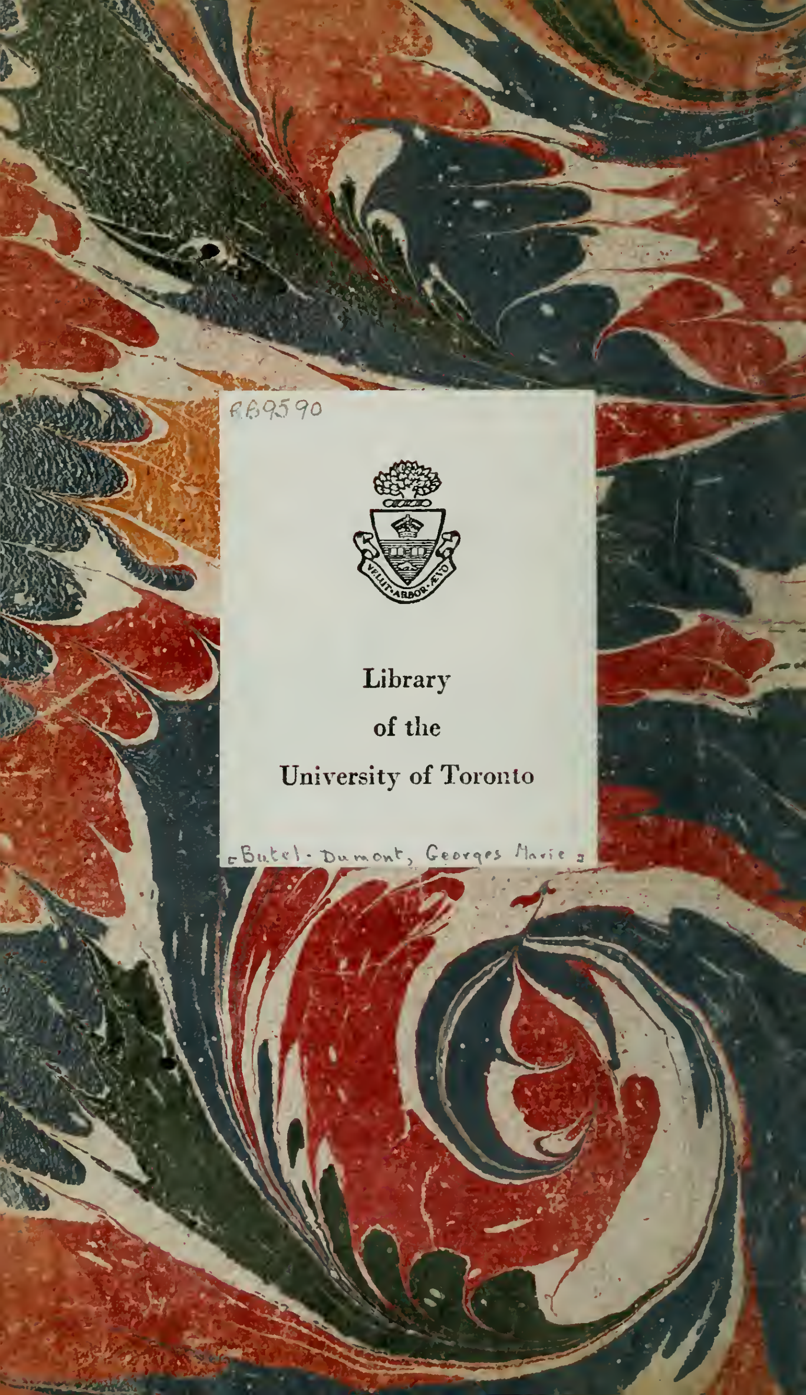




RB9590
VELUT·ARBOR·ÆVO
Library
of the
University of Toronto
[Butel-Dumont, Georges Marie]



[Hutel Dumont]

THÉORIE
DU LUXE.
PREMIERE PARTIE.

THÉORIE DU LUXE;

OU

TRAITÉ

DANS lequel on entreprend d'établir que le Luxe est un ressort non-seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des Etats.

Le superflu, chose très-nécessaire.

Volt. Mondain.

PREMIERE PARTIE

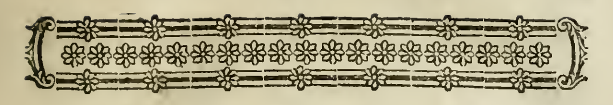


M. DCC. LXXI.

Dans l'Avertiſſement on a omis à la page xiij une phraſe entiere qu'il eſt néceſſaire de rétablir : c'eſt à la ligne 2, après les mots *à ſon Auteur?* qu'elle doit être placée.

On prononce parmi nous ſur un écrit profond avec auſſi peu d'examen que ſur un roman frivole.

TABLE DES CHAPITRES DE LA PREMIERE PARTIE.



DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

L'INFLUENCE du Luxe ſur la proſpérité des Etats donne lieu à une de ces queſtions ſur leſquelles on s'eſt exercé preſque dans tous les temps, ſans avoir encore pu trouver des réſultats aſſez frappans pour accorder tous les ſentimens.

L'ÉCLAIRCISSEMENT de ce point capital ne ſçauroit cependant être mis au nombre des problêmes inſolubles. C'eſt par les hommes que le Luxe exiſte. Ses

effets s'operent ſur eux & par eux. Il eſt donc poſſible de ſuivre les effets du Luxe depuis leur origine juſqu'à leur terme ; & par conſéquent de parvenir à les apprécier exactement dans leurs différens dégrés. C'eſt ce que l'on entreprend de faire ici.

Si c'étoit un objet de pure curioſité que de ſçavoir ce qu'il faut penſer du Luxe par rapport aux Corps politiques, on n'auroit jamais ſongé à traiter une matiere ſur laquelle juſques ici tant d'Ecrivains ont vainement prétendu fixer les idées. L'incertitude d'obtenir un meilleur ſuccès auroit détourné d'un pareil deſſein. Mais les ſentimens qui

peuvent s'établir ſur le Luxe ont des conſéquences graves. Elles intéreſſent la proſpérité de l'Etat. Dès-lors on remplit le devoir d'un bon citoyen en eſſayant encore de porter le flambeau dans les ténebres dont cette matiere eſt obſcurcie.

En effet ; ſi le goût du Luxe cauſe les déſaſtres qu'on lui impute, il eſt eſſentiel de manifeſter les pernicieuſes conſéquences de ce goût ſi clairement, que de toutes parts on s'éleve contre le Luxe, & que l'on prenne les meſures les plus efficaces pour l'étouffer; mais ſi le Luxe eſt un reſſort néceſſaire ſans lequel tout languiroit, comme M. Melon & pluſieurs au-

tres l'ont pensé, on ne sçauroit mettre cette vérité dans un trop grand jour, afin qu'on se garde d'attaquer le Luxe; puisque le détruire seroit tarir la source de l'opulence & de la force publique.

Une observation frappe l'esprit au premier coup d'œil que l'on jette sur cette matiere. Dans la théorie l'opinion commune est contraire au Luxe; dans la pratique tout le monde s'y livre. Dans tous les temps ce sont les Poëtes, les Orateurs, les Moralistes qui communément ont le plus décrié le Luxe; & communément aussi ce sont les Hommes d'Etat qui l'ont appuyé. Parmi les Ecrivains, ceux qui se sont

déclarés contre le Luxe ont tous été des perſonnes éloignées de l'adminiſtration, ou dont les études n'avoient nul rapport avec l'économie politique. Au contraire ceux qui ont parlé en faveur du Luxe ont preſque tous eu quelque part au maniement des affaires publiques, ou ont fait de l'économie politique leur étude principale.

Si le Luxe eſt funeſte, comment les Hommes d'Etat, qui par leur place ſont à portée d'en bien obſerver les ſuites, l'ont-ils favoriſé, lors même qu'ils ont le plus voulu le bien ? Si le Luxe eſt funeſte, comment depuis le temps qu'il regne, les malheurs

qu'on lui impute & qui devroient frapper tous les yeux, n'ont-ils pas par-tout fait ſentir la néceſſité d'y renoncer ?

MES méditations ſur le Luxe me déterminent à le croire utile, malgré les raiſons dont on appuye l'opinion contraire. Mais en propoſant mes idées, j'ai la juſte défiance qui ſied ſi bien à quiconque combat un ſentiment preſque généralement reçu. Le Public prononcera. Faut-il le prévenir que l'examen de mes principes demande une grande attention, & ſur-tout exige que l'on ſe dépouille de préventions ? Les vérités les plus claires n'échouent que trop ſouvent contre l'enthouſiáſme & l'habitude.

C'EST une tâche pénible que d'avoir à déraciner d'anciens préjugés. Il n'eſt donné qu'aux hommes d'une excellente nature de pouvoir être détrompés ſur les idées qu'ils ont long-temps regardé comme certaines, & qu'ils ont avouées hautement. Combien n'en voit-on pas qui ſont, pour ainſi dire, identifiés avec leurs opinions ! Ils ne peuvent s'en détacher ; leur cerveau dur eſt modifié pour jamais. Loin de ſe prêter aux rayons d'un jour nouveau qu'on leur fait luire, leur orgueil s'offenſe : leur ſang s'échauffe ; ils s'irritent contre ceux qui veulent les éclairer ; & la peine qu'on prend pour les ra-

mener au vrai, ne ſert qu'à les confirmer dans leurs ſentimens.

Au premier expoſé d'un ſyſtême pour lequel on a de l'oppoſition, il vient communément à l'eſprit une foule d'objections qui paroiſſent tranchantes, péremptoires & qu'une légere diſcuſſion diſſiperoit entierement : c'eſt de quoi l'on ne ſe défie pas aſſez. Pour reconnoître la vérité, pour ne pas la rejetter, en croyant rejetter l'erreur, il faut ſe recueillir, méditer, ouvrir toute ſon intelligence. Suffit-il d'une lecture ſuperficielle & rapide, où l'on ne met que quelques heures pour bien juger d'un Ouvrage de raiſonnement, qui peut-être a

coûté des années de réflexion à ſon Auteur?

Il eſt déplorable que notre Nation ſoit ſi inappliquée. Sa légereté nuit infiniment à ſes progrès. Les affaires publiques ne proſperent en aucun pays qu'en raiſon des lumieres générales du Peuple qui l'habite. Les Miniſtres ſont pris du milieu de leurs concitoyens : ils n'apportent dans les places qui leur ſont confiées que le dégré de développement où l'eſprit eſt parvenu dans leur Nation.

D'ailleurs un homme ſoutient mal par ſes ſeules forces une grande adminiſtration. De

quelques dons qu'on le ſuppoſe pourvu, ce fardeau ſurpaſſe trop ſa portée. Accablés ſous les détails, arrêtés à chaque pas par la complication des matieres, manquant de temps & de connoiſſances, les Miniſtres ſont forcés d'emprunter des idées. Ils ne peuvent les prendre qu'autour d'eux. Quelles idées reçoivent-ils, quand ceux qui les environnent ne ſçachant rien de ſérieux, vivans dans une inattention continuelle, ſont vuides de génie & d'inſtruction?

Un Miniſtre de même que tout autre homme ne peut être ſûr de la juſteſſe de ſes idées. Tout ſyſtême eſt incertain, juſ-

qu'à ce que ſon enſemble & chacune de ſes parties ayent été mûrement conſidérées par un million de têtes ; & qu'enfin la généralité des gens en état de réflechir l'approuve. La foibleſſe de l'homme, dans les opérations intellectuelles comme dans les choſes phyſiques n'eſt compenſée que par l'union d'un très-grand nombre d'hommes.

Mais une nouvelle conſidération prouve combien il importe qu'une Nation ſoit éclairée pour être bien gouvernée. Mettez à la tête des affaires un homme d'un génie fort au-deſſus de ſon ſiecle ; ſa Nation ne profitera pas de toute la ſupériorité de lumieres accordée à cet homme. Pour que les

vues d'un Miniſtre réuſſiſſent, il faut que le mérite de ſes vues ſoit ſenti; il faut que la pluralité les adopte; & les hommes n'adoptent que ce que leurs connoiſſances les mettent en état d'approuver, ou du-moins que ce que leurs connoiſſances ne les déterminent pas à rejetter.

Il eſt par-là de l'intérêt même d'un bon Gouvernement que la nation qu'il conduit ſoit très-inſtruite pour qu'elle ne ſe câbre pas mal à propos. A quelque point qu'un Souverain ait la raiſon de ſon côté, jamais il n'eſt aſſez puiſſant pour triompher des opinions dominantes, fuſſent-elles préjudiciables, s'il les attaque ouvertement.

vertement. Le peuple ſent alors toute ſa force. Il ſent qu'on ne peut rien ſur lui que par lui ; & la réſiſtance qu'il oppoſe devient un obſtacle inſurmontable. Le peuple, dans tous les pays, eſt, pour l'autorité qui le régit, un Corps formidable, contre lequel ſe briſent toujours les téméraires qui ne craignent pas de le heurter.

Aussi voyons-nous que par-tout les Nations ſe gouvernent elles-mêmes. Le ſentiment général regle par-tout l'adminiſtration. La voix publique, lorſqu'elle s'éleve, tantôt inſpire l'autorité, tantôt la détourne ou l'arrête.

Sous le Gouvernement le plus abſolu, où le peuple paroît n'être qu'un vil troupeau d'eſclaves, où il paroît n'avoir point de volonté, le deſpotiſme ne s'exerce que par le conſentement de tous. Dans un pareil Etat les eſprits ſont montés à trouver de l'avantage dans la ſervitude. C'eſt leur façon de voir. Autrement la ſcene changeroit de face. En veut-on la preuve ? Que l'on obſerve avec quelle facilité ce peuple anéanti en apparence renverſe ſes Maîtres au premier mécontentement.

Quand un Etat eſt habituellement mal régi, que la Nation ne s'en prenne donc pas à

ceux qui gouvernent. Le mal vient tout entier de ſa propre négligence. C'eſt qu'elle ne s'occupe point aſſez de ſes intérêts. C'eſt qu'elle ne ſe met point en peine de diriger en quelque ſorte ſes Directeurs, quoiqu'elle le puiſſe & quoiqu'il le faille. L'avantage commun demande l'avis de tous, la ſurveillance de tous.

L'INJUSTICE des Peuples eſt extrême. Ils veulent que leurs affaires aillent bien, & ils ne veulent pas s'en mêler. Penſe-t-on que les affaires publiques demandent moins de ſoin que les affaires domeſtiques ? Eſt-ce parce que les premieres ſont d'une plus grande conſéquence qu'on croit

moins risquer à les abandonner ?

UNE Nation qui néglige les matieres publiques, se délaisse pour ainsi dire elle-même ; elle renonce à la prospérité, pour se jetter au-devant de l'oppression & du malheur.

L'ÉTUDE de l'économie politique est-elle donc un labyrinthe inextricable ? point du tout. Il n'y a peut-être pas dans cette science trente vérités majeures à connoître. Si l'on s'appliquoit sérieusement à pénétrer les matieres qui intéressent l'administration, elles seroient toutes éclaircies en moins d'un siecle. On auroit alors des axiômes, au lieu de questions ; & chacun étant guidé

par des principes certains, reconnus, l'impéritie ni l'infidélité ne pourroient nuire au bonheur public.

L'OUVRAGE que l'on présente ici n'est pas une lecture d'agrément. On a cru ne devoir s'attacher qu'à bien développer la question & à réunir tout ce qui pouvoit conduire à sa solution. Après s'être rendu maître du fonds, autant qu'il a été possible, on s'est uniquement occupé de la méthode & de la clarté. La difficulté de la tâche n'a laissé ni le courage ni la force de donner d'autres soins à la forme. La sécheresse & les longueurs sont pardonnables dans un Ecrit où l'on a dû

ſacrifier tout à l'évidence : *Ornari res ipſa negat, contenta doceri.* Le mérite de penſer juſte s'achete par des peines. Il faut s'armer contre la fatigue & l'ennui preſque inſéparable de tout examen profond.

Si les éclairs du ſtyle, les traits rapident éblouiſſent, ſéduiſent au premier moment, ils ne convainquent pas. Ils laiſſent de l'obſcurité, de l'incertitude dans l'eſprit. C'eſt l'expoſition ſoignée, la diſcuſſion ſcrupuleuſe, la réunion complette des raiſons qui ſeules conſtituent une démonſtration victorieuſe.

Puissé-je ne m'être point égaré en traitant mon ſujet ! ſi j'ai bien vu : ſi j'ai levé le voile qui

cache la vérité, j'aurai mérité de la patrie & des hommes. Quels droits n'ont pas à notre reconnoiſſance ces génies créateurs à qui l'on doit les inventions diverſes qui répandent tant d'agrémens dans la vie & fondent la puiſſance des Peuples ! Celui qui chaſſe de la terre une erreur ne fait pas moins pour l'intérêt de l'humanité que l'inventeur d'un inſtrument utile. Il a ſon rang marqué parmi les bienfaicteurs du monde.

TITRE flatteur & préférable à toute autre récompenſe ! l'ambition de l'acquérir eſt belle. C'eſt la ſeule que la philoſophie approuve, & que nourriſſe en ſoi un homme qui penſe de ſon être

avec dignité. Je l'avoue : j'ai osé lui donner entrée dans mon cœur. En m'occupant de rectifier les idées sur le Luxe, je me suis permis l'espoir de contribuer pour ma part au bien de mes semblables.

CET attrait m'a soutenu au milieu des ronces dont l'ignorance & les préjugés hérissent de toutes parts la carrierre où je me suis engagé. Car quelque difficile qu'il soit pour nos foibles yeux de découvrir le vrai ; il est plus difficile encore, après l'avoir trouvé, de dissiper les fausses lueurs dont tant d'esprits superficiels & louches ne cessent de l'offusquer.

THÉORIE



THÉORIE DU LUXE.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Les Principes de l'économie politique ne peuvent avoir tout leur effet que dans les grands Etats. Par conſéquent quand on veut raiſonner en général ſur les matieres d'économie politique, il faut les enviſager ſous le rapport qu'elles ont avec les intérêts d'un grand Empire ; & c'eſt ainſi que le Luxe doit être conſidéré pour être bien apprécié.

La proſpérité complette & durable d'un Empire paroît dépendre de deux points fondamentaux, d'un domaine vaſte,

bien ramaſſé, & d'une conſtitution ſage.

De ces deux conditions, ſans la réunion deſquelles un Etat ne ſçauroit jouir d'une proſpérité permanente & complette, l'étendue des domaines eſt la principale.

Le bonheur d'un peuple & ſa puiſſance ſont en raiſon de l'état des arts & des progrès de l'eſprit chez ce même peuple. Les jouiſſances privées, la force publique dérivent de ces deux ſources. Mais les facultés de l'intelligence ne ſe développent, les arts ne naiſſent, ne ſe perfectionnent, ne deviennent familiers & communs, que parmi un très-grand nombre d'hommes qui communiquent beaucoup entre eux, & qui ont à leur diſpoſition beaucoup de ſubſtances & de matieres diverſes, par le moyen deſquelles ils peuvent mettre en exécution les inventions de leur génie.

Or une nation ne peut être très-nombreuſe & en état de ſe procurer

d'une maniere certaine beaucoup de ſubſtances diverſes, qu'autant qu'elle poſſede un très-grand pays.

Il faut donc avant tout qu'un Etat ſoit vaſte, pour qu'il jouiſſe d'une proſpérité complette.

La grande étendue d'un Etat opere d'ailleurs phyſiquement ſa conſervation & la continuité de ſon bonheur. La contagion ne l'infecte jamais en totalité. Se manifeſte-t-elle en un canton? Ce canton eſt auſſitôt aſſiſté de toutes parts. Les malades ſont ſervis, les remedes, les alimens, toutes ſortes de ſecours abondent. On atténue le mal par mille précautions; on l'empêche de s'étendre. Combattue par des ſoins intelligens & par des efforts dont un grand peuple eſt ſeul capable, la malignité de l'air s'uſe & ſe diſſipe avant d'avoir fait beaucoup de ravages; & les pertes, que la premiere attaque a cauſées, ſont promptement réparées par les contri-

butions des autres provinces, ſans que leur aiſance en ſouffre. Le contingent de chacune, quoique léger, produit une maſſe conſidérable.

Il en eſt de même des diſettes que chaque année quelques cantons éprouvent tour-à-tour tantôt ſur une production, tantôt ſur une autre. Elles ne ſont point ſenſibles dans un grand Etat. La nature a une meſure réglée de dons qu'elle ne retient jamais. Elle les répand ſur la face de la terre. Mais, dans le partage qu'elle fait de ſes biens, elle ne s'aſſujettit pas à une telle préciſion que chaque année ramene pour chaque lieu la même diſtribution. C'eſt dans le produit d'une ſuite d'années que l'on reconnoît la conſtance & l'égalité de ſes bienfaits. Elle verſe l'abondance ſur un pays voiſin de celui qu'elle frappe de ſtérilité ; & ce dernier à ſon tour recueillera les plus riches moiſſons, tandis que dans l'autre on

aura labouré les guérets infructueusement. Lorsque les récoltes manquent en quelque lieu d'un grand Empire, les travaux du reste de ses provinces, étant payés d'une heureuse fécondité, suffisent à la consommation de la totalité. Sans sollicitude de la part du Gouvernement, sans magasins publics, par le seul effet d'une communication libre & facile, on n'y connoît ni disette ni grande cherté. On ne peut y éprouver ces calamités que par les manœuvres du monopole, ou par les vices d'une administration qui, coupant, pour ainsi dire, l'Etat en petites parcelles, le prive du bénéfice de son étendue.

Dans la guerre cette même étendue fait le salut de l'Etat.

Que l'on considere le grand nombre d'hommes, de chevaux, &c. qu'elle peut nourrir ; l'immense quantité d'armes, de munitions de guerre & de bouche qu'elle peut fournir ; & que

l'on juge de la force d'une pareille maſſe ! Car la puiſſance, qui réſulte de la réunion d'un certain nombre d'hommes & d'une certaine quantité poſitive de moyens, ne doit pas s'eſtimer ſeulement par le produit additionné de la force de chaque individu & de chaque moyen, comme *deux* & *un* font *trois*. On ne doit pas dire *cent* hommes unis ont cent fois plus de force qu'*un*. La proportion de l'avantage, que cent hommes réunis ont ſur un ſeul, eſt bien ſupérieure à leur rapport numérique. La progreſſion de la puiſſance, quand le nombre des hommes & la quantité des moyens augmentent conſidérablement, eſt infinie ou au moins incalculable.

Il n'y a point d'armée ſi nombreuſe qu'on la ſuppoſe, tant qu'on ne ſortira pas des bornes du vraiſemblable, qui puiſſe envahir tout-à-coup un grand Empire. La ſurpriſe d'une irruption ſoudaine, le ſuccès même de quelques

campagnes, ne ſuffiſent point pour l'aſſujettir. Tandis que l'aggreſſeur, voulant profiter du bonheur de ſes premiers efforts, cherche à s'établir dans les provinces dont il s'eſt ouvert l'entrée, on ramaſſe des forces puiſſantes dans celles où il n'a point pénétré. Ces forces, qui peuvent être cent fois renouvellées, tombant ſur un ennemi qui s'affoiblit chaque jour par l'éloignement où il eſt de ſon pays, le culbutent & le chaſſent à la fin honteuſement. L'Etat étoit détruit s'il n'eût conſiſté que dans les parties de l'Empire dont l'aggreſſeur s'étoit emparé. Il eſt ſauvé: par ce qu'il lui reſtoit encore de grandes provinces qui ont fourni des troupes nombreuſes; parce que, maître encore d'un grand terrein, il y a trouvé des reſſources pour ſuſciter inceſſamment des obſtacles aux progrès de l'ennemi, & que l'aggreſſeur, arrêté par tant d'oppoſitions, a uſé ſa fortune & ſon pouvoir avant que l'attaqué ait été épuiſé.

Ainsi, pour qu'un Etat jouiſſe d'une proſpérité complette & durable, il faut qu'il ſoit vaſte.

Il eſt vrai que les avantages, attachés à la vaſte étendue d'un Empire, n'exiſtent, pour ainſi dire, qu'en germe dans ſon ſein, ſi l'efficacité d'une ſage conſtitution ne les fait point éclorre.

Il en eſt des plus vaſtes domaines comme du champ d'un ſimple particulier; *tant vaut l'homme*, dit-on, *tant vaut la terre.* C'eſt la conſtitution du gouvernement d'une nation qui fait les hommes ce qu'ils ſont; & ce ſont les hommes qui, ſelon leur *valeur*, réduiſent en acte, réaliſent les forces qu'une nation peut tirer de l'étendue de ſes poſſeſſions.

On a vu les plus grands Etats détruits par une poignée d'hommes. Cinq à ſix mille Tartares ont conquis la Chine; quatre à cinq cens Eſpa-

gnols ont exterminé les Péruviens & les Mexiquains ; trente mille Macédoniens ont renversé l'immense Empire des Perses. Quelle est la cause de ces événemens qui paroissent tenir du prodige ? l'inertie des principales facultés de l'ame & du corps, occasionnée dans les vaincus par le régime auquel ils obéissoient ; & le développement, l'activité habituelle de ces mêmes facultés, produits dans les vainqueurs par la maniere dont ils vivoient, ou dont ils étoient gouvernés.

Quelques auteurs prétendent que les grands Empires sont voués au despotisme par une suite nécessaire de leur étendue. C'est soutenir qu'un Empire ne peut jouir à-la-fois d'un vaste domaine & d'une bonne constitution de gouvernement. Car le despotisme est moins un gouvernement qu'une dévastation graduelle, une oppression continuelle.

L'IDÉE, que les grands Empires ne peuvent être gouvernés que deſpotiquement, ſemble beaucoup plus fondée ſur l'exemple des grands Etats qui exiſtent & qui ont exiſté, que ſur une évidence bien manifeſte qu'il y a néceſſité que les grands Empires ſoient ainſi gouvernés. Pourquoi la grandeur d'un Empire ne pourroit-elle s'allier avec une autre conſtitution de gouvernement que l'autorité arbitraire? Tout dans un Etat dépend des loix qui y ſont inſtituées. La force des loix, loin de s'affoiblir par le nombre de ceux qu'elles régiſſent, s'accroît par leur multitude. Une fois admiſes, elles s'emparent des opinions; elles ſubjuguent & le légiſlateur & les ſujets; & dominent comme des divinités inviſibles avec un aſcendant d'autant plus aſſuré, d'autant plus irréſiſtible, qu'il s'exerce ſur une nation plus nombreuſe.

POUR décider que telle ou telle con-

dition d'un Etat exclue néceſſairement une bonne conſtitution de gouvernement, il faudroit avoir épuiſé toutes les manieres dont on peut combiner les établiſſemens d'une bonne conſtitution, ſans en avoir trouvé qui s'adaptât à cette condition. Hé ! connoît-on aſſez la ſcience de conſtituer un gouvernement politique, pour décider qu'un grand Empire ne puiſſe avoir un bon gouvernement ?

Toutes les formes de gouvernement qui ont exiſté juſqu'ici ont été calculées pour de petits peuples ; & ſont devenues d'autant plus mauvaiſes, que dans l'origine elles étoient mieux conçues. Car l'effet de leur ſageſſe a été le progrès des nations qui vivoient ſous leur influence ; & ce qui convenoit à un peuple naiſſant ou foible, ne lui eſt plus propre quand il a pris un grand accroiſſement.

De-la vient que par-tout le droit

public eſt incertain, & que les loix fondamentales perdent de leur vigueur à meſure que l'Etat s'aggrandit. Les peuples ſuivent aveuglément d'anciennes erres que d'anciens ſuccès ont accréditées. Ils ne ſe doutent pas que les embarras ſucceſſifs, où ils ſe trouvent perpétuellement, proviennent de leur fidélité pour des maximes qui ne leur conviennent plus. On naît ſous un gouvernement tout établi. On ne ſonge pas à l'examiner, à le comparer avec les circonſtances qui ſont ſurvenues; & la ſcience de la légiſlation fondamentales, c'eſt-à-dire, la ſcience la plus importante de toutes, ne profite pas des progrès de l'eſprit humain. Elle eſt encore chez preſque toutes les nations dans ſa premiere enfance.

Les raiſons ſur leſquelles le Deſcartes de la politique, M. de Monteſquieu, établit qu'un grand Empire ſuppoſe une autorité deſpotique dans ce-

lui qui gouverne, n'ont pas de solidité. Il feroit aisé de les réfuter, & de démontrer, même par les faits, que le despotisme n'est pas une suite nécessaire de la vaste étendue d'un Empire. Cette discussion, qui feroit longue, n'est pas de mon sujet. Ce qu'on vient de dire suffit pour établir que ce n'est pas une contradiction dans les termes, que d'admettre un grand Empire bien constitué.

J'AI dit que, sans le secours d'une constitution sage, un Etat ne retire pas de ses possessions le fruit qu'il peut en retirer. Mais, à quelque point que les avantages attachés à la vaste étendue d'un Empire dépendent d'une bonne constitution de gouvernement, il faut convenir qu'ils ne feroient point produits dans un petit Etat par le mérite de la constitution, quelque excellente qu'elle fût.

LES meilleures loix, la plus habile

administration, ne rendront jamais un Etat ni pleinement floriſſant, ni certain de ſa deſtinée, tant que ſon Domaine ſera petit ou morcelé. Les révolutions qui ſurviennent chez ſes voiſins influent ſur ſa proſpérité, ſur ſon exiſtence. Il ſuffit d'un effort de peu de durée pour l'aſſervir. Il eſt envahi, détruit en une ou deux campagnes. L'intempérie des ſaiſons peut cauſer, par les maladies épidémiques & par la famine, des ravages irréparables, ou capables au-moins de l'abattre pour long-tems. La nature n'y a pas tout ſon jeu. Les ſciences ni les arts ſoit de la paix ſoit de la guerre, ne s'y élevent jamais à la perfection, & même ne s'y multiplient point.

L'EXEMPLE des Grecs, qui nous ſervent encore de Maîtres dans tant de choſes, ne combat point cette theſe. Les Grecs étoient à la vérité partagés en petits Etats. Mais ces

Etats, la plûpart réunis ſous l'autorité des Amphyctions en un ſeul corps politique, tous liés les uns aux autres par l'identité du langage, de la Religion, par une idée de confraternité, communiquoient inceſſamment entre eux, d'autant plus que preſque tous étant ſitués près ou le long des côtes de la mer, la navigation leur en donnoit la facilité. Ils ne formoient réellement, à bien des égards, qu'un même peuple très-nombreux dont les poſſeſſions s'étendoient depuis la Sicile & l'Italie juſqu'aux côtes de l'Aſie. C'en eſt aſſez pour expliquer les progrès de cette nation célebre dans les arts & dans les ſciences.

L'ITALIE, à qui l'on doit la renaiſſance des lettres & des beaux arts, & qui les a cultivés avec tant de ſuccès, eſt à-peu-près dans le même cas que la Grece.

UN petit Etat abſolument détaché,

& ne faiſant corps avec aucun autre ; mais placé près d'un grand Etat, peut ſe diſtinguer en profitant des découvertes & des lumieres de ſes voiſins. Il n'en eſt pas pour cela moins vrai que le développement de l'intelligence & le perfectionnement des arts dépendent de la communication fréquente d'un très-grand nombre d'hommes entre eux ; & que cette communication ne peut avoir lieu, avec une efficacité complette, que dans un grand Etat ou parmi des hommes en grand nombre, qui, quoique partagés en ſociétés particulieres, ne laiſſent pas d'avoir aſſez de rapports communs pour ne former en quelque ſorte qu'un ſeul & même peuple qui occupe beaucoup de pays.

L'EUROPE ni même l'Aſie ne ſçauroient fournir d'exemple concluant contre cette opinion. Les peuples policés ont trop de liaiſons enſemble pour que les lumieres d'une nation ne s'étendent

s'étendent pas ſur une autre. On n'appréciera bien le ſentiment, qu'on établit ici, qu'en ſéparant par l'imagination un Etat de tout ce qui l'entoure ; & qu'en le ſuppoſant parfaitement iſolé. On concevra ſans peine alors qu'une nation, qui n'occupe qu'un petit terrain, doit s'anéantir avec le tems, ou reſter éternellement dans la foibleſſe & dans une ſorte d'abrutiſſement.

« Elle doit s'anéantir » : parce qu'elle n'a ni défenſes ni reſſources contre les fléaux du ciel, dont aucun canton n'eſt exempt dans une longue ſuite d'années. Si par hazard elle ſe conſerve : « elle doit reſter dans la foibleſſe & » dans une ſorte d'abrutiſſement » : voici pourquoi. Un petit Pays n'a pas beaucoup de productions de différente eſpece. La nature n'y eſt pas variée. Outre cela la population n'y ſauroit être conſidérable ; & parmi un petit nombre de perſonnes, il ne peut y

avoir un grand nombre de diverſes ſortes d'eſprits. Il ne peut non plus ſortir un grand nombre d'idées d'un petit nombre de têtes. Or, c'eſt la variété des objets qu'on a ſous les yeux & des phénomenes dont on eſt témoin; c'eſt le ſecours mutuel que les diverſes ſortes d'eſprits ſe prêtent & le concours d'une multitude d'idées, qui conjointement operent le développement & les progrès de l'eſprit humain.

AJOUTEZ à cela que la néceſſité de pourvoir aux beſoins de la vie, difficile à ſatisfaire dans une grande ſociété, aiguillonne l'eſprit, en accélere les productions, & toujours avec d'autant plus de force que les ſociétés ſont plus nombreuſes, parce qu'alors la concurrence dans tous les genres étant plus grande, il faut plus d'efforts pour obtenir l'objet de ſes deſirs. C'eſt ainſi que les animaux qui ne ſont point chaſſés, & qui vivent ſans inquiétude, ſont

ſtupides ; au lieu que les animaux de la même eſpece, qui ſont chaſſés, imaginent des ruſes, prennent des précautions, acquierent en quelque ſorte de l'eſprit.

Les faits s'accordent là-deſſus avec le raiſonnement. Les petites iſles éloignées de tout continent ſont toutes déſertes. Dans celles qui ſont plus grandes, où l'eſpece humaine s'eſt conſervée ſans pouvoir multiplier beaucoup, les hommes méritent à peine qu'on les diſtingue des brutes. Dans les grands continents, par-tout où les naturels vivent de chaſſe, de pêche, en un mot de recherche, genre de vie qui ne permet pas à un grand nombre d'individus d'habiter le même canton, ils ſont preſque ſans idées. Quand on a pénétré dans le nouveau monde, on n'a vû des commencemens d'arts, des notions d'ordre, quelques connoiſſances, que chez les Peuples qui, placés ſur un ſol

fertile & très-vaſte, avoient pris goût à la culture des terres, & qui, ayant par-là des vivres en abondance, étoient devenus très-nombreux.

Les principes de l'économie politique, dont le corps forme ce que l'on appelle la conſtitution d'un Etat, ont une vertu fécondante qui fait éclorre toutes les poſſibilités de la nature ; & qui, agiſſant ſans ceſſe ſur ce qu'elle a engendré, fait que ſes productions ſe multiplient les unes par les autres, & qu'elles deviennent cauſes de mille productions d'eſpece différente. Mais cette vertu ne déploye ſon énergie qu'autant que le pays ſur lequel elle agit en eſt ſuſceptible par ſon étendue & par la qualité de ſon ſol, c'eſt une étincelle qui enflamme un grand bûcher, ou qui s'éteint faute de matiere.

La bonté de la conſtitution du gouvernement peut cependant faire qu'un petit Etat, environné de nombreux voi-

ſins dont il tire parti, jouiſſe d'une certaine opulence; qu'il recule ſucceſſivement ſes limites, & les porte au loin à la faveur de conjonctures heureuſes; mais ce ſera ſeulement lorſqu'il aura acquis une grande étendue, que ſon ſort ſera véritablement fixé, & que ſa proſpérité ſera parfaite & conſtante: s'il continue d'être bien conduit.

Un grand Empire bien ramaſſé, d'une ſeule piece pour ainſi dire, ayant une bonne conſtitution, & par conſéquent étant habituellement bien adminiſtré, ne peut être conquis ni même entamé. Les ſciences & les arts y fleuriſſent. Les eſprits y ſont éclairés. L'induſtrie s'y exerce ſur les terres & ſur les produits de toute nature. L'effort de tant de travaux dirigés avec intelligence enfante inceſſamment l'abondance, les commodités, les plaiſirs, la puiſſance. Cet Empire eſt heureux au

dedans, redoutable au dehors; &; comme nulle force étrangere n'eſt capable de le renverſer, ſa proſpérité eſt auſſi ſolide que complette.

CONCEVEZ un petit Etat, & concevez-le auſſi bien gouverné que ce grand Empire. Comparez-les enſemble. S'agit-il de guerre? Quel appareil du côté du grand Empire! Que de machines, de troupes, de munitions! Que d'art, de moyens, de reſſources! Au contraire, que de foibleſſe du côté du petit Etat! Il eſt à la merci de l'autre. Enviſageons-les dans la paix. Le grand Empire étale un vaſte ſpectacle où l'on découvre en mille ſcênes différentes les prodiges du génie: édifices magnifiques, découvertes des hautes ſciences, chefs-d'œuvres des beaux arts, ouvrages immenſes en canaux, en chemins, qui paroiſſent ſurpaſſer les forces humaines. On y voit une multitude innombrable de gens qui

vivent commodément dans l'abondance au milieu des agrémens de la vie, & à qui des jouiſſances variées à l'infini, offrent leurs douceurs : tout-à-la-fois aiguillon & délaſſement des travaux. Le petit Etat ne préſente qu'un aſpect dénué d'éclat; un peuple dont les jouiſſances ſimples, bornées au néceſſaire, ſont le fruit de l'attention, de la peine & de l'épargne. La conſtitution eſt également bonne dans ces deux Etats. Tous deux ſont au comble de proſpérité où dans leur ſphere ils puiſſent atteindre. Cependant quelle différence dans leur ſituation !

Il faut donc pour qu'un Etat jouiſſe d'une proſpérité complette & durable, non-ſeulement qu'il ait une bonne conſtitution, mais encore une vaſte étendue.

Il ne ſuit pas de ce ſyſtême qu'un Etat doive ſans ceſſe tendre à s'aggrandir, & que l'ardeur des conquérans,

qui, comme Alexandre, trouvent la terre trop petite pour ſatisfaire leur ambition, ſoit juſtifiée par la politique. Tout a des bornes : & ces bornes ſont marquées dans chaque choſe par l'objet même de la choſe. Quel objet rend une vaſte étendue intéreſſante pour un Empire ? C'eſt ſa conſervation & ſa proſpérité. Comment la grandeur de l'étendue opere-t-elle ces effets ? C'eſt comme on vient de le dire ; 1°. d'une maniere directe, par la quantité de productions diverſes qu'elle peut donner, par le nombre d'hommes qu'elle peut par conſéquent nourrir, pourvoir ; & d'une maniere indirecte, par le perfectionnement des arts, la multiplication des connoiſſances & le progrès des lumieres dans tous les eſprits : circonſtances qui naiſſent ſeulement de l'exiſtence d'un grand nombre d'hommes raſſemblés & pourvus abondamment de matieres de toute nature. 2°. En réduiſant à des calamités paſſa-

geres & bientôt réparées, les malheurs d'une guerre, les désastres de la contagion & de la stérilité qui causeroient l'entiere ruine d'un petit Etat.

L'OBJET est donc rempli, & par conséquent l'Empire est assez vaste; lorsque par son étendue il ne peut pas craindre, à en juger par les évenemens connus jusqu'ici, qu'un volume d'air infecté qui apporte une épidémie mortelle, couvre jamais à la fois une partie considérable de ses domaines; ou que la stérilité frappe jamais en même tems un assez grand nombre de ses provinces, pour que les provinces épargnées ne puissent suffire aux besoins de celles qui seroient maltraitées; ou enfin que, si, dans les premieres campagnes d'une guerre, ses ennemis, par une suite des variations ordinaires de la fortune, lui ont enlevé du terrein : l'Empire ne se trouve plus des possessions assez grandes pour être en état d'opposer une

nouvelle résistance & d'attendre de meilleurs succès.

Un Empire dont l'étendue est dans les proportions qu'on vient d'énoncer, & qui joint au bénéfice de son étendue celui d'une constitution bien combinée, se suffit à lui-même, ne dépend que de lui. Il ne craint ni les malheurs de ses voisins ni leur bonheur. Il souhaite même leur prospérité. Les fléaux les plus terribles ne lui portent point d'atteintes irréparables. Si quelque chose peut durer toujours, il doit être éternel.

C'est-là véritablement un Empire : & c'est seulement dans un tel Etat que le développement naturel des effets de l'économie politique s'opere entierement. Le physique dans les petits Etats ne peut répondre à toute l'action des principes d'une bonne économie. Cette action est gênée par l'influence des relations qu'ils ont avec leurs voisins. Ainsi, quand on veut raisonner en général sur

les matieres d'économie politique, il faut indiſpenſablement les enviſager ſous le rapport qu'elles ont avec les intérêts d'un grand Empire. Autrement on les juge mal. Puiſque, toute idée générale ne pouvant porter, pour être bien fondée, que ſur le cours naturel des choſes en pleine liberté, c'eſt ſeulement dans les Etats d'une grande étendue que les principes de l'économie politique, ne rencontrant point d'obſtacle ni dans le ſol ni dans les circonſtances du dehors, peuvent avoir un libre & plein effet.

On ne peut ſe décider ſur la qualité d'un ſyſtême politique en lui-même, que par l'influence de ce ſyſtême ſur un grand Empire. La ſpéculation ni même la pratique ne fourniſſent pas de motifs ſuffiſans pour conclure d'une maniere abſoluë pour ou contre une maxime appliquée au gouvernement d'un petit Etat. Quelque avanta-

geuſes ou deſavantageuſes qu'en ſoient les ſuites dans ce petit Etat, on doit la ranger dans la claſſe des cas particuliers : & non en former une regle générale ; juſqu'à ce qu'appliquée au gouvernement d'un grand Etat, elle ait été reconnue pour bonne ou pour mauvaiſe, ſelon le bien ou le mal qu'elle y produiroit.

L'EXAMEN des principes qui conviennent à un petit Etat, exige que l'on donne autant d'attention à ſes relations qu'à la nature même des objets que l'on examine ; & l'on ſe détermine dans ſon adminiſtration moins par la vue du mieux intrinſeque que par la vue du mieux relatif que ſa poſition comporte. Chaque Etat de cette eſpece demande un ſyſtême propre, accommodé ſpécialement à ſes circonſtances, & mobile au gré des évenemens.

POUR établir ſur un ſujet quelconque une façon de penſer invariable, il faut le

dépouiller des circonſtances acceſſoires, & s'arrêter ſeulement ſur ſes proprietés eſſentielles. A ce titre, pour approfondir une queſtion d'économie politique, & la réſoudre en un axiome certain, on voit qu'il eſt néceſſaire d'en conſidérer le ſujet par rapport à ſes effets ſur un grand Etat puiſſant par ſon propre territoire, indépendant de tout, & où l'entendement n'ait à conſulter que le fond même des choſes.

Le vrai moyen d'apprécier exactement le Luxe, eſt donc d'en obſerver les conſéquences dans un grand Etat. C'eſt-à-dire de le conſidérer en lui-même dans ſes effets naturels, tels qu'ils ſe ſuccedent dans les ſociétés politiques : lorſque les hommes & les choſes ſont comme la nature les fait le plus communément, & que nulle circonſtance particuliere, ſoit morale, ſoit phyſique, n'altere le cours de ces effets. Le Luxe ſera examiné dans le préſent écrit ſous ce point

de vue. L'eſpece de la queſtion en fait une loi, & c'eſt une ſatisfaction, un juſte motif d'encouragement pour un François, en traitant en général une matiere d'économie politique, de ſentir que les réſultats de ſon travail s'appliqueront directement à l'Etat dont il fait partie. Car l'étendue de la Monarchie Françoiſe la met ſans doute au nombre des grands Empires.



CHAPITRE II.

La grande étendue d'un Etat opérant sa prospérité, à la faveur des vrais principes de l'économie politique, principalement par les productions que le travail peut tirer d'un grand territoire, le premier objet du Législateur doit être d'encourager le travail. Le goût du Luxe est le ressort qui répond le plus efficacement à cette vue : lorsque la sureté personnelle & celle de la propriété des biens est solidement établie.

La grande étendue d'un Empire étant le principal fondement de sa puissance & de sa prospérité ; & la grande étendue n'étant essentiellement la base de la puissance & de la prospérité d'un Empire, que par la quantité de productions diverses que le travail peut en tirer, l'intérêt le plus pressant d'un grand

Empire eſt évidemment d'animer ſes ſujets au travail.

La nature facilite cet objet par la diverſité qu'elle a miſe dans ſes productions, par les beſoins qu'elle a donnés à l'homme, par l'intelligence dont elle l'a doué, & par le goût qu'elle lui inſpire pour toutes les ſortes de jouiſſances analogues à ſon être.

Cela poſé, le Légiſlateur, après avoir aſſuré au travailleur de la maniere la plus ſacrée la jouiſſance pleine du fruit de ſes idées & de ſon travail, doit pour premiere regle laiſſer l'eſſor le plus libre à l'induſtrie du travailleur & à la fantaiſie du conſommateur, ſans autre reſtriction que de borner en certains cas mûrement peſés & plus rares qu'on ne le croit communément, les achats de production étrangere.

Voyons ce qui doit réſulter de cette maxime, & pour en apprécier les

les effets dans un Empire, transportons-nous aux premiers tems où la réunion d'un grand nombre de petites nations, auparavant éparses & sauvages, auroit commencé à le former, comme on en a l'exemple dans celui des Incas.

On s'occupe d'abord dans cet Empire de pourvoir aux premiers besoins. C'est pour cet objet que l'industrie s'éveille. L'assurance de jouir du fruit de son intelligence & de ses sueurs anime le travail, & bientôt on a d'abondantes provisions. Bientôt aussi le cultivateur intelligent & laborieux, qui recueille sur ses champs d'amples moissons de diverses sortes, regorge de denrées. Il en possede au-delà de ce que les besoins simples de la vie en demandent pour sa famille & pour lui. Il n'a presque point encore donné d'extension à ces premiers besoins. Son activité va donc se

ralentir. Il bornera ſes ſoins à une moindre production pour ménager ſes peines, & pour n'avoir point autour de lui des amas inutiles.

Certes l'aſſurance pour chacun de conſerver le prix de ſon labeur eſt une condition capitale, ſans laquelle toute émulation s'éteint. Mais il eſt une autre condition également capitale, ſans laquelle l'émulation ne naît pas. C'eſt l'eſpérance en travaillant d'obtenir un produit qui ſatisfaſſe. L'homme refuſe ſes efforts & ſon induſtrie lorſqu'il n'eſpere pas en retirer un ſalaire qui lui convienne; comme lorſqu'il craint qu'on ne lui enleve le fruit de ſes peines. Ces deux cas ſont les mêmes pour lui. Il ne travaille que pour jouir.

Ce ſont les arts qui par leurs productions peuvent ſeuls offrir au travail une récompenſe qui l'excite. Un Empire naiſſant, tel que celui que nous

ſuppoſons, n'a point cette reſſource. Il ne connoît qu'un petit nombre d'arts groſſiers dont le ſecours ne s'étend qu'aux choſes les plus néceſſaires. Les arts n'écloſent point en foule. Ils s'engendrent les uns des autres avec le tems & au ſein d'un commencement d'abondance qu'ils augmentent à leur tour. Il faut les attendre. Juſque là l'émulation, manquant d'un attrait aſſez puiſſant, n'a point toute ſon intenſité.

Le cultivateur ne trouvant point à échanger ſes grains, ſes beſtiaux ſuperflus contre des jouiſſances quelconques qui le dédommagent de ſes ſoins, Nul doute que, ſurchargé de ſon abondance, il ne préfere les douceurs du loiſir à la vie active que demandent des entrepriſes étendues. Il diminuera ſes cultures, ſes nourriſſages, tous ſes travaux. Dès-lors le jeu de la machine politique n'augmente plus. L'Etat demeure

bien en deçà du degré de puiſſance & de proſpérité où il peut parvenir.

Le Gouvernement vient au ſecours de la ſociété. Il entreprend des ouvrages publics qui, requérant beaucoup de bras, font naître une multitude de conſommateurs utiles. Il pourvoit à la ſureté des frontieres, en fortifiant les lieux convenables ſuivant la meſure des connoiſſances dont il peut faire uſage. Il s'occupe de faciliter les communications, en conſtruiſant des chemins, des canaux. Il éleve de vaſtes édifices où l'utilité le demande. Il forme des établiſſemens néceſſaires au bien commun.

Chaque chef de famille eſt impoſé, ſelon les terres qu'il poſſede, pour ſa cote part dans la contribution générale à la dépenſe qu'entraîne l'exécution de ces projets. L'eſpérance des fruits, que ces dépenſes bien dirigées doivent rap-

porter, empêche le laboureur de regretter ce qu'il lui en coûte. Il continue avec ardeur ſes opérations rurales. Il augmente ſes défrichemens.

Mais enfin les canaux, les chemins, les fortifications, les édifices, les établiſſemens publics, tous ces objets ont des bornes. D'ailleurs on ſuppoſe ces entrepriſes conçues avec ſageſſe, exécutées avec économie, ſans quoi, loin d'être un aiguillon à l'émulation, elles l'étoufferoient entierement, en ne laiſſant plus voir les impoſitions qu'elles occaſionneroient, que comme des ſpoliations. Car, on l'a dit, il n'eſt point dans le caractere de l'homme de ſe livrer au travail, dès qu'il imagine que ſes peines ne tourneront point à ſon profit.

Si ces entrepriſes ont été ſagement conçues & ſagement conduites, dès-lors on voit éclater les bons effets qu'on

s'en promettoit. Le travail, à l'abri de toute incurſion de la part des étrangers par la ſureté établie ſur les frontieres, n'eſt nulle part interrompu. La facilité du tranſport multiplie les débouchés. Elle augmente la conſommation, en facilitant les échanges. Qu'arrive-t-il? La production étant par-là vivement encouragée, on éprouve de nouveau une abondance exceſſive qui embarraſſe. L'ardeur diminue; & par une ſuite du principe inconteſtable que les hommes n'aiment point à ſe fatiguer ſans dédommagement, l'on reſſerre la production dans les bornes de la conſommation.

Les beſoins naturels de l'homme conſommant moins que ſon travail ne peut produire, & l'impulſion donnée par les entrepriſe de l'Etat ceſſant avec l'achevement de ces entrepriſes; voilà donc, ſi d'autres reſſorts ne ſoutiennent

point l'activité, les progrès de l'Etat arrêtés pour toujours, quoique ses progrès puissent être portés beaucoup plus loin.

L'ETAT devroit même en peu de tems descendre du point où l'exécution de tant de travaux l'avoit élevé. Car, les ouvrages entrepris étant achevés, les consommations de tous genres qu'exigeoit leur confection, cessent aussitôt; & comme il n'y auroit plus lieu à employer le même nombre d'hommes ni la même quantité de matieres, le Gouvernement n'auroit plus de motifs pour continuer les mêmes impositions. Il les supprimeroit. Il ne pourroit les continuer sans porter les sujets au soulevement ou au découragement. Ainsi chaque cultivateur réduiroit ses opérations en proportion de la remise qui lui seroit faite. La production par-là devenant moindre, la population déchéroit pareillement.

Mais au milieu des mouvemens d'un grand peuple occupé ſans ceſſe, la liberté la plus pleine laiſſée à l'induſtrie du travailleur & à la fantaiſie du conſommateur ; l'aſſurance la plus ſolide donnée à la propriété du fonds & du revenu ont produit leurs fruits naturels. L'eſprit s'eſt développé. Les arts ſe ſont multipliés : ils ont animé tous les goûts. Par-là ayant ouvert un débit ſans bornes, ils ont donné lieu au travail de ne ſe pas borner, & de porter juſqu'au dernier terme la proſpérité de l'Empire, qui, aſſiſe ſur ce fondement, eſt déſormais immuable : ſi la conſtitution du Gouvernement n'a pas des vices capables de l'altérer.

Les arts, ſoit utiles, ſoit frivoles, créent ſans relâche des jouiſſances variées qui ne durent pas toujours, & dont la plûpart ceſſent preſque en même tems qu'on les paie. Ces jouiſſances

ſont telles que le deſir qu'elles inſpirent ſe renouvelle auſſitôt qu'elles finiſſent. Elles deviennent une ſorte de beſoin qu'on ſatisfait avec empreſſement : parce que flattant les ſens ou l'eſprit, apportant mille agrémens, mille commodités dans la vie, elles rendent l'exiſtence plus douce ; & comme les choſes qui procurent ces agrémens, ces commodités, s'uſent à meſure que l'on jouit, on eſt contraint, pour continuer de jouir, de ſe mettre en état par le travail de les acquérir de nouveau.

DE-LA une émulation toujours ſoutenue ; de-là une abondante production de ſubſtances & de formes ; de-là une nombreuſe population. L'enchaînement de ces effets amene l'opulence, la force, en un mot, la félicité durable d'un Empire. Ces effets ont toujours lieu lorſque l'action du Gouvernement n'en interrompt point le développement ſucceſſif.

L'OPULENCE résulte de cet enchaînement d'effets par la quantité de matieres qu'il fait naître ; la force, par cette même quantité de matieres, par le nombre d'hommes que cette quantité de matieres peut maintenir, enfin par les arts & par les connoissances que tant d'hommes possedent. Les arts, les connoissances augmentent presque à l'infini les services que l'on tire des hommes & des choses ; & s'appliquant également aux travaux de la guerre & aux douceurs qu'on recherche dans la paix, ils font le bonheur d'un peuple, en même tems qu'ils en font la puissance.

QU'ON admette la marche qui vient d'être décrite (on ne peut raisonnablement la rejetter), il s'ensuit nécessairement que l'Empire que nous supposons, doit sa prospérité à la pratique de la maxime qu'il faut laisser à l'industrie du travailleur tout son essor, & à la fantaisie du consommateur une entiere liberté de se satisfaire.

CETTE maxime n'admet aucune exception par rapport aux objets de production nationale. Elle s'étend pareillement aux objets de production étrangere, toutes les fois qu'ils ont une utilité réelle que l'on ne peut par aucune induſtrie tirer des productions de ſon propre territoire; & l'on ne doit établir de reſtrictions qu'après beaucoup d'examen à l'égard même des choſes frivoles qui viennent du dehors.

LES jouiſſances diverſes, que cette liberté procure, ſont bien éloignées d'être de néceſſité, même lorſqu'elles conſiſtent en des commodités réelles; encore moins lorſqu'elles conſiſtent en de ſimples agrémens ou en des ſatisfactions de pur caprice. La nature de l'homme les comporte; mais elle n'en a pas beſoin. Ces jouiſſances ſont du Luxe. Le goût du Luxe eſt donc un reſſort eſſentiel, ſans lequel un grand Empire ne peut jouir d'une proſpérité complette

& durable. Par conſéquent ce goût ne doit être en aucune maniere répri-mé : tant qu'il n'a pour objet que des choſes nationales ; & ne doit être reſtraint qu'avec la plus grande circonſpection : lorſqu'il a pour objet des choſes de production étrangere.



CHAPITRE III.

L'HOMME est constitué de maniere à pouvoir subsister des productions spontanées de la terre. Cependant le goût du Luxe est de l'essence de l'homme. Sans ce goût les sociétés ne fleuriroient & n'existeroient même pas. Développement de cette vérité.

CE que nous appellons aujourd'hui l'étroit nécessaire est composé de beaucoup de superflu, que nous regardons comme indispensable par l'habitude d'en user. Si l'homme eût voulu se réduire au simple soutien de son corps, la nature ne l'a pas plus maltraité que les brutes. Il eût vécu comme elles des productions spontanées de la terre. Il existe encore, au rapport des voyageurs, dans les déserts de l'Afrique & de l'Amérique, quelques petites hordes d'humains qui, sans prévoyance,

ſans vêtemens, ſans habitations, ſubſiſtent comme les oiſeaux du ciel par le bienfait de la Providence. Les Negres de la Guinée, pluſieurs Peuples du nouveau Monde, peu éloignés de ce premier Etat, offrent une preuve ſenſible que, ſi le concours des arts eſt néceſſaire pour la grande multiplication des individus, ce même concours eſt inutile pour la conſervation de l'eſpece.

Le goût du luxe eſt néanmoins de l'eſſence de l'homme. Son intelligence lui dicte de chercher ſon bien être. Eh! à quel autre uſage pourroit-il vouloir appliquer ſon intelligence ! Sans l'idée d'améliorer ſa ſituation il ne ſe donneroit pas la peine de penſer. Ce ſeroit en pure perte qu'il auroit reçu le don de l'entendement. Il languiroit dans l'engourdiſſement, occupé momentanément du beſoin qui le preſſeroit ; & cet être, deſtiné par la nature à s'unir avec ſes ſemblables pour coopérer avec elle

à l'embelliſſement de la terre, traîneroit ſes jours ſolitairement, confondu dans les forêts avec le reſte des animaux.

Les vues de la création ſont aſſurées par des meſures infaillibles. Elles s'effectuent immanquablement. Si l'homme, quoiqu'abandonné à lui-même au milieu de circonſtances défavorables qui affoibliſſent ou qui arrêtent l'eſſor de ſon eſprit, eſt encore en état d'entretenir ſa vie, ſans autre ſoin que celui d'aller chercher les ſubſiſtances répandues autour de lui; c'eſt l'effet des ſoins prévoyans de la Sageſſe éternelle, qui a voulu pourvoir, contre tout événement, à la conſervation de l'eſpece humaine. Mais, ſi d'un côté la faculté de ſubſiſter des dons ſpontanés de la terre peut lui ſuggérer l'idée de reſter dans la ſolitude, d'un autre côté l'Auteur de tout ce qui reſpire ne lui a pas laiſſé la liberté de ſe ſouſtraire à ſa vraie

destination. L'intelligence active & la perfectibilité dont l'homme est doué, ne lui permettent pas de se renfermer dans la sphere étroite de l'absolu nécessaire. Il ne dépend point de lui de ne pas vouloir ses avantages : lorsqu'il apperçoit le moyen de se les procurer. Ses premiers essais lui ont fait sentir le besoin de se réunir avec d'autres hommes : ainsi les sociétés se sont formées.

Comme le goût du superflu, ou si l'on veut d'une vie plus commode que la nature ne la donne, est le mobile qui a formé les sociétés ; il en est l'ame & le soutien. Plus ce goût est vif, plus les hommes s'évertuent pour tirer parti d'eux-mêmes & des choses qui les environnent. L'esprit s'aiguise. Les moyens de chaque individu augmentent ; & ce sont les moyens des particuliers qui font le nerf du corps national.

QUELLE force auroit une ſociété de Sauvages nuds, repoſant ſous des halliers, vivant au jour le jour de chaſſe & de fruits agreſtes, changeant de demeure à meſure qu'ils épuiſent un canton, ne poſſédant rien au-delà de leur corps qu'un arc, des fleches, un caſſe-tête, & n'ayant que le tems de vaquer à la recherche de leur ſubſiſtance ?

UNE pareille ſociété ne peut même avoir l'avantage d'être nombreuſe. Car la façon de vivre des individus, qui la compoſent, exige un grand terrein. Or, indépendamment de ce que la fatigue & la diſette de nourriture, que l'on éprouve preſque continuellement dans ce genre de vie, s'oppoſent naturellement à la population, il eſt ſenſible que, ſi les familles groſſiſſent, elles ſont contraintes de ſe ſéparer à de grandes diſtances pour trouver leurs proviſions; & que, bientôt devenues enne-

mies par leur concurrence ſur un objet auſſi eſſentiel que la ſubſiſtance, elles s'entre-détruiſent avec acharnement. C'eſt le tableau que nous préſente l'hiſtoire du nouveau Monde.

CEPENDANT le Sauvage qui ſe ſert d'un arc ſort déja des premieres limites de la nature. Cet inſtrument eſt une commodité par laquelle il étend ſon pouvoir primitif, & facilite l'exécution de ſes deſſeins. C'eſt une eſpece de luxe. Ce Sauvage, par ſa ſeule perſonne, ſuffiſoit à ſes beſoins avant qu'il eût un arc. Celui, qui emploie une voiture bien ſuſpendue pour ſe tranſporter ſans fatigue où ſes affaires l'appellent, fait une choſe du même genre que celui qui emploie une arme pour atteindre ſa proie, ſans ſe donner la peine de courir après.

LES ſeules ſociétés d'hommes en Amérique, qui méritent par leur nombre le nom de nations, ſont celles qui

ont quitté la chaſſe pour cultiver, ou qui ont joint à la chaſſe au-moins des commencemens de culture ; qui ſe ſont fait une habitation fixe ; & qui pratiquent quelques arts ; c'eſt-à-dire, qui ſe ſont occupées de rendre leur vie plus douce, plus agréable. Ces nations ont détruit ou repouſſé au loin les Sauvages ambulans qui les environnoient. Les Iroquois en fourniſſent un exemple aſſez remarquable. Cette nation n'étoit qu'une petite horde vagabonde lors de la premiere découverte du Canada, par Jacques Cartier, en 1534. Depuis qu'elle s'eſt adonnée à cultiver quelques champs de maïs, elle eſt venue à bout d'exterminer à deux cens lieues autour d'elle tous les Sauvages qui n'étoient que chaſſeurs.

Les Iroquois ont vu leur population & leur pouvoir s'accroître à meſure que, par leur communication avec les Européens, ils ont pris plus de connoiſſan-

ce des arts, & plus de goût pour les commodités de la vie.

Les effets du goût d'une vie commode, agréable, ſur la puiſſance d'une nation, ſe font ſentir d'eux-mêmes quand on veut bien y réfléchir.

Dès qu'une fois une ſociété de quelques hommes, las d'errer & de n'avoir d'autres retraites que des repaires formés par des buiſſons, imagine de ſe conſtruire des cabanes pour mieux ſe défendre des injures du tems, & fixe par conſéquent ſon ſéjour ; on voit que de cette premiere idée de commodités il doit en éclorre mille autres. Le même penchant, qui a produit la premiere, porte à les ſaiſir toutes. Comme on peut ſerrer, on veut amaſſer des proviſions. On multiplie autour de la cabane les grains, les plantes propres à ſervir d'alimens. On éleve diverſes ſortes d'animaux qui ſecondent l'homme dans ſes travaux, & dont il ſe nourrit,

En cet état les subsistances abondent. Les hommes sont plus sédentaires : ils ont du loisir : ils communiquent beaucoup ensemble. Ils se donnent mutuellement des idées ; & ce qu'ils possedent déjà leur fournit le moyen d'exécuter leurs idées. Les familles augmentent par une suite de leur aisance. Comme le territoire ne leur manque point, la société s'accroît incessamment. Chacun, toujours animé par cet instinct, enfant de la raison, qui nous porte à chercher notre bien-être, applique son génie à faciliter ses travaux. Les découvertes de quelques-uns tournent au profit de tous. A l'aide de ces inventions, le travail d'un petit nombre d'hommes suffit aux premiers besoins d'un tres-grand nombre.

Ces hommes, inutiles aux travaux de la terre, ne veulent pas s'écarter pour chercher de nouvelles terres à défricher. Attachés par l'amour que tout

ce qui respire éprouve pour le lieu de sa naissance ; attachés par les liens de l'amitié, de la parenté, de l'habitude, ils restent au milieu de leurs freres ; & ils cherchent dans leur propre industrie les moyens de payer leur subsistance.

Ces nouvelles productions augmentent le luxe ; & le luxe à son tour les augmente. La population se soutient par son influence, & s'accroît. La culture s'étend ; les arts sont encouragés.

Cette société, d'abord foible & vraiment misérable, présentement un peuple nombreux, jouit d'une vie douce, paisible, abondante. Chaque famille tranquille près de ses foyers, acquiert, au prix d'un travail modéré, de quoi satisfaire à ses besoins avec une sorte de délicatesse ; & peut encore consacrer des jours entiers au repos & à la récréation. Au milieu de la prospérité générale, quelques particuliers plus ac-

tifs, plus intelligens que les autres, ou seulement plus favorisés par les circonstances, accumulent de grandes richesses. Les salaires, qu'ils sont en état de donner, excitent l'émulation des classes industrieuses. On invente, on perfectionne pour eux. Ils profitent de ces recherches & vivent dans les délices.

Leur bonheur ne se concentre point en eux. Les inventions, qu'ils ont payées cherement, deviennent des pratiques communes. Toute la société s'en ressent par dégrés. Les arts, qui naissent ou se perfectionnent à la faveur des dépenses que les grosses fortunes permettent de faire, décuplent les forces de l'Etat en fournissant des méthodes, des instrumens, des machines, des inventions de toute espece. Car les satisfactions du luxe s'operent par le concours d'une infinité de métiers divers, dont l'usage s'applique au nécessaire comme à

l'agréable. Telle pratique, qui n'a eu dans ſon origine que l'amuſement pour objet, eſt employée enſuite comme moyen dans une entrepriſe ſérieuſe. Les arts empruntent les uns des autres, & s'éclairent mutuellement. L'art de la guerre, par exemple, profite de preſque tous les arts de la paix. La Danſe a donné l'idée de faire marcher les ſoldats en cadence, pour aſſurer leur enſemble. La Muſique & les inſtrumens, d'abord inventés pour les fêtes & pour le plaiſir, ſervent depuis long-tems pour animer le courage des troupes & pour régler leurs mouvemens.

Une nation, qui, ſe bornant aux premiers préſens de la nature, vit nue, ſans retraite fixe, ſans culture, reſte à jamais, tant qu'elle exiſte, dans le même état de foibleſſe, d'indigence & de ſtupidité. Une nation, qui, plus active, s'induſtrie pour améliorer ſa ſituation, ne ceſſe de croître en force, en

opulence, en lumieres: tant que des causes morales n'arrêtent point ses progrès. Tel est l'ordre physique, ordre facile à comprendre. La terre ne refuse ses trésors à aucun de ses enfans. Il ne s'agit que de les découvrir. Celui, qui les recherche avec un travail plus assidu, en profite davantage que celui qui ne fait aucun effort. Les Sauvages, qui, par indolence ou par d'autres raisons indifférentes à la question présente, ne sortent pas de l'état primitif, consomment chaque jour le fruit de la peine qu'ils se donnent chaque jour. Au bout d'une longue vie ils sont aussi dépourvus qu'au moment de leur naissance. En continuant de cette maniere, les siecles s'écouleront vainement pour leur race. Elle sera toujours telle qu'aux premiers jours du monde; c'est-à-dire, très-misérable. Au contraire, les hommes, qui employent leur génie à trouver le moyen d'approprier à leur usage les choses qui les environnent,

ſe procurent chaque jour, pour ainſi dire, des biens nouveaux, durables & qui s'accumulent. Ils deviennent néceſſairement riches & puiſſans.

N'EST-IL pas évident que cette différence d'état entre les nations ſauvages & les nations civiliſées n'a d'autre cauſe que le deſir d'ajouter aux jouiſſances que la nature donne d'elle-même? Cette obſervation fournit un raiſonnement tout ſimple.

L'IDÉE de ſe conſtruire une maiſon bien fermée, l'idée de cultiver des plantes nutritives, ſont des recherches conſeillées par cet inſtinct qui porte l'homme à profiter de ſon génie, en l'employant à ſe procurer des commodités. De ces premieres idées ont découlé mille autres idées par une ſuite du même principe. Toutes enſemble ont produit la formation des grandes ſociétés, & leur puiſſance. Or, les choſes d'un même genre participent des

mêmes qualités, & les mêmes qualités ont les mêmes effets. Donc, dès que l'idée de se construire une maison, l'idée de cultiver des plantes nutritives, sont des recherches de luxe relativement à l'état primitif où la nature nous place; & que le bonheur & la puissance des peuples ont été les suites de ces idées mises en pratique, il faut conclure que le même goût qui a donné ces idées, en s'étendant à plus d'objets, avance de plus en plus la prospérité d'une nation.

En effet, les lambris dorés, les bronzes, les porcelaines, ne sont pas plus des choses de luxe que des souliers. En Pologne, en Hongrie, les paysans ne portent point ordinairement de chaussure. Elle est pour eux de pure cérémonie, comme les gands blancs parmi nous. Les hommes & les femmes font de longs voyages nuds pieds dans les saisons mêmes où il y a de la neige sur la terre. Tout est relatif. Des sou-

liers, pour une perſonne qui n'eſt pas dans l'habitude de porter de chauſſure, ſont une ſuperfluité très-embarraſſante. Un vaſe précieux ſur la cheminée d'un cabinet eſt une ſuperfluité agréable. Les ornemens, dont les riches embelliſſent leur demeure, leurs habits, leurs uſtenſiles, ſont moins des ſuperfluités pour eux que la richeſſe, qu'ils y emploient, ne le ſeroit, s'ils n'avoient pas d'autres uſages à en faire.

Les choſes, que nous appellons commodes, utiles, le ſont réellement. Cependant notre nature les demande ſi peu, quoiqu'elle s'en accommode très-bien lorſqu'elle y eſt accoutumée, que le premier uſage d'un grand nombre de ces choſes répugne à l'homme. Les Sauvages, qui eſſayent des habits par complaiſance ou par curioſité, ſe hâtent de s'en dépouiller. Les vêtemens les gênent. Ils cedent à l'incommodité qu'ils en reſſentent, avant d'a-

voir eu le tems d'en connoître l'utilité. Un beſoin, que l'on a contracté par la facilité des premieres jouiſſances, engendre d'autres beſoins, auxquels on ne s'aſſujettit d'abord qu'avec peine, & qui deviennent enſuite des habitudes impérieuſes. C'eſt ainſi qu'aux néceſſités primitives, auxquelles la nature nous a ſoumis, nous avons ajouté mille néceſſités ſecondaires preſque également urgentes. Ces beſoins réels, quoique factices, nous font avec raiſon diſtinguer les choſes, & les appeller utiles ou ſuperflues, ſelon le rapport qu'elles ont avec nos beſoins. Mais remontons aux tems où la terre entiere étoit le domaine de chaque homme ; & nous verrons que les choſes, que nous rangeons aujourd'hui avec le plus de fondement dans la claſſe des choſes utiles, ne ſont véritablement que des choſes ſuperflues. Un arc, qui paroît ſi néceſſaire au Sauvage, eſt, rigoureuſement parlant, tout auſſi ſuperflu qu'un ſopha. Combien l'eſpece humaine

n'a-t-elle pas ſubſiſté de ſiécles avant l'invention de l'arc, avant toutes ſortes d'inventions !

Les inventions des hommes n'ont jamais eu & n'auront jamais pour objet que la commodité ou l'agrément. L'Etre des êtres a pourvu au néceſſaire. Dès que de toute éternité le néceſſaire nous eſt donné, l'utile, que nous y ajoutons, n'eſt plus que le commode.

On conviendra que le commode & l'agréable ſont de la même cathégorie. Tous deux ſont des recherches de ſenſualité, de bien-être, de pur Luxe. Celui, qui, ne ſe trouvant pas bien couché ſur la dure, imagina le premier de treſſer une natte de joncs pour y prendre ſon repos, conſulta ſa délicateſſe, autant que celui qui depuis s'eſt compoſé un lit de duvet. Ils ont chacun fait uſage des matieres qui étoient à leur portée. Seulement les circonſtances n'ont pas permis à l'un autant

qu'à l'autre de remplir ſi bien ſon objet.

Si donc les inventions utiles & les inventions agréables partent du même principe, & ne donnent toutes à l'homme qu'un vrai ſuperflu ; ſi néanmoins celles de ces inventions qu'on nomme utiles, ont évidemment produit le bien des ſociétés : quoique, dans l'origine, ces mêmes inventions n'ayent eu pour objet que la commodité ou l'agrément ; il eſt à préſumer que les inventions, dont les fruits n'offrent point d'utilité ſenſible, pour parler notre langage actuel, mais ſeulement de l'agrément ou de la commodité, ont auſſi contribué, pour leur part, au bien des ſociétés.

L'utilité ou la ſuperfluité des choſes que les particuliers recherchent au-delà du néceſſaire, pour leur uſage & leur conſommation, ne doit aucunement entrer en conſidération, quand il s'agit d'apprécier, par rapport à la prof-

périté d'une nation, les effets des dépenſes que tous ces objets ſuppoſent.

CELUI, qui veut avoir le bijou le plus frivole ou le meuble le plus utile, ne peut acquérir l'un ou l'autre que par ſon travail, ou en payant le travail d'un ouvrier. S'il travaille lui-même la choſe, ſoit utile ſoit frivole, qu'il veut avoir, il doit être précédemment pourvû de ſa ſubſiſtance & des autres beſoins. S'il emprunte la main d'un autre, il doit pourvoir de ſon côté à la ſubſiſtance & au reſte des beſoins de cet autre, ou lui donner un équivalent au prorata du tems que la choſe exige. Dans les deux cas, il n'y a d'employés que du tems & des ſoins qui ne ſont point ſouſtraits au néceſſaire. Les deux hahitans ſont entretenus: les charges de l'Etat ſont acquittées; le produit de ce travail, ſoit dans un genre ſoit dans l'autre, augmente également la maſſe des richeſſes nationales. Les ſuperfluités ont

un

un prix comme les choſes utiles.

Bien plus: dans l'état actuel il réſulte preſque toujours d'un ouvrage frivole qu'un homme, qui n'auroit pas eu de quoi exiſter, exiſte; & qu'un autre homme a une jouiſſance qu'il n'auroit pas eue. Il réſulte encore du débit de cette bagatelle que l'ouvrier, qui l'a fabriquée, a les mains exercées; & qu'il a un talent qui d'un jour à l'autre peut être appliqué plus utilement. Le Bimblottier, qui fait des poupées de carton, fera demain, ſi l'on veut, des étuis, des boëtes de même matiere. Il la ſçait employer.

Supposons les ſuperfluités défendues ou ignorées; & ſuppoſons, ce qui eſt aujourd'hui bien éloigné de la réalité, que chacun ait la liberté de tirer de la terre ſes beſoins. Alors l'homme actif, qui, par le produit de ſon travail, ſeroit en état de ſe procurer des ſuperfluités, & qui n'eſt pas tenté d'autre choſe, ne

ſçachant que faire du fruit de ſes peines, ne travaille plus tant. Celui, qui ſe ſeroit adonné à fabriquer les ſuperfluités, cultive pour obtenir ſa ſubſiſtance, & ne va pas au-delà. Voilà donc deux habitans ſeulement entretenus comme dans l'hypothèſe contraire. L'Etat a de moins une place dans l'agriculture, & la valeur des ſuperfluités qui auroient été fabriquées.

Il en eſt de même des ſatisfactions que l'on tire des choſes non-matérielles: telles que la danſe, la muſique, les ſpectacles, &c. Supprimez ces plaiſirs : les hommes, qui y ſont employés, cultivent la terre; ceux, qui les employoient, cultivent moins. Il n'y a ni plus d'hommes ni plus de produits; & la ſociété a moins d'arts & de jouiſſances.

Le Gouvernement peut en bien des cas occuper le tems & l'induſtrie de ſes ſujets d'une maniere plus avantageuſe à l'Etat, que quand leur tems & leur induſtrie ſont employés à travailler des

ſuperfluités. Mais quand le Gouvernement n'a pas d'emploi à en faire ou quand il n'en fait pas, les particuliers, ſans concert entre eux, par conſéquent ſans grand pouvoir, n'ont à ſonger qu'à leur ſatisfaction, après qu'ils ont vacqué à leurs affaires eſſentielles. Quel que ſoit l'objet de leur ſatisfaction, s'il eſt pris ſur-tout parmi des choſes nationales, leur goût ne peut que tourner à l'avantage de la nation; puiſque l'objet de leur goût ne peut être acquis que par le travail.

Le travail eſt, pour ainſi dire, un ſecond créateur. Sans la forme qu'il donne aux matieres, preſque toute l'immenſité des productions de la terre ſeroit perdue pour nous. Environnés de mille biens poſſibles, nous traînerions nos jours dans le dénuement le plus entier.

Pour qu'une nation ait des jouiſſances multiples, pour qu'elle ſoit ri-

che, puiſſante ; en un mot, pour qu'elle proſpere, il faut qu'elle travaille beaucoup. Il s'agit donc de la rendre laborieuſe, induſtrieuſe. Il n'importe quel eſt l'objet du deſir qui l'aiguillonne. Elle ne ſe procure des frivolités que par des travaux utiles qui augmentent ſon pouvoir. Elle n'aura des muſiciens, des ſaltimbanques, des ouvriers en bagatelles, qu'en ſe mettant en état de les entretenir. Les denrées produites pour ces objets, n'en exiſtent pas moins, quoique produites pour des objets frivoles. Les hommes, entretenus pour ces mêmes objets, exiſtent auſſi. On diſpoſe différemment & de ces hommes & de ces denrées, s'il ſurvient une circonſtance qui l'exige. On applique alors au beſoin ce que l'on donnoit à l'agrément. On eût été dépourvu, ſans les reſſources qu'on s'étoit préparées, en ne croyant travailler que pour le plaiſir.

CET avantage de ménager, ſans que

perſonne y penſe, une réſerve d'hommes & de choſes diſponibles, qui ſuit toujours le goût des dépenſes même porté vers les ſuperfluités les plus vaines, n'eſt pas le ſeul qui l'accompagne. L'occupation, que ce goût fournit dans beaucoup de genres variés, fait qu'il s'éleve une infinité d'hommes qui ne naîtroient point ſans cela. Elle fait encore que les facultés de l'eſprit & du corps ſont plus connues; qu'on ſçait mieux tout ce qu'on peut entreprendre; & que les entrepriſes appuyées par les ſecours d'un plus grand nombre d'arts différens, ſont plus aſſurées du ſuccès. Le goût des dépenſes, encourageant au travail, multiplie inévitablement les biens & les moyens de chaque particulier. Dès-lors, indépendamment de ce que la ſociété en a plus de force, les charges, que les beſoins publics impoſent, deviennent plus légeres. Si le contingent de chaque chef de famille doit être 10, pour obtenir la maſſe néceſſaire aux dépenſes de l'Etat,

ſa contribution lui peſe moins, lorſqu'il poſſede 60, que lorſqu'il poſſede ſeulement 30.

LOIN donc de déclamer contre le Luxe, loin de lui imputer la décadence des Empires par ſes ſeuls effets phyſiques, comme quelques Auteurs l'ont fait, on doit conclure, d'après les prémiſſes qu'on vient d'établir, que, non-ſeulement le goût, qui crée le Luxe, & que le Luxe étend à ſon tour, a donné l'être aux ſociétés; mais encore qu'il produit leur puiſſance & leur bonheur. Otez ce reſſort, la ſociété ſe diſſoudra. Reſtraignez ſon intenſité dans une certaine proportion; la ſociété perdra de ſa force & de ſon bonheur dans la même proportion. Car en fait de nation, le bonheur & le pouvoir ſont tellement liés qu'on ne trouvera pas une nation foible, eu égard à ſon territoire, qui ſoit heureuſe. On explique aiſément cela. Le bonheur d'un peuple & ſa

puiſſance viennent de la même ſource, & ne peuvent exiſter que conjointement. L'abondance des denrées, la faculté de dépenſer, l'opulence en un mot & la pratique des arts, les produiſent l'un & l'autre inſéparablement.



CHAPITRE IV.

Le bonheur porte sur des bases positives, & ne dépend point de l'opinion. Il consiste dans l'étendue des jouissances. Le bonheur d'une nation n'existe que par le bonheur des individus qui la composent. Plus les individus acquierent de moyens de jouir, plus ils sont à portée d'être heureux, & plus l'Etat dont ils sont partie, acquiert de richesses, de moyens de toute sorte; en un mot de puissance. Par une conséquence nécessaire, la maxime la plus sacrée d'un bon gouvernement doit être de favoriser tout ce qui tend à multiplier les jouissances de ses sujets; non-seulement parce que leur bonheur en dépend, & que le gouvernement doit tendre à leur plus grand bonheur: mais encore parce que tout ce qui augmente le bonheur des sujets augmente la puissance de l'Etat.

QUOIQUE des Philosophes célebres ayent pensé que c'étoit être heureux,

que de croire l'être; on ne peut discon-venir que le bonheur n'ait des fonde-mens positifs qui ne dépendent pas de l'imagination. Un infortuné, qui man-que le plus souvent du nécessaire, & qu'une pauvreté continuée réduit à vivre avec la lie du peuple, quoique appellé par sa naissance ou par ses talens à jouir d'un meilleur sort, peut, s'il a de la force d'esprit, soutenir sa misere sans chagrin. Il diminue ses peines par sa ré-signation; & il est encore capable de goûter quelques momens de plaisir. Mais un homme dans cette situation ne peut s'estimer heureux sans un vérita-ble aveuglement qui vient tout-à-la-fois de défaut de jugement & de bas-sesse dans les inclinations. Lorsque le froid le morfond; lorsqu'il se voit éloi-gné de tout ce qui flatte les sens, & re-buté des gens mieux placés que lui, il souffre, quelque illusion qu'il se fasse. Si, malgré la détresse & les mortifica-tions inséparables d'une position si triste,

il arrivoit, comme il y en a des exemples, qu'il refusât les moyens d'en ſortir, parce qu'il en coûteroit à ſa pareſſe, à ſon éloignement pour toute ſujettion, il ne faudroit pas, en induiſant de-là que l'état pitoyable qu'il préfere eſt apparemment le meilleur pour lui ; il ne faudroit pas, dis-je, en conclurre qu'il eſt heureux à ſa maniere ; mais plûtôt qu'il eſt né avec l'incapacité d'être heureux.

Prétendre que le bonheur conſiſte uniquement dans l'opinion : c'eſt renouveller l'impaſſibilité des diſciples de Zénon. Un homme heureux de cette maniere, l'eſt, comme on ne l'eſt point. Sa félicité eſt une énigme comme celle du Sage des Stoïciens. On empriſonne celui-ci : il ne perd point pour cela ſa liberté. On l'applique à la torture : il n'éprouve point de douleur. On le brûle : il ne ſent point de mal. De même l'homme, qui ſe croit heureux, manque de pain, de vêtemens, d'aſyle, &

n'en est pas moins heureux. *De pareilles idées*, dit Plutarque, *sont moins recevables, que les fables des Poëtes. Car, les fables n'abandonnent jamais Hercules en nécessité de vivres.* Les prodiges les plus extraordinaires sont plus admissibles que le bonheur au sein de la disette.

« UN homme vit de pain & d'eau, » couche sur la dure, possede à peine » de quoi se couvrir; s'il est content de » son sort, n'est-il pas heureux » ? Admettons qu'il soit en effet content. S'il l'est, parce qu'il ne peut pas changer sa situation; il fait de nécessité vertu. Il est sage. Pour heureux, il ne l'est pas. Il est moins malheureux qu'il ne le seroit, s'il s'abandonnoit à la tristesse. Voulez-vous vous convaincre qu'il manque mille choses à son bonheur ? Enrichissez-le. Vous verrez, que de lui-même il étendra par degrés ses jouissances jusqu'au terme de ses nouveaux moyens.

Le bonheur, ainſi que le malheur, ſe compoſe des impreſſions que les ſens reçoivent, & des affections que l'ame éprouve indépendamment des ſens. Les affections de l'ame, indépendantes des ſens, exiſtent, pour la plus grande partie, par des cauſes, qui, reſſortiſſant abſolument de l'imagination, n'ont nulles bornes; & ſont par-là plus multipliées, plus durables, plus vives, que les affections des ſens, qui, venant entierement du phyſique, ſont renfermées dans les effets poſitifs de l'organiſation.

Il arrive ſouvent, par cette raiſon, que, dans une condition, telle en apparence qu'on peut la ſouhaiter, on ne laiſſe pas d'avoir des peines intérieures qui troublent la vie. La ſenſibilité morale augmente ordinairement en raiſon de la proſpérité dont on jouit. De là vient que les perſonnes, qui ont

le plus en abondance tout ce qui comble les jouiſſances des ſens, tout ce qui paroît fait pour contenter l'ame, ſont celles qui reſſentent quelquefois le plus d'amertume.

D'un autre côté, on voit quelquefois des gens plongés dans une grande pauvreté qui ont l'air d'être heureux dans leur condition, quoiqu'ils ne puiſſent s'y trouver bien que de propos délibéré, pour ainſi dire. On eſt frappé d'un pareil contraſte; &, comme la différence, que l'on remarque dans l'état intérieur de perſonnes de fortune ſi différente, procede de la diſpoſition de leur eſprit, on s'eſt perſuadé que le bonneur naiſſoit de l'opinion; & l'on a dit: c'eſt être heureux que de croire l'être.

Un léger examen ſuffira pour ſe convaincre de la fauſſeté de cette conſéquence. Il eſt bien ſûr que les gens plongés dans la pauvreté ne ſont con-

tents & joyeux que par intervalles, dans les momens où ils ſont à-peu-près aſſurés de ſatisfaire les beſoins urgens de la vie, ou lorſque ces beſoins ſont ſatisfaits. L'unique objet, auquel les gens de cette eſpece ſont ſenſibles & qui les occupe, eſt de ſe procurer la ſubſiſtance ? tout le reſte eſt ſi loin de leur portée, ou d'un intérêt ſi inférieur pour eux, qu'ils n'y penſent pas. Lorſqu'ils ont l'eſpérance de ne pas manquer de pain, ils éprouvent du contentement. S'ils ſont gais dans cette poſition, leur ſatisfaction n'eſt pas l'effet d'une opinion gratuite. Ils ſont alors à l'abri du ſeul malheur qu'ils craignent, qui eſt celui de ſouffrir la faim.

A l'égard des perſonnes placées dans l'abondance, qui ſe rendent malheureuſes en s'affectant de certaines choſes plus qu'elles ne le devroient, leur malheur vient en effet de leur imagina-

tion. Cependant, quoiqu'il ſoit vrai que le malheur de ces perſonnes ait ſa ſource dans leur opinion, puiſqu'elles ont tout ce qui crée naturellement le bonheur, il n'en eſt pas moins faux que les preſtiges de l'opinion puiſſent ſuppléer les choſes qui produiſent un bonheur réel, comme ils peuvent altérer un bonheur réel.

Que l'on s'exalte l'imagination au plus haut point, on ne ſatisfait par-là aucun beſoin du corps : on ne ſe procure par-là aucune des jouiſſances qui nous viennent des objets placés hors de nous. L'Empire de l'opinion n'empiete pas juſques-là ſur celui de la nature.

Les affections de l'ame, lorſqu'elles ſont fâcheuſes, portent ſans doute atteinte au bonheur, quelles que ſoient les impreſſions que les ſens reçoivent. Mais il eſt encore plus ſûr qu'il n'exiſte pas de bonheur, quand les impreſſions

que les ſens reçoivent ſont pénibles, quelles que ſoient d'ailleurs les affections de l'ame. Les chimeres de l'eſprit, la tournure du caractere dénaturent aiſément un bien-être moral; & corrompent même un bonheur phyſique. Mais nulle illuſion, nulle trempe d'ame n'a le pouvoir de changer en bonheur un malheur phyſique. C'eſt un triſte appanage de l'humanité que les hommes, par l'égarement de leur eſprit, ſoient capables de ſe refuſer à leur bonheur; ſans qu'ils puiſſent de même s'empêcher d'être malheureux, lorſqu'ils le ſont phyſiquement.

QUELQUE aſcendant que l'on accorde à l'opinion, on ne conteſtera point qu'au moral & ſur-tout au phyſique, il n'y ait des ſituations propres par elles-mêmes à nous rendre heureux ou malheureux.

CONSIDÉRONS des perſonnes qui, par leur maniere d'enviſager les objets, trouvent

trouvent dans tout des ſujets de ſe chagriner ; & paſſent la vie la plus triſte quoiqu'elles ſoient dans une poſition où véritablement rien ne leur manque pour être heureuſes. Suppoſons qu'elles viennent à perdre leurs biens & leur ſanté. Certainement on conviendra que dans ce cas elles ſeroient encore plus malheureuſes. Outre les peines que leur imagination leur forge, elles auroient de plus à endurer les ſouffrances de la maladie & de la pauvreté. Ce calcul eſt ſimple : & cet accroiſſement de malheur ne pourroit être mis ſur le compte de l'opinion.

PAREILLEMENT : un homme ſage, incapable de donner entrée dans ſon ame à ces idées fantaſtiques, deſtructives du bonheur, ſera heureux, s'il ſe porte bien, & ſi vous le placez dans le ſein des honneurs & de l'opulence. Au contraire, ſi vous dépouillez de tout

ce même ſage, ſi ſa ſanté ſe dérange entiérement, il ſera malheureux; quoiqu'il conſerve ſa ſageſſe.

Voila des circonſtances qui doivent indubitablement produire par elles-mêmes le bonheur ou le malheur; & qui puiſent leur force dans notre organiſation & dans les impreſſions que les objets extérieurs font inévitablement ſur nos ſens & ſur notre ame. En admettant que l'opinion ſoit capable d'intervertir l'effet naturel de ces circonſtances, on ne ſçauroit nier que l'opinion, qui les intervertiroit, ne fût une déraiſon, une folie manifeſte; & nul homme ſenſé ne tiendra compte d'un bonheur ou d'un malheur établi ſur une baſe auſſi variable que les idées d'un eſprit faux ou dérangé. Le fol du Pyrée qui ſe plaignoit amérement de ce qu'on l'avoit guéri de ſa folie; & qui, à l'entendre, avoit tout perdu par ſa guériſon en perdant l'opinion qu'il

étoit riche, n'avoit pas ſans doute la tête bien remiſe. Il ne ſentoit pas que ſa maladie l'expoſoit au danger de voir, d'un inſtant à l'autre, ſes idées riantes ſe convertir en des idées très-déſagréables.

Il eſt encore à obſerver qu'un homme, comblé des dons de la fortune & de la ſanté, n'eſt réputé malheureux, quand il ſe fait des peines d'eſprit ſans ſujet, que par comparaiſon avec le bonheur qu'il auroit ſans ces peines. En effet, au milieu de ſes peines mêmes, il a les jouiſſances que les biens & la ſanté procurent : leſquelles par leur continuité le conſtituent à cet égard dans un état de bonheur plus poſitif, plus décidé que ne l'eſt le malheur qui procede des peines de l'ame ; lorſqu'elles naiſſent d'une fauſſe appréciation des choſes, & qu'elles dépendent, à proprement parler, de la fantaiſie de celui qui les reſſent.

Car quoique les peines de l'ame, qui ont leur origine dans l'imagination, paroiſſent communément très-cruelles; comment ſçavoir à quel point elles affectent véritablement l'ame; à quel point elles abſorbent réellement les jouiſſances ordinaires de la vie? Ces ſortes de peines n'ont nulle proportion avec leurs cauſes. Elles varient ſuivant les têtes, & dans les mêmes têtes ſuivant les temps. On ne ſçauroit, par rapport à leurs effets, tirer aucune conſéquence des effets que produiſent les peines de l'ame provoquées par de juſtes raiſons; puiſque les peines de l'ame qui viennent d'un travers d'eſprit, n'ayant, comme on l'a dit, nulle proportion avec leurs cauſes, ſont, dès leur naiſſance, hors de toute meſure & de toute comparaiſon.

Il n'eſt pas ſans exemple de voir des gens d'un aſſez mauvais jugement pour ſe complaire dans la croyance

qu'ils ſont malheureux. C'eſt une idée qui les flatte. Ils croyent trouver dans l'excès de leur affliction la preuve d'une ſenſibilité qui les diſtingue, & dont leur amour-propre s'enorgueillit. Il y en a même qui enviſagent comme une ſorte de gloire d'avoir de grandes rigueurs à reprocher au ſort; & qui acheteroient par des maux réels la ſatisfaction bizarre d'être comptés parmi les ILLUSTRES MALHEUREUX.

AU ſurplus, quelque pouvoir qu'ait l'opinion pour engendrer des chagrins & pour troubler la vie; comme ſes effets ſont cauſés par des illuſions, on doit ranger les peines qu'elle occaſionne dans la claſſe des tourmens d'eſprit que l'on éprouve en rêve ou dans l'agitation du délire. L'on ne doit pas plus y avoir égard, quand on raiſonne ſur les cauſes générales du bonheur & du malheur des hommes, que l'on ne doit donner d'attention aux pleurs amers

d'un enfant qui ſe déſole ſans ſujet, ou à la triſteſſe d'un fou, dont la cauſe n'eſt point dans les objets qui l'affligent, mais dans la maladie dont il eſt atteint.

Ceux, qui font dépendre le bonheur uniquement de la trempe de l'eſprit, de la tournure du caractere, ne voyent qu'une face de leur objet. Ils attribuent en entier à une cauſe ſimplement co-efficiente un effet qu'elle ne produit qu'avec le concours de pluſieurs autres cauſes. Le bon eſprit, *mens ſana*, eſt certainement néceſſaire pour être heureux. Sans cette qualité tous les autres avantages deviennent nuls. On a vu de nos jours le fils d'un traitant, poſſeſſeur d'une richeſſe immenſe, mourir de chagrin, parce qu'il n'étoit pas homme de qualité. Mais quelque précieux que ſoit le bon eſprit, il ne ſuffit pas d'en être doué pour éprouver le bonheur. Il faut de plus ſe trou-

ver dans des circonſtances phyſiques & morales, tant abſolues que rélatives, qui flattent l'ame, l'imagination & les ſens.

Le bonheur & le malheur ont donc des baſes poſitives. L'un & l'autre réſultent de circonſtances de différente eſpece preſque ſans nombre. La réunion de celles qui rendent heureux produit le bonheur ſuprême, où perſonne n'atteint. La réunion de celles qui rendent malheureux effectue le malheur complet que peu de gens éprouvent. Entre ces points extrêmes, ſont mille & mille nuances qui, par une invariable loi, ſe répandent pêle-mêle & inégalement ſur nos jours. Enſorte que pour parler exactement du bonheur ou du malheur d'un être, il faudroit, pour ainſi dire, avoir une échelle graduée des biens & des maux, où, rapportant le cours journalier de ſa vie, on pût reconnoître

combien il a eu de dégrés, ſoit de bonheur, ſoit de malheur.

Il en eſt du bonheur dans la vie comme de la ſanté. Les Médecins diſent: *Nemo perfectè sanus; perſonne n'eſt parfaitement ſain.* De même nul homme n'eſt parfaitement heureux. L'état, qui eſt entre la ſanté parfaite & la maladie, entre le bonheur marqué & le malheur marqué, eſt l'état ordinaire; & n'a point de nom dans notre langue. Ce *deficit* dans le langage eſt peut-être une des cauſes qui produiſent les erreurs, où l'on tombe ſi communément, en raiſonnant ſur le bonheur. Nous parlons preſque toujours à l'abſolu. Nous ſommes malades ou en ſanté, heureux ou malheureux, diſons-nous, quoique en effet nous ne ſoyons que rarement dans l'un ou dans l'autre de ces états abſolus; & que communément nous paſſions nos jours dans une

eucrase ou *moyen être*, à raison duquel nous avons plus à nous louer qu'à nous plaindre de l'existence *.

Les bases du bonheur sont la santé,

---

* Le mot Εὐκρᾶσις, dont ceux qui ont écrit en François sur la Médecine, ont fait le mot *Eucrase*, pour exprimer une bonne disposition du sang & des humeurs, ou simplement une disposition qui ne s'oppose point aux remedes, a différentes significations. Il se traduit également en latin par *conditio æquabilis*, *status medius*, *temperamentum*, *bona habitudo corporis*, *medium temperamentum*, *medius bonusque habitus*, *modicus habitus*. Εὔκρατος, adjectif formé d'Εὐκρᾶσις, se traduit en latin par *temperatus*, *modicè temperatus*, *confusioni idoneus*, *moderatus*, *qui confundi commiscerique potest*.

Le mot *Eucrase*, comportant la signification d'*état moyen*, d'*état mêlé*, pour ainsi dire; mais où le bien surpasse le mal: & notre Langue, manquant d'un terme qui réponde à cette idée, on a cru pouvoir introduire ce mot pour exprimer l'état dans lequel la plus grande partie des hommes passe leur vie: état véritablement *eucratique*, c'est-à-dire, mêlé de bien & de mal, & où le bien l'emporte sur le mal.

Le mot *moyen-être*, qu'on a hazardé de composer à l'instar des mots *bien-être* & *mal-être*, paroît aussi pouvoir rendre la même idée.

l'indépendance, un bon eſprit, la ſatiſfaction des beſoins phyſiques, la jouiſſance de ce qui flatte les ſens, l'exercice agréable des ſentimens du cœur & de toutes les facultés tant de l'ame que du corps dans l'étendue que l'organiſation permet. On eſt heureux, en proportion de ce que l'on réunit plus pleinement un plus grand nombre de ces conditions. On eſt malheureux, en raiſon de ce que l'on en eſt plus pleinement privé.

CETTE regle, d'après laquelle on doit juger du bonheur d'un individu, eſt auſſi celle, d'après laquelle on doit juger du bonheur d'une nation. Car le bien-être d'un corps n'exiſte que par le bien-être de ſes membres.

CE n'eſt pas la terreur qu'inſpirent les armes d'une nation, qui en rend les familles plus heureuſes. Ce n'eſt pas non plus l'auſtérité de ſes mœurs, ni même la noble ſatisfaction que reſſent

l'ame de ne dépendre que des loix. Un Peuple libre, vaillant & vertueux, eſt ſans doute, par ces qualités ſeules, moins malheureux que de vils eſclaves tremblans ſous un deſpote. Mais, ſi ce Peuple avec ces grandes qualités eſt réduit par ſa conſtitution politique à mener une vie pauvre & dure, il a certainement bien moins de dégrés de bonheur qu'un Peuple qui, pareillement libre, vaillant & vertueux, jouit de l'opulence & de tous les fruits des arts.

L'ASSURANCE de la liberté, la tranquillité de la conſcience, la rectitude du jugement, la fermeté, la grandeur de l'ame, tous ces avantages ſi précieux diſpoſent à être heureux ; & ſans eux il n'y a point de vrai bonheur. Mais ils ne rendent pas heureux par eux-mêmes. Ces avantages ſont comme la ſanté, qu'on définit un bien qu'on ne ſent pas ; & ſans lequel on n'en ſçau-

roit goûter aucun parfaitement. Un homme en ſanté n'eſt pas heureux par ſa ſanté même. Il eſt actuellement exempt des ſouffrances de la maladie : & il eſt en état de recevoir des ſenſations agréables. Voilà ſa poſition. Eprouve-t-il des ſenſations agréables : alors il eſt heureux. Il l'eſt plus ou moins : ſuivant que ces ſenſations ſont plus ou moins vives, & qu'elles durent plus ou moins de temps.

Si, ſur le modele du thermometre, on pouvoit conſtruire un inſtrument pour apprécier l'état des hommes, relativement au bonheur & au malheur ; il faudroit placer au centre des graduations la ſanté du corps, celle de l'eſprit & toutes les manieres d'être, tous les rapports qui ne donnent ni jouiſſances ni ſouffrances, & mettre vis-à-vis *zero*. On établiroit au-deſſous, ſuivant leurs évaluations, les peines, les douleurs ; & au-deſſus les jouiſſances, les plaiſirs.

Le bonheur consiste dans les sensations agréables. Et le bonheur suprême seroit la continuité non interrompue de ces mêmes sensations portées au plus haut point de vivacité. Ce sont ces sensations seules qui rendent la vie précieuse. L'absence des peines, accompagnée de l'absence des plaisirs, forme un état d'apathie que l'on soutient un temps : mais qui se change enfin en un état pénible dont bien des gens sont accablés. Plusieurs même, pour s'en délivrer, n'ont pas craint de se donner la mort.

Il faut donc des sensations agréables pour être heureux. Le besoin en est si grand que l'on consent à les acheter, par des peines souvent même assez rudes.

Le premier état de nature donne des jouissances trop courtes, trop grossieres, trop uniformes & contrebalancées par trop de mal-être, pour que l'homme,

en cet état, puisse s'applaudir de son existence. C'est en atténuant les peines, en augmentant les commodités; c'est, sur-tout, en créant des jouissances de tous les momens & de toutes les especes, que l'homme parvient à se procurer un sort qui, habituellement doux & mêlé par intervalles de plaisirs plus ou moins vifs, lui fait chérir le don de la vie.

L'AFFAIRE la plus raisonnable de l'homme, & même sa seule affaire, est de travailler à son bonheur. C'est l'objet qui l'a porté à se réunir en société. C'est le seul objet non-seulement qu'il ait dans toutes ses intentions, mais encore qu'il puisse avoir. On le répete: il ne peut l'obtenir qu'en recherchant tous les moyens d'exercer agréablement les facultés dont il est doué; & qu'en écartant, autant qu'il est en lui, tout ce qui peut affecter désagréablement sa sensibilité.

On ne prétend point par ces maximes renfermer le bonheur dans un épicurisme purement sensuel, incapable de satisfaire un homme bien né. On prend ici les mots *plaisirs*, *sensations*, *jouissances*, dans leur acception la plus générale; où ils comprennent non-seulement les impressions que les sens reçoivent, & qui paroissent s'y terminer; mais encore toutes les affections que l'ame éprouve par l'entremise ou sans l'entremise apparente des sens.

La Philosophie, qui nous enseigne à rétrecir la sphere de nos besoins, tend à rétrecir la sphere de notre bonheur en diminuant celle de nos jouissances. Ce systême n'est bon que relativement à la difficulté de contenter les besoins qu'on pourroit se faire. Une philosophie plus saine est celle qui conseille de fermer, s'il est possible, son ame aux desirs qu'on ne peut espérer de remplir; & de l'ouvrir toute entiere

aux jouiſſances innocentes & ſans ſuites fâcheuſes qu'on eſt à portée de ſe donner ; à moins qu'on ne s'en prive par un calcul dont un cœur honnête ſentira toujours l'avantage. C'eſt, lorſqu'en ſacrifiant les plaiſirs des ſens & même ceux de l'eſprit, on ſe procure les ſatisfactions de l'ame qui naiſſent d'une action magnanime, de la bienfaiſance, de l'accompliſſement des devoirs : ſatisfactions véritablement ſupérieures à toutes les jouiſſances d'un autre ordre.

" Que peut-on oppoſer à ces principes ſimples, naturels, faciles à ſaiſir ? des objections tirées d'exemples particuliers qui ne ſçauroient faire regle, & qui d'ailleurs, dans la réalité des faits, s'écartent peut-être beaucoup de la maniere dont ils ſont préſentés ; ou bien des raiſonnemens appuyés ſur des ſuppoſitions dont on ne pourroit reconnoître la juſteſſe que par la derniere analyſe

analyse des affections & des facultés de l'ame & du corps : analyse qui surpasse tout-à-fait nos forces ?

QUOI qu'il en soit des diverses opinions sur le bonheur par rapport aux particuliers considérés individuellement; quelque influence que l'on attribue au moral sur le physique, il n'en est pas moins vrai que la généralité des hommes est faite de façon qu'ils sont ordinairement heureux, quand ils sont à portée de se procurer beaucoup de jouissances. Ceux mêmes, que leur mélancholie, le caractere de leur esprit rend habituellement insensibles aux jouissances qui charment la plûpart des hommes, ne laissent pas, en mille momens de leur vie, de trouver des plaisirs dans ces mêmes jouissances. Il est pareillement certain que la politique ne peut travailler avec fruit au bonheur d'un peuple, qu'en lui procurant les

moyens physiques d'être heureux : elle n'a point de prise sur le reste.

Ainsi, comme les maximes d'administration publique doivent être établies sur ce qui convient au très-grand nombre : comme on ne doit rien exiger de la politique qui sorte de la sphere de son pouvoir ; il est incontestable que ce bonheur, envisagé par rapport à la totalité d'une nation, ne dépend point d'idées fantastiques ; mais porte sur des bases réelles, palpables, pour ainsi dire, qui appartiennent très-évidemment, & presque toutes entiérement au physique. Cette vérité, considérée comme absolue ou comme relative, n'en est ni moins décisive ni moins impérieuse dans la matiere présente.

Une nation est heureuse en proportion de ce que les individus qui la composent ont moins de fatigues, ont des

travaux moins rudes, ont plus de commodités, de ſatisfactions & de plaiſirs; en un mot, ont moins de peines & plus de jouiſſances.

Par un concert invariable, & qui réſulte du fond des choſes, plus une nation eſt heureuſe, plus elle eſt puiſſante; & par une ſuite de cette proportion, plus ſon bonheur a d'étendue, plus il eſt durable: puiſque, ſa puiſſance croiſſant avec ſon bonheur, l'Etat ſe trouve de plus en plus aſſuré contre toute attaque de la part d'une force étrangere.

Cette aſſertion n'a pas beſoin d'un grand développement. On ſent aiſément que la puiſſance d'un Etat ſe forme du nombre de ſes ſujets, de leurs moyens, de leur capacité, & du produit accumulé de mille inventions. On ſent de même que le bonheur des ſujets s'engendre d'une infinité d'inventions devenues des connoiſſances familieres; leſ-

quelles facilitent les travaux, en augmentent le produit; par-là donnent des richesses, multiplient les jouissances & favorisent la population. C'est du même cercle de choses que sortent & la puissance & le bonheur d'un Etat.

Pour opérer le bonheur d'une nation, objet qui doit être le but de la législation, il ne suffit donc pas que les mœurs ou la constitution produisent, comme parmi les Tartares, des soldats durs à la fatigue, aisés à nourrir, féroces dans les combats, propres à conquérir; ni même comme à Sparte des guerriers magnanimes, échauffés par l'amour de la gloire & de la patrie. La vaillance la plus héroïque, toutes les qualités militaires les plus recommandables, n'ont de prix par rapport à l'Etat, qu'en ce qu'elles assurent les succès de la guerre; & les succès de la guerre ne sont désirables que pour mettre à portée

d'étendre ou pour aſſurer le bien-être commun. Quelque néceſſaire que ſoit la partie militaire pour une nation, le légiſlateur, qui ne s'occupe que de cette partie, met un de ſes moyens à la place de ſon but. Il fait comme un homme qui, poſſeſſeur d'un vaſte terrein, employeroit ſa famille à en défendre les approches, ſans ſonger à le mettre en valeur ; & par-là vivroit & feroit vivre ſa famille miſérablement dans la privation de toutes ſortes de douceurs.

Il ne ſuffit pas non plus que le gouvernement donne de grands ſoins aux progrès de l'agriculture, s'il abandonne la guerre, les arts, les lettres ou le commerce. Tout doit marcher de front dans un Etat, pour que la proſpérité publique ſoit complette & durable. Nulle des facultés de l'homme, nul des moyens qui ſont en ſon pouvoir ne doivent être négligés ; non-ſeulement parce

que chacune des facultés de l'homme, chacun des moyens qui ſont en ſon pouvoir peut directement contribuer de quelque choſe à l'augmentation du bien-être particulier & général ; mais encore, parce qu'on ne peut tirer d'aucun art toute l'utilité dont il eſt ſuſceptible, ni le porter à un certain dégré d'excellence que par le concours d'un très-grand nombre d'autres arts & d'une grande diverſité de moyens.

PAR une ſuite de ce dernier principe, le Légiſlateur, qui n'auroit à cœur que l'avancement des arts utiles, devroit encore encourager les arts de pur agrément. Et le Légiſlateur, qui ne chériroit que les arts de pur agrément, devroit pareillement, pour favoriſer leurs progrès, encourager les arts utiles.

CETTE raiſon particuliere montreroit ſeule combien il convient d'animer ſans ceſſe l'émulation, de ne borner

ſur rien l'induſtrie, de ne rallentir jamais le travail & les recherches ſur aucune partie. Mais une raiſon bien plus générale & bien plus importante, fait de ce ſyſtême une néceſſité. C'eſt la conſidération que, d'une part, le bonheur de l'homme conſiſte dans l'étendue de ſes jouiſſances; que les jouiſſances des individus réunis en un corps d'Etat, ne ſe multiplient jamais, ſans que le pouvoir de l'Etat ne croiſſe; & que, d'une autre part, plus les arts ſe propagent & ſe perfectionnent dans un Etat, plus les ſujets acquierent de moyens de jouir: & plus par conſéquent l'Etat acquiert de puiſſance.

Or, comme tout ce qui augmente les jouiſſances des particuliers augmente & leur bonheur & la force de l'Etat dont ils ſont partie, il s'enſuit que la maxime la plus ſacrée d'un bon gouvernement, doit être de favoriſer tout ce qui peut augmenter les jouiſſances de

ses sujets ; puisque de-là dépendent & leur bonheur, qui est l'unique objet de leur réunion en corps d'Etat, & la puissance de l'Etat qui peut assurer la durée de leur bonheur.



CHAPITRE V.

L'HOMME & les sociétés politiques doivent leur bonheur & leur puissance aux arts. Les productions des arts, & par conséquent toutes les choses dont l'homme fait usage au-delà des présens spontanés de la nature, sont du LUXE. L'utile, le commode, l'agréable, sont des variétés absolument du même genre. Le pain & les inventions relatives à la guerre sont du LUXE. Développement de cette proposition. Elle n'effarouche que parce qu'on a des préjugés contraires. Définition du mot LUXE.

ON ne reçoit que des arts l'adoucissement des travaux, la diminution des fatigues, les commodités, l'abondance, & la variété des jouissances. C'est par les arts que l'homme étend la sphere de son pouvoir; & que les sociétés réunies en corps d'Etat acquierent la force, la

richeſſe & le bonheur. Or, tout ce que les arts enfantent, eſt LUXE. C'eſt donc par le goût du Luxe dont l'effet eſt d'encourager les arts, en faiſant rechercher leurs productions, qu'une nation eſt heureuſe & puiſſante.

POUR bien ſentir la vérité de cette propoſition, qui, par les idées ſuperficielles que l'on s'eſt faites du Luxe, choque toutes les notions reçues en cette matiere ; il faut remonter à la premiere origine des choſes, & partir du point inconteſtable que l'homme peut vivre nud, ſans autre ſoin que celui de chercher ſa ſubſiſtance, comme tous les animaux répandus ſur la terre. Puis donc que, par les bienfaits de notre mere commune, notre corps nous ſuffit pour trouver les moyens de maintenir notre exiſtence ; tout ce que nous imaginons au-delà pour ſubvenir plus facilement ou plus agréablement à nos beſoins, ne peut être dans le fond que ſuperflu

par rapport au ſoutien de la vie.

NOUS nous procurons par-là des commodités, des agrémens, des utilités. Mais l'utile, le commode, l'agréable ſont diſtincts du néceſſaire ; & ce qui eſt au-delà du néceſſaire, eſt abſolument luxe en ſoi. L'utile, le commode, l'agréable ſont des variétés d'un même genre, qui ne ſont pas intrinſéquement plus luxe ni moins luxe l'un que l'autre. C'eſt ſeulement, eu égard aux circonſtances relatives, que l'agréable ou le commode peuvent être réputés plus ſuperflus que l'utile.

ON n'attache communément l'idée de luxe qu'à l'agréable : comme aux choſes de décoration & de magnificence, aux délicateſſes de la table, aux recherches dans les plaiſirs.

ON ne fait pas attention que le mérite de l'utile ou du commode ſe réduit toujours, en derniere analyſe, à procu-

rer l'agréable : & que c'eſt, relativement à cet objet, que ce que l'on appelle utile ou commode, eſt ainſi qualifié ; que par conſéquent l'utile & le commode, n'étant que des moyens pour arriver à l'agréable, ne doivent pas, dans la queſtion préſente, être conſidérés en eux-mêmes : mais ſeulement par rapport à leur objet ; & que, leur objet étant l'agréable, ils doivent être rangés de même que l'agréable, dans la claſſe des choſes de luxe : puiſque, ſans cet objet, ils ſeroient ſans uſage & ſans prix.

On n'obſerve pas qu'après les premieres néceſſités de la vie, l'homme a beſoin de l'agréable autant que de toute autre choſe, & que les choſes, qui le déleƈtent, ſont peut-être moins ſuperflues qu'un grand nombre d'inventions qui lui procurent de ſimples utilités. Ce qui plaît intéreſſe autant que ce qui ſert. Il n'y a point en cela d'égarement ni de corruption. Ce qui plaît & ce qui

ſert, ſont l'un & l'autre également bons, chacun en ſon lieu. Une boëte d'or émaillée, où les preſtiges de divers arts réunis ont tracé des tableaux pleins de grace, n'a pas l'utilité d'un manteau. Elle a l'utilité d'une roſe, d'une tulipe, dont la forme & les riches couleurs flattent la vue. L'agrément eſt un bien véritable. La nature veut que nous y ſoyons ſenſibles. Elle-même prend ſoin d'orner ſes ouvrages. Si la terre, ſans fleurs, ſans verdure, ne portoit que des fruits, les humains, ſur ſa triſte ſurface, privés des parfums & de la ſcene riante du printems, ne perdroient-ils rien? N'auroient-ils rien à regretter?

A la conſidération que l'agréable eſt la premiere des ſecondes néceſſités, ajoutez que, depuis pluſieurs milliers de ſiécles, l'agréable fait, autant que l'utile, partie intégrante des choſes les plus uſuelles, même parmi le peuple: telles que les meubles, les vêtemens, les

uſtenſiles, les bâtimens, les armes, les alimens. Par cette raiſon, lors même que l'on borne la dénomination de Luxe à l'agréable, toutes les choſes uſuelles, celles d'un uſage abſolument commun, comme le pain, la draperie, les ouvrages tricotés, doivent, indépendamment de toute autre conſidération, être compriſes parmi les choſes de Luxe. Car, dans ces choſes, l'agréable augmente, ſouvent au décuple, leur valeur; & il n'eſt pas par eſſence inhérent à ce qu'elles ont d'utile; quoique, relativement à l'état actuel, il en ſoit abſolument inſéparable.

L'AGRÉABLE n'eſt donc pas une qualité plus conſtitutive du Luxe que la qualité d'utile ou de commode. Remarquez bien que l'utile, le commode, l'agréable ont la même ſource: la ſenſualité. On a pour but, en ſe ſervant d'une choſe utile, commode ou agréable, de ſe procurer des ſenſations qui plaiſent,

ou de s'épargner des ſenſations pénibles. L'eſprit, qui dirige la forme de nos vêtemens & les ornemens dont nous embelliſſons nos demeures, eſt le même qui a fait imaginer de paîtrir la farine pour en former du pain. L'objet, dans une de ces recherches comme dans l'autre, eſt de flatter les ſens.

Le caractere diſtinctif des choſes de luxe, eſt de n'être pas néceſſaires. D'après ce principe, la claſſe du Luxe englobe l'utile, le commode, l'agréable, une infinité de choſes uſuelles, les laineries communes, le pain même.

Il paroîtra ſans doute ſingulier de voir comprendre dans la claſſe du Luxe, les choſes d'un genre très-néceſſaire aujourd'hui : telles que le pain & les étoffes de laine communes. Pour toute explication, je renverrai aux tems où l'on ignoroit la boulangerie, & où les hommes alloient nuds, ou bien étoient ſimplement vêtus de peaux d'animaux,

comme les gens de la campagne l'étoient en France ſous Charlemagne, & comme preſque tout le peuple l'eſt encore en Hongrie & ailleurs.

Le citadin qui n'a jamais vu dans la maiſon de ſon pere, ni dans la ſienne, que de beau pain blanc, & qui en voit l'uſage parmi les gens de bas état, croit qu'il eſt de l'eſſence de l'homme de ſe nourrir ainſi. Il ne ſe doute pas que ce pain étoit, il n'y a gueres plus de deux cens ans, un pain friand, dont tout le monde ne mangeoit pas, imaginé pour les Chanoines de Notre-Dame, & de-là nommé *pain-de-Chapitre* *. Il ne ſe doute pas que la plus grande partie des meilleurs Bourgeois de Paris ſe contentoient encore ſous Charles IX. de *pain-coquillé*, ou *bis-blanc*, appellé par cette raiſon *pain-Bourgeois*; & que le pain-bis, anciennement appellé *pain-de-brode*,

* *Vid.* Traité de la Police par Lamare.

ou

ou *pain-factice*, étoit la grande consommation de la Ville. On ne se rappelle pas que les Asiatiques, de qui l'occident a reçu ses premiers arts, ne sçavoient point, au temps d'Abraham, faire du pain-levé. On oublie que les Romains, quoique issus de divers peuples déjà anciens dans l'Italie, ne donnerent long-temps d'autre préparation à leur grain que de le faire cuire dans l'eau tout entier avec sa bale; & que, long-temps même après qu'ils eurent appris à le piler, ils s'en tinrent à l'usage de la bouillie.

En général les hommes ne voyent que le présent. Cependant sans parler du *pain-de-chailli*, qui est le *pain-mollet* ordinaire, lequel a été, jusques sous Louis XIII. le pain des Princes & des riches; sans parler du *pain-au-lait*, imaginé pour Marie de Médicis, ni des autres recherches par lesquelles on a enchéri sur cette délicatesse; que de dégrés

de rafinement entre le grain ſimplement cuit tout entier dans l'eau & le pain-levé le plus commun ! Que de dégrés encore entre ce pain groſſier & le beau pain blanc de pâte-ferme ! Quand on obſerve un caractere ſi marqué de luxe dans une choſe que l'habitude & les circonſtances ont aujourd'hui convertie tout-à-fait en premier beſoin, il doit être aiſé de concevoir que le luxe entre pour tout, ou pour preſque tout, dans un grand nombre de choſes où l'on ne ſoupçonne pas qu'il exiſte.

Le rabot d'un Menuiſier, la charrue d'un Laboureur, ſont des choſes de luxe. L'état actuel de la ſociété rend ces inſtrumens plutôt de vraies néceſſités que de ſimples utilités. Mais, pour éclaircir la queſtion préſente, il faut pénétrer juſqu'au fond des choſes : & ne régler ſes idées que d'après l'état de l'homme dans les premiers temps.

L'usage d'un rabot, d'une char-

rue, n'eſt pas, ſi l'on veut, un luxe; en tant que ces inſtrumens ſont de néceſſité par rapport à l'objet pour lequel on les employe. Mais l'objet, qui les a fait imaginer & qui les rend utiles, eſt tout-à-fait de luxe; & par-là les inſtrumens qui ſervent à cet objet doivent être rangés dans la claſſe des choſes de luxe. La charrue & même l'Agriculture, de quelque façon qu'elle s'opere, ſont des inventions nouvelles, eu égard à l'antiquité du monde : inventions, dont la ſuperfluité, quant à la conſervation de l'eſpece humaine, eſt démontrée par l'exiſtence de l'eſpece humaine ſans leur ſecours durant un grand nombre de ſiecles.

On regarde les meubles, les vêtemens, les bâtimens, les uſtenſiles, les armes, comme des choſes de néceſſité; & l'on ne fait conſiſter le luxe que dans les recherches plus ou moins ſuperflues qu'on y ajoute. Mais ces choſes que

l'on approuve ſont du même genre que les recherches que l'on blâme : puiſque ces choſes, dans leur origine, étoient elles-mêmes des recherches, & que l'homme pouvoit s'en paſſer. Cette identité de genre ſur laquelle on ne ſçauroit trop inſiſter, & qu'un eſprit juſte reconnoîtra, quand il ſe donnera la peine d'y réfléchir mûrement, abſorbe toutes les diſtinctions particulieres que l'on voudroit établir, toutes les différences que l'on voudroit faire par rapport aux effets politiques entre les diverſes ſortes de recherches qui ſont préſentement en uſage.

AUCUNE des choſes ajoutées à l'état primitif, quelque oppoſée qu'elle paroiſſe d'abord à l'idée de luxe, ne peut être avec raiſon exceptée de la regle qui déclare luxe tout ce qui n'eſt pas abſolument néceſſaire. C'eſt le luxe qui leur a donné naiſſance ; & c'eſt à cauſe du luxe qu'elles ont du prix.

EXAMINEZ dans les différens temps les inventions relatives à la guerre : vous verrez qu'elles ont été imaginées à l'occasion de circonſtances produites par le luxe, & pour maintenir ces circonſtances. Suivez les changemens faits dans les armes & dans les méthodes que l'on employe à la guerre : vous verrez qu'ils ont été ſuggérés par cet eſprit, qui nous porte ſans ceſſe à chercher les moyens d'améliorer notre ſituation, & d'accroître nos avantages : eſprit qui n'eſt autre que celui du Luxe, dont l'objet eſt le bien-être, & qui, loin d'être blâmable, eſt l'effet le plus juſte de la raiſon dont l'homme eſt doué.

CE n'eſt pas la néceſſité qui a fait imaginer les fuſils, les bombes, les canons. Combien n'y a-t-il pas eu de guerres ſanglantes, de vaſtes conquêtes, de batailles meurtrieres avant ces inventions ? L'eſpoir d'obtenir la ſupério-

rité sur l'ennemi a pu suffire pour les faire adopter d'abord ; mais cette raison n'en a pas maintenu l'usage. Car l'Ennemi s'approprie bientôt de semblables moyens ; & d'un commun accord on eût renoncé à ces inventions, comme on a renoncé au feu grégeois, si chacun n'avoit pas trouvé de l'avantage à les employer. Cette maniere de faire la guerre est devenue générale parce qu'elle est plus facile, plus commode que l'ancienne. Il y faut moins d'attirail : l'effet des armes est plus expéditif ; les actions sont plutôt décidées.

Les motifs ont été les mêmes, & dans l'institution de ces choses d'un genre très-sérieux, & dans l'institution de choses d'un tout autre caractere. Dans tout ce que l'on imagine de nouveau on a pour objet une plus grande facilité, une plus grande commodité, un plus grand agrément. Cesont les seuls motifs que l'on puisse observer dans l'in-

ſtitution, de tout ce que l'homme a inſtitué. Rien de ce qu'il a inventé ne lui étoit néceſſaire au moment de l'invention. Il s'en étoit paſſé juſque-là : & quelques commodités, quelques utilités qu'il ſe ſoit procurées par ſes recherches, il n'en eſt pas moins vrai que, relativement à ſon exiſtence, le fruit qu'il a tiré de ſon induſtrie, étoit, à parler rigoureuſement, un véritable ſuperflu, par conſéquent un luxe.

Si cette propoſition effarouche ; c'eſt que l'on a communément une idée défavorable du luxe. Car, ſi l'on penſoit que le luxe eſt bon : ou ſeulement ſi, comme la juſteſſe le preſcrit, on entendoit par le mot de *luxe* tout ſimplement le *ſuperflu*, l'oppoſé de *néceſſaire :* on ne ſentiroit nulle répugnance à qualifier de ce nom les choſes dont nous tirons le plus de ſervice.

Quand on taxe de luxe une choſe quelconque, on n'entend pas que cette

chose soit sans aucune propriété. Tout ce qu'on veut dire, c'est que l'on peut se passer de la chose dont on parle, qu'elle n'est pas nécessaire. Autrement on ne trouveroit rien que l'on pût taxer de luxe. Car il n'existe rien qui soit en usage, ou dont l'usage continue un certain tems, sans avoir une sorte de propriété, soit d'utilité, soit de commodité, soit d'agrément. Si des esprits bizarres ou puériles introduisent dans la société des nouveautés sans aucun avantage, elles n'y prennent pas : ou elles n'obtiennent qu'une faveur momentanée. Quelque susceptibles que les hommes soient de fantaisie ; quelque pente qu'ils ayent à suivre le torrent de la mode, ils reviennent machinalement à la raison. Les choses, qui n'ont point avec l'organisation de l'homme un tel rapport qu'elles doivent, soit directement soit indirectement, lui apporter du plaisir ou de l'utililé, ne font point d'impression sur lui, ou n'en font pas long-tems.

Il s'en détache bientôt & les dédaigne.

Le mot *Luxe*, pris en lui-même d'une maniere absolue, ne peut donc signifier & ne signifie réellement que les *jouissances superflues*, les *choses superflues* : c'est-à-dire, dont on peut se passer, qui ne sont pas rigoureusement *nécessaires*. Car telle est la valeur du mot *superflu* : on le définit *qui ne sert de rien pour la nécessité*.

Cette explication du mot *Luxe* est la seule qui soit exacte, la seule qui fournisse à l'esprit un point de repos. Toute autre définition ne présentera rien de terminé, rien de clair & de précis. Que l'on essaye d'en donner une différente. Quiconque n'est pas organisé de façon à se persuader qu'il voit nettement, lorsque l'objet, qu'il envisage, est encore confus, finira, après bien des tâtonnemens, par descendre, comme nous, jusqu'à la ligne du plus

étroit néceſſaire pour trouver le point où commence la ſphere du Luxe. C'eſt-là qu'après bien des détours, il en faut venir malgré ſoi. L'on ne fera que s'exhaler en vains diſcours ſur cette matiere, ſi l'on ne poſe pas pour principe, que le mot *Luxe* ſignifie purement & ſimplement, dans ſon ſens fondamental, tout ce qui eſt *ſuperflu*, tout ce qui eſt au-delà du néceſſaire abſolu.



CHAPITRE VI.

Le ſens primitif du mot latin Luxus, *confirme la définition qui a été donnée du mot* Luxe *au Chapitre précédent. Le mot* Luxe *a parmi nous fondamentalement, comme chez les Romains, la ſignification pure & ſimple de* jouiſſances ſuperflues. *Les dictionnaires françois, qui ont défini le mot* Luxe, *ne ſont pas oppoſés à cette aſſertion. Les productions des arts ne donnant que des jouiſſances ſuperflues, ces productions ſont des choſes de* Luxe. *Les ſociétés devant leur bonheur & leur puiſſance aux productions des arts, le* Luxe *eſt donc utile. En effet les peuples, qui en ont le plus, ſont les plus puiſſans.*

Le ſens originel du mot Luxe confirme la définition qu'on a donnée de ce mot au Chapitre précédent. Le mot latin *Luxus*, d'où eſt dérivé le mot fran-

çois Luxe, ſignifioit au propre chez les Romains purement & ſimplement *ſurabondance, ce qui eſt au-delà du néceſſaire, le ſuperflu.* On le voit par des paſſages de différens Auteurs dont la bonne latinité eſt inconteſtable *.

A-TRAVERS les différentes applications que l'on fait parmi nous du mot *Luxe*, on reconnoît pareillement, comme on l'a déja obſervé, que le ſens fondamental qu'il comporte & l'idée ſimple de *jouiſſances ſuperflues*, ſont abſolument les mêmes.

A la vérité, il y a bien quelque confuſion apparente dans l'uſage que l'on fait communément du mot *Luxe.* On qualifie de Luxe en certains cas une choſe; & l'on ne qualifie pas ainſi cette même choſe en d'autres cas. On em-

* On trouvera les preuves de cette propoſition dans une Diſſertation placée en forme d'appendice à la fin de l'ouvrage.

ploye le mot Luxe à l'égard d'une personne en une certaine poſition; on ne l'employe plus à l'égard de la même perſonne, dans une autre poſition, ſans que la différence des cas & des poſitions paroiſſe fondée ſur aucuns principes. Un jugement ſi variable ſemble l'effet de l'inconſéquence.

Le chaos, que préſente à la premiere vue l'uſage que l'on fait communément du mot Luxe, ſe débrouille aux yeux d'un homme attentif. On parvient, en ſuivant la filiation des idées, à démêler le vrai ſens d'une locution qui ſemble d'abord n'exprimer rien de précis. L'ignorance & l'inapplication répandent bien des obſcurités dans le diſcours ordinaire. Il faut quelquefois chercher ce que le vulgaire veut dire, & ne point s'arrêter à ce qu'il dit : comme l'on fait à l'égard des enfans dont on devine les petites conceptions plus ſouvent qu'on

ne les trouve énoncées dans leur langage imparfait.

Ce n'eſt pas parce qu'une choſe eſt agréable, brillante, voluptueuſe, qu'on la taxe de luxe. Ce n'eſt pas non plus parce qu'elle eſt ingénieuſe, parce qu'elle demande un grand travail, parce qu'elle coûte cher. Ce n'eſt pas davantage parce que les riches ou les gens d'un ordre diſtingué en font uſage. Ces circonſtances ſe rencontrent dans des choſes qui ne ſont pas de luxe, auſſi-bien que dans d'autres qui en ſont. Ainſi ces qualités, ces rapports n'étant pas particuliers aux choſes de luxe, ce ne ſont pas ces qualités ou ces rapports que l'on veut déſigner, en diſant d'une choſe qu'elle eſt de luxe. Ce terme a donc une autre ſignification. Cette ſignification ne peut exprimer qu'un rapport commun à toutes les choſes que l'on range dans la claſſe du Luxe, & qui ne

convient point à celles qu'on exclut de cette classe. Or, sous quel aspect les choses de luxe présentent-elles ce rapport? C'est uniquement dans leur opposition avec le nécessaire. Donc en prononçant le mot de *Luxe*, on désigne une chose non-nécessaire, une chose qui, entre autres caracteres, a celui d'être *superflue.*

VÉRITABLEMENT quand vous dites d'une chose qu'elle est de luxe, quelques idées accessoires que vous mêliez au sens principal de ce mot; joignez-y, tant qu'il vous plaira, des idées d'improbation, de mollesse, de profusion, de délicatesse, de ruine: au fond vous entendez toujours que la chose dont vous parlez, donne une jouissance dont on peut se passer, qui est superflue. C'est sur cette idée principale que toutes les autres portent: tellement que, si vous la supprimiez, toutes celles que vous y avez jointes, porteroient à faux, & se

trouveroient manquer entierement de justesse.

De même, quand vous taxez de luxe une personne, quelque inculpation que vous renfermiez dans ce terme, vous partez toujours de l'idée que cette personne se permet des jouissances qui portent ses dépenses au-delà du nécessaire relatif à son état; & par conséquent vous voulez dire qu'elle se permet des jouissances superflues. Car si les dépenses de cette personne, si les jouissances qu'elle se donne & que vous blâmez, étoient nécessaires, le jugement que vous en faites, tomberoit de lui-même. Il n'a d'appui que le sentiment où vous êtes, que ces dépenses, ces jouissances sont superflues.

Les dictionnaires françois, qui ont défini le mot Luxe, ne contredisent pas le systême que nous soutenons ici. Mais ils ne présentent ni nettement ni précisément le sens que nous maintenons être

le

le ſens fondamental implicitement attaché au mot Luxe par tous ceux qui s'en ſervent.

La Grammaire, dit M. de Saint-Lambert, peut rendre de grands ſervices à la Philoſophie : rien n'eſt plus vrai. Des définitions exactes préviendroient une infinité de mépriſes & de faux jugemens. Malheureuſement, il faut l'avouer, une bonne définition demande preſque toujours beaucoup de philoſophie ; & ceux, qui, comme Dumarſais, l'Abbé Girard, ſont doués des qualités propres à ce genre de travail, daignent rarement s'en occuper. L'article *Luxe*, ainſi qu'un grand nombre d'autres, a été traité dans les Dictionnaires avec trop de négligence. Nous allons examiner ici les définitions que donnent du mot Luxe quelques-uns de ces Dictionnaires.

La définition du mot *Luxe* dans le Dictionnaire de Richelet, eſt celle qui approche le plus de l'exactitude. On

y lit *Luxe*, *ſ. m. dépenſe* SUPERFLUE, *ſoit à l'égard des habits ou de la bouche.* Le Luxe ne conſiſte pas en ce que l'on fait une dépenſe *ſuperflue* : il conſiſte dans l'uſage que l'on fait d'une choſe *ſuperflue.* Il eſt vrai que, comme il n'eſt preſque rien dont on puiſſe ſe ſervir ſans dépenſer, la définition de *dépenſe ſuperflue* ne donne point un ſens faux, mais elle ne porte point un ſens net & précis.

Dans le Trévoux on trouve la définition de Richelet, gâtée par une addition mal entendue. Voici l'article : *Luxe*, *ſubſt. maſc. Dépenſe* SUPERFLUE, *ſomptuoſité exceſſive*, *ſoit dans les habits*, *ſoit dans les meubles*, *ſoit dans la table.* L'addition mal entendue dont on veut parler, eſt celle de ces mots *ſomptuoſité exceſſive.* Il ſemble que dès que l'on a défini le mot Luxe *toute dépenſe ſuperflue*, les mots *ſomptuoſité exceſſive*, loin d'ajouter à la premiere définition, comme ils le devroient, l'alterent & l'embrouillent. Car

le mot *Luxe* défini *dépense superflue*, signifie non-seulement *somptuosité excessive*, mais encore tous dégrés de dépense superflue depuis le premier dégré jusqu'aux plus grands excès. Après avoir défini le mot *Luxe dépense superflue*, dire que le mot ainsi défini signifie *somptuosité excessive*, c'est comme si, après avoir défini le mot Bled *tout grain farineux propre à faire du pain*; on disoit que le mot Bled signifie *orge* ou *seigle*: on ne peut pas plus dire l'un que l'autre. Le mot *Luxe*, défini *dépense superflue*, est alors un nom générique qui n'exprime pas spécialement une partie du genre plutôt qu'une autre, mais qui embrasse tout le genre.

Cette addition des mots *somptuosité excessive*, dans la définition que le Trévoux a donnée du mot Luxe, est prise de l'*Inventaire des deux langues Françoise & Latine*, par le Pere Philibert Monet, Jésuite, imprimé en 1635. Le Pere

Monet dit au mot *Luxe* dans ſon Inventaire, LUXE : *ſomptuoſité exceſſive en habits, meubles, train, viandes, & autres pareilles choſes.*

L'ACADÉMIE Françoiſe a ſuivi tout uniment la définition de Monet. Elle l'a inſérée ſans aucun changement, quant au fond, dans ſon Dictionnaire, en cette forme : *LUXE, ſubſt. maſc. ſomptuoſité exceſſive, ſoit dans les habits, ſoit dans les meubles, ſoit dans la table.*

LA définition du mot *Luxe* par *ſomptuoſité exceſſive* n'eſt pas exacte, non-ſeulement quand on la donne en même temps que celle de *dépenſe ſuperflue* : mais auſſi quand on la donne ſeule. On applique le mot de Luxe en mille occaſions où il n'y a point de *ſomptuoſité exceſſive*, ni même de *ſomptuoſité.* Aujourd'hui que les tabatieres d'or ſimple ſont très-communes, elles n'en ſont pas moins un Luxe de l'aveu de tout le monde ; & perſonne ne dira qu'elles

ſont une *ſomptuoſité*, loin de les taxer d'être une *ſomptuoſité exceſſive.* Des épingles de diamans d'un prix très-médiocre, une petite cave, plus élégante que riche, garnie de flacons pleins d'odeurs, ſont des choſes de Luxe : & ne ſont pas certainement des *ſomptuoſités.* Le ſens du mot *Luxe* n'eſt donc point du tout exprimé par les mots *ſomptuoſité exceſſive.* Cette définition eſt donc abſolument défectueuſe.

Les idées de Luxe & de ſomptuoſité s'avoiſinent : cependant elles different notablement l'une de l'autre. Les idées que le mot *ſomptuoſité* réveille ſont celles de faſte, de grande dépenſe, & d'une certaine maniere large de dépenſer qui n'appartient qu'à l'opulence & qui eſt le contraire de la meſquinerie. Les idées, que le mot *Luxe* réveille dans l'état actuel de nos mœurs, ſont celles d'un ſuperflu agréable que l'on recherche autant pour en jouir que pour

ſatisfaire l'oſtentation ; dans lequel on conſulte à-la-fois la ſenſualité, l'élégance, le bon goût ; & qui tient plus de ces qualités, que de la richeſſe.

Quoi qu'il en ſoit de l'inexactitude ou de l'inſuffiſance des définitions du mot Luxe données dans les Dictionnaires, il eſt évident que celle de Richelet, adoptée & placée au premier rang par les Auteurs du Trevoux, rentre entiérement dans le ſens que nous prétendons être le ſens fondamental attaché à ce mot par ceux qui l'employent ; & que la définition du P. Monet, quoique très-fautive, n'eſt pas oppoſée à notre ſentiment : puiſque l'excès de la ſomptuoſité eſt certainement une dépenſe *ſuperflue*, un emploi de choſes *ſuperflues*.

L'idée de jouiſſances ſuperflues &, par extenſion, de dépenſes ſuperflues, eſt l'idée mere de laquelle émanent toutes les acceptions du mot Luxe en François. Il n'y en a pas une qui ne s'y

rapporte naturellement & ſans effort. J'en appelle au témoignage de tous ceux qui ſçavent la langue, & qui poſſedent un peu la métaphyſique de la Grammaire. Si l'on n'applique pas communément le terme de Luxe à des jouiſſances, dans le fond tout auſſi ſuperflues que le ſont celles auxquelles on l'applique, c'eſt que l'on eſt habitué à ces jouiſſances non taxées de Luxe, & que par cette raiſon on les croit néceſſaires.

Les hommes, pour l'ordinaire, ne jettent point les yeux au-delà de l'horiſon borné qui les environne. Sont-ils accoutumés de longue main à certaines commodités : ils regardent ces diverſes commodités comme eſſentielles, comme nées pour ainſi dire avec eux. Ils étendent ce ſentiment juſques ſur ce qui eſt d'un uſage établi dans chacun des différens ordres de citoyens ; enſorte que ce qui eſt d'un uſage commun dans l'un de ces ordres, eſt, pour ceux qui y

ſont compris, réputé ſimple, indiſpenſable; & qu'au contraire, ce qui ſort de l'uſage commun eſt blâmé comme *Luxe*, c'eſt-à-dire, comme *ſuperflu*. De-là vient que l'on eſt choqué de voir une femme de baſſe condition vêtue de ſoie, & qu'on ne l'eſt pas de voir une femme d'un état plus relevé vêtue de même: quoique celle-ci puiſſe être moins opulente que celle-là.

CETTE obſervation eſt la clef des opinions populaires ſur le Luxe, qui, expliquées de toute autre maniere, ne préſentent qu'un chaos où l'eſprit ſe confond. La qualification de Luxe, telle qu'on l'entend donner tous les jours, n'étant réglée ni ſur les beſoins naturels de l'homme, ni ſur l'eſpece des choſes, ni ſur la fortune des perſonnes, ni même ſur le rang légal des conditions entre elles; mais ſeulement ſur l'uſage commun, au jour où l'on parle, des différentes claſſes de la ſociété.

On s'aſſurera par une réflexion très-ſimple, que les hommes penſent & ſe reglent ainſi. A meſure que les arts s'étendent dans une nation ; à meſure que leurs productions ſe multiplient & deviennent d'un uſage plus commun ; les choſes, d'abord compriſes dans la claſſe des choſes de Luxe, ceſſent d'y être compriſes ; & la dénomination de Luxe eſt tranſportée aux choſes de nouvelle invention ou de nouvel uſage.

Lorsque l'on employe le mot Luxe en parlant de la maniere de vivre, on a le plus ſouvent dans l'eſprit une idée qui, bien que formée d'idées relatives, eſt néanmoins abſolue ; & qui a pour oppoſé l'idée d'un néceſſaire quelconque qu'on établit ſuivant ſes habitudes, ſes lumieres ou ſes préventions.

Si l'on a tant de peine à s'entendre mutuellement les uns les autres, en parlant de Luxe ; ſi l'on a ſouvent l'air de ne pas s'entendre ſoi-même ; il pa-

roît donc que cela ne vient point d'un défaut de concert ni d'aucune incertitude ſur la ſignification du mot *Luxe*. Car il eſt aſſez convenu que ce mot ſignifie les *jouiſſances ſuperflues*. La difficulté vient de ce que l'on n'eſt d'accord ni avec les autres ni avec ſoi dans l'application du mot ; & l'on n'eſt pas d'accord, parce que l'on n'a pas une idée exacte de ce qui eſt ſuperflu & de ce qui eſt néceſſaire. Voilà le nœud.

Pour délier ce nœud, il faut s'élever au-deſſus des habitudes, écarter les préjugés, conſulter la nature. Nos mœurs actuelles la déguiſent. Il faut ſe tranſporter en eſprit hors du ſein des ſociétés policées, s'élancer juſqu'aux âges qui ont précédé leur naiſſance, & voir comment l'homme ſubſiſtoit dans les temps antérieurs à toutes les inventions des arts. C'eſt là : c'eſt uniquement là que l'on peut prendre une notion juſte de ce qui eſt réellement néceſſaire. No-

tre essence n'a point changé. Ce qui suffisoit alors pour le maintien de la vie, suffiroit aujourd'hui. Le dénuement où vivent encore plusieurs nations Sauvages differe peu de l'état primitif. Le tableau de leur simplicité doit nous éclairer & guider notre imagination. Préocupés comme nous le sommes par les usages que nous avons sous les yeux dès l'enfance, nous aurions peine, sans l'exemple de ces nations, à discerner les bornes où se renferment les vrais besoins. L'étroit nécessaire une fois reconnu : nulle obscurité sur la sphere du superflu. Où les limites du premier finissent ; le regne du second commence.

LORSQUE le mot *Luxe* a été imaginé, on étoit déjà habitué à un grand nombre de choses de Luxe que l'on regardoit comme *nécessaires* ; & que l'on n'entendoit pas indiquer par ce mot. Il embrassoit mille sortes de

jouiſſances qui n'y ſont plus compriſes. Si ce terme eût été inventé plutôt, il en eût déſigné un plus grand nombre. En partant des idées qui ont donné naiſſance au mot Luxe, & remontant de cette maniere juſques aux temps où les hommes ne poſſédoient rien & jouiſſoient uniquement des dons ſpontanés de la terre, on ne peut s'empêcher de reconnoître le ſceau du Luxe tout autant dans les premieres additions faites à ces dons par l'induſtrie humaine, que dans les jouiſſances ajoutées par les recherches modernes à celles qu'on avoit déjà. L'analogie entre ces choſes eſt parfaite.

Nous ne donnons donc point une extenſion arbitraire à la ſignification du mot Luxe, quand nous l'appliquons à tout ce qui n'eſt pas de néceſſité. Tel eſt le ſens de ce mot dans l'intention de tous ceux qui l'employent. Nous démontrons ſeulement ici que les carac-

teres qui font généralement appliquer le nom de Luxe à certaines choſes, ſe trouvent pareillement & complettement dans tout ce qui n'eſt pas de la plus étroite néceſſité. Le vulgaire qualifie de Luxe certains objets, & ne qualifie pas de même d'autres objets qui ne ſont pas plus néceſſaires : s'il agit ainſi c'eſt en quelque ſorte contre ſon deſſein ; c'eſt par ignorance, par inattention. Ses préjugés & ſes habitudes l'empêchent d'appercevoir les caracteres du Luxe où ils ſont : mais ces caracteres n'en exiſtent pas moins, quoique le vulgaire ne les apperçoive pas ; & l'idée de ſuperflu étant attachée dans la langue au mot Luxe, il n'eſt pas libre à quiconque ſçait voir, à quiconque raiſonne, de ne pas comprendre dans la claſſe du Luxe tout ce qui a le caractere de ſuperflu.

AINSI, d'une part, l'idée eſſentielle attachée au mot *Luxe* étant celle de

jouissance superflue ; d'une autre part ; les jouissances procurées par les arts ayant toutes le caractere de *superflues*, quoique le vulgaire ne le voye que dans les choses de nouvel usage, il s'ensuit que toutes les jouissances que nous tenons des arts, sont Luxe. Or, à l'exception d'un très-petit nombre de jouissances, auxquelles l'art n'a pû rien ajouter, parce qu'elles ne dépendent point des objets extérieurs, ou parce que les objets extérieurs dont elles dépendent ont été formés par la nature d'une maniere propre à complétter ces jouissances, l'homme dans l'état actuel de la société n'ayant nulle jouissance que l'art n'ait créée ou dans laquelle il n'ait enchéri sur la nature ; il s'ensuit, malgré l'opinion commune, que parmi nous, à considérer les choses intrinsequement, toutes nos jouissances sont *luxe*, soit quant à la forme seulement, soit quant au fond & quant à la forme tout ensemble.

D'UN côté, tout ce que nous avons au-delà de notre corps, tout ce que nous ajoutons aux premiers dons qui nous ont été faits, étant *luxe ;* d'un autre côté, les nations les plus puissantes, les plus heureuses étant celles qui ont le plus de ces choses de luxe, & les nations les plus foibles, les plus malheureuses étant celles qui en ont le moins; peut-on, à s'en tenir à cette considération seule, se défendre de penser que le Luxe est utile aux sociétés politiques ?

MAIS, indépendamment de ce motif, une autre raison tout-à-fait décisive se présente en faveur du Luxe. Tout le monde convient que les choses utiles, comme l'annonce l'épithete qui les désigne, font en particulier le bien des hommes, & en général celui des corps politiques. Or les objets utiles & ceux que l'on taxe de luxe, quoique distingués les uns des autres dans l'usage commun, étant comparés par un œil philosophi-

que au néceſſaire rigoureux, ne forment abſolument qu'un ſeul & même genre. Les choſes d'un genre ne peuvent, par une ſuite de l'homogénéïté des qualités qui les conſtituent d'un même genre, avoir, par ces qualités, les unes un effet, les autres un autre. Elles ne peuvent, par exemple, être les unes profitables, les autres nuiſibles à l'égard du même ſujet. Donc il n'eſt pas poſſible de concevoir que ce que l'on nomme Luxe, étant du même genre que ce que l'on nomme utile, n'opere pas des effets politiques pareils à ceux de l'utile; & que l'un ne concourre pas comme l'autre, chacun dans ſa proportion, au bien de la ſociété.

A la vérité les choſes d'un même genre peuvent avoir des qualités très-diſſemblables outre les rapports communs conſtitutifs du genre ſous lequel on les range; & peuvent par conſéquent avoir des effets tout différens. L'aconit

&

& l'orvale font l'un & l'autre du regne végétal, & n'en ont pas moins des propriétés fort oppofées.

Mais les effets, réfultans des rapports communs qu'ont entre elles les chofes qui forment un genre, font néceffairement les mêmes dans chacune des chofes de ce genre, quelques propriétés particulieres qui d'ailleurs s'y rencontrent ; & de ce qu'une chofe produit un effet en raifon des qualités qui lui font communes avec toutes les chofes de fon genre, il faut en conclurre que toutes les chofes de ce genre produifent le même effet ; puifqu'elles ont en elles la caufe de cet effet ; & que l'efficacité de cette caufe ne pourroit être détruite fans que le caractere de leur genre ne le fût également.

Les recherches dont les fruits font appellés utiles, ne fourniffent que des chofes dont on peut fe paffer. Leur principe eft le defir du bien-être. Ces

recherches s'exécutent par le travail. Elles étendent & diverſifient les moyens de jouir. Tous ces caracteres ſe trouvent dans les recherches dont les fruits ſont appellés ſuperflus. Auſſi l'effet des unes & des autres, à l'égard de l'homme, eſt-il en derniere analyſe parfaitement ſemblable. Les unes & les autres ajoutant à ce qu'il a, l'enrichiſſent & lui donnent des ſenſations agréables, ou lui en épargnent de pénibles.

CET effet, à l'égard de l'homme individuel, réſulte néceſſairement des rapports communs que ces deux ſortes de recherches ont entre elles. L'état de ſociété ne change point ces rapports. Par conſéquent, de même que ces recherches, conſidérées ſous l'aſpect le plus généraliſé, n'ont pas & ne peuvent avoir, par les qualités qui leur ſont communes, des effets différens les unes des autres à l'égard de l'homme individuel; de même, l'état de ſociéte, ne chan-

geant point ces rapports, elles n'ont pas & ne peuvent avoir des effets différens les unes des autres à l'égard des sociétés politiques.

Pour que les choses que l'on nomme vulgairement Luxe, & celles qu'on nomme exclusivement utiles, produisissent les unes des effets essentiellement différens de ceux que produisent les autres sur les hommes & sur les sociétés politiques, il faudroit que ces deux especes de choses différâssent l'une de l'autre par des qualités d'une essence entierement différente. Or ces choses sont absolument de même nature au moral ainsi qu'au physique. Il est impossible, quand on les envisage dans leur rapport avec l'étroit nécessaire, de découvrir dans les unes aucun caractere véritablement essentiel qui ne se trouve complettement dans les autres.

En un mot, le Luxe, à quelque point qu'on veuille le distinguer de

l'utile, n'eſt, auſſi-bien que l'utile, tout ſimplement au fond, que la jouiſſance des biens créés par la nature & appropriés par l'art à notre uſage. Pourquoi ne ſeroit-il pas avantageux aux Etats ? Ses recherches, ſes travaux, comme ceux dont l'utile eſt l'objet, étendent nos facultés, nous ouvrent des reſſources, & multiplient nos richeſſes !



CHAPITRE VII.

Les détracteurs du Luxe ne s'entendent pas eux-mêmes ; ils appliquent arbitrairement le mot Luxe, qualifiant de Luxe des choſes du même genre que celles qu'ils ne qualifient pas ainſi. Examen de leur ſentiment. Vaines objections contre le Luxe. Les adverſaires du Luxe ne l'attaquent point dans ſa véritable univerſalité. L'opulence & la puiſſance d'une nation procedent de ſes dépenſes.

Les détracteurs du Luxe ſemblent s'aveugler volontairement. Ils n'appellent point Luxe ce qui eſt d'un uſage ancien. Leurs imputations ne tombent que ſur les recherches nouvelles. Ils ne veulent point voir que ce qu'ils permettent comme uſité, comme non-répréhenſible, eſt du même genre que ce qu'ils condamnent ; ni faire réflexion que ces choſes qui n'attirent point leur cenſure,

ont eu leur tems de nouveauté & méritoient alors, ſelon leurs principes, autant d'être taxées de luxe que ce qu'ils proſcrivent. Ils ne veulent point voir que ces recherches nouvelles qu'ils blâment, ſont la ſuite naturelle du perfectionnement des arts & des progrès de l'eſprit & du goût.

On ſe procure aujourd'hui mille commodités, mille agrémens qu'on ne ſe procuroit pas autrefois : parce que l'on ſçait aujourd'hui mettre plus d'entente dans ce que l'on fait : on a plus de fineſſe & de génie. On bâtit préſentement des demeures plus grandes, plus ornées, diſtribuées plus commodément que dans le douzieme ſiecle ; parce qu'on a l'eſprit de ſentir que cela eſt mieux; & que les progrès des arts mettent en état d'exécuter ces choſes. C'eſt ainſi qu'on a élargi ſucceſſivement & pavé les rues ſi étroites & ſi fangeuſes ſous le regne de S. Louis.

LES hommes ont toujours porté le Luxe auſſi loin qu'ils l'ont pû. Le défaut de moyens ou de connoiſſances les a ſeul arrêtés. Jamais l'intention ne leur a manqué. Cela eſt tout ſimple. On augmente ſon bonheur en étendant ſes jouiſſances. Dans tous les tems le produit foible ou fort des travaux a été conſommé, ſous Hugues Capet comme ſous le regne préſent. Or ſous Hugues Capet, par exemple, ou bien le travail n'équivaloit qu'à la conſommation indiſpenſable du travailleur & de ſon maître, quand le travailleur en avoit un : ou bien il la ſurpaſſoit. Si le travail n'équivaloit qu'à la conſommation indiſpenſable, ce n'étoit pas par ſyſtême qu'on ne conſommoit pas au-delà ; c'étoit par impoſſibilité de conſommer davantage, par pénurie. Si le travail ſurpaſſoit la conſommation indiſpenſable, il en réſultoit un fonds qui ne pouvoit être conſommé qu'en choſes non-indiſpenſables, & conſéquemment qu'en

Luxe d'une eſpece ou d'une autre. Car la préciſion rigoureuſe qu'on doit ſuivre en matiere de raiſonnement, n'admet point ici de milieu: les choſes ſont ou néceſſaires ou ſuperflues; & ce qui eſt ſuperflu eſt Luxe.

Un payſan de North-Hollande occupe une maiſon bien bâtie, garnie de meubles; a des armoires remplies de linge, de hardes; a de l'argenterie, une batterie de cuiſine de cuivre; ſe nourrit de viande & de bierre. Un payſan du Limoſin habite une mauvaiſe chaumiere, n'a ni meubles ni linge ni hardes, vit de châtaigne & d'eau. Voilà deux hommes de même nature, ayant les mêmes beſoins, dont les conſommations ſont fort différentes, & qui ſubſiſtent également. Si celui des deux qui conſomme le moins, a le néceſſaire, l'autre a certainement un grand ſuperflu. Or le payſan du Limoſin a le néceſſaire, puiſqu'il ſubſiſte, qu'il éleve

des enfans, & que ſes peres ont vécu comme lui. Si vous ne taxez pas de Luxe les conſommations du North-Hollandois, ſur quel fondement vous appuyerez-vous pour taxer de Luxe les délicateſſes, les ſomptuoſités de l'homme très-riche? Toutes ces jouiſſances, celles de l'un comme celles de l'autre, conſidérées relativement à l'étroit néceſſaire, ſont homogenes. Nul trait ne les diſtingue. Elles ont toutes un objet commun, le bien-être : objet que le Nort-Hollandois & l'homme très-riche recherchent avec le même empreſſement dans la proportion de leurs moyens reſpectifs & ſelon que les circonſtances le leur permettent.

FORMEZ une ſuite d'états depuis celui du payſan aiſé qui jouit de ſon aiſance, juſqu'à celui de l'homme le plus riche qui jouit de ſa richeſſe, enſorte que les gradations de cette échelle ne ſautent aucun des degrés qui peuvent dif-

férencier ces états ; n'eſt-il pas vrai que du premier de ces états au ſecond, du ſecond au troiſieme, & ſucceſſivement juſqu'au dernier, les dépenſes varieront & croîtront ſi imperceptiblement de proche en proche que, ſi vous n'avez pas qualifié de Luxe les dépenſes du premier, vous ne pourrez, en parcourant graduellement toute l'échelle, taxer de Luxe les dépenſes du dernier, ſans ſortir de toute analogie. Tant les dépenſes qui ſont au-delà de l'étroit néceſſaire ont toutes de reſſemblance dans leur objet & ſe confondent pleinement par-là les unes avec les autres. Tant elles ſont d'une ſeule & même eſpece, conſidérées dans leur rapport avec l'étroit néceſſaire.

Si les détracteurs du Luxe ſe donnoient la peine de mettre en maſſe les effets de tout un peuple, de les évaluer & de les partager en deux claſſes, l'une qui comprît ce qu'ils appellent Luxe,

& l'autre ce qu'ils n'appellent point Luxe ; ils trouveroient que la valeur de ce qu'ils appellent Luxe, n'eſt peut-être pas la centieme partie de la valeur de ce qu'ils n'appellent point Luxe. De-là ils concluroient ſans doute que ſi quatre-vingt-dix-neuf parties d'une maſſe ne ſont pas préjudiciables à l'Etat, une centieme partie ne ſçauroit l'être.

Il eſt aiſé de ſe figurer l'état des premieres ſociétés dans leurs commencemens. Le Luxe étoit alors très-peu de choſe. Les ſociétés étoient auſſi très-foibles. Suivez leurs progrès juſqu'au tems actuel : vous verrez le Luxe s'accroître ſans ceſſe, & leurs richeſſes, leur puiſſance s'accroître pareillement. Il n'y a pas de comparaiſon à faire entre la France préſente & l'ancienne Gaule conquiſe par Céſar. La Gaule, lorſque les Romains y pénetrerent, nourriſſoit à peine quatre millions d'habitans, qui preſque tous vivoient durement, vêtus

de peaux, ſans meubles, dans de méchantes maiſons formées de poteaux & de claies, la plûpart bâties au milieu des bois. Aujourdhui la France, qui ſans doute pourroit être plus floriſſante, a dans ſon ſein plus de dix-huit millions d'habitans, dont un million au-moins jouit de la plus grande abondance & des délices de la vie. La moitié du reſte vit dans l'aiſance; les plus malheureux de l'autre moitié ſont moins miſérables que les trois quarts & demi des Gaulois ne l'étoient. Le pays eſt le même. Les arts, enfans du Luxe, ont ſeuls produit la différence de ces ſiècles reculés au nôtre.

Jettez les yeux ſur la face du monde & paſſez les nations en revue. Les peuples où vous trouverez le plus de Luxe, ſont les peuples les plus puiſſans. La France, l'Angleterre, l'Italie tiennent ſans doute le premier rang dans l'Europe; ce ſont les contrées où

le Luxe regne avec le plus d'éclat. Quel renom de puiſſance & de grandeur les anciens peuples de l'Aſie, ſi fameux par leur Luxe, n'ont-ils pas acquis! Préſentement même que l'Aſie, malgré l'effet deſtructeur des gouvernemens qui y ſont établis, conſerve encore quelque Luxe; combien n'efface-t-elle pas l'Afrique & l'Amérique dont les malheureux habitans ne connoiſſent preſque rien au-delà des premieres néceſſités de la vie?

Qu'on y réfléchiſſe ſérieuſement. En quoi conſiſte la force d'un Etat? N'eſt-ce pas dans les moyens des particuliers? En quoi conſiſtent les moyens des particuliers? N'eſt-ce pas d'une part dans leur induſtrie, & de l'autre part dans les biens, de quelque eſpece qu'ils ſoient, acquis par leur induſtrie au-delà de leur ſubſiſtance? Et d'où ces biens tirent-ils leur prix? D'où l'induſtrie re-

çoit-elle ſon activité ? N'eſt-ce pas du goût du Luxe ?

Ainsi, ſoit que l'on ſe regle par les démonſtrations du raiſonnement, ſoit que l'on veuille s'appuyer ſur l'autorité des faits, on reconnoîtra que le Luxe, loin d'empêcher un Etat de fleurir, eſt un reſſort ſi néceſſaire que ſi vous le ſupprimez, nulle nation ne peut plus être heureuſe ni puiſſante. Il y a plus : l'objet, pour lequel les hommes ſe ſont réunis en ſociété, eſt dès-lors manqué ; puiſque c'eſt préciſément le deſſein de ſe procurer des jouiſſances de Luxe qui les a raſſemblés. Parler contre le Luxe, c'eſt parler contre la richeſſe, l'aiſance & les arts : c'eſt s'élever contre les mêmes choſes que dans d'autres occaſions on appelle en témoignage de la proſpérité publique.

On objecte que le goût du Luxe, en augmentant les deſirs & les conſom-

mations de chaque individu, fait augmenter néceſſairement le prix des ſalaires dans toutes les claſſes; que l'Etat eſt alors dans la néceſſité de payer plus cher ſes ſtipendiaires, & que ce ſurhauſſement de dépenſe, le minant par degré, finit par le ruiner. Nous pouvons aiſément répondre à cela. Il eſt très-vrai que le goût du Luxe fait augmenter le prix des ſalaires : mais ce n'eſt pas ſimplement parce qu'il augmente les deſirs & les beſoins; c'eſt parce qu'il augmente les richeſſes, en augmentant l'induſtrie, l'ardeur pour le travail, ſource de preſque tous nos biens. Si donc, par l'exiſtence du Luxe, le Gouvernement eſt obligé de payer plus cher; il a auſſi de plus grandes reſſources. Sa dépenſe & ſa recette ſe proportionent, & l'Etat gagne par le Luxe d'être plus heureux & plus puiſſant.

Ce n'eſt point l'avidité des ſtipendiaires qui décide de leur ſolde. Il n'y

a point de ſimple fuſilier dans les troupes qui ne voulût avoir le traitement d'un Général, s'il eſpéroit de l'obtenir. Il n'y a point de ſubalterne dans les bureaux qui ne voulût avoir le traitement d'un Miniſtre, ſi l'on conſentoit à ſes demandes. Ce ſont les moyens réels du conſommateur qui fixent ſa conſommation; & ce ſont les moyens réels de la maſſe des conſommateurs qui taxent le prix d'une denrée exiſtante. Les prétentions des ſtipendiaires ne peuvent donc jamais forcer le Gouvernement d'excéder les moyens naturels qu'il a pour les payer. Si le ton général de la nation exige qu'on accorde un traitement abondant à ceux que les affaires de l'Etat obligent d'employer; ce même ton annonce que la nation eſt dans une telle ſituation qu'elle peut fournir au tréſor public de quoi ſubvenir à cette dépenſe.

Voila ce qui ſe trouvera vrai,

toutes

toutes les fois qu'une économie éclairée par la raison, modifiée par les circonstances, telle enfin qu'elle doit être pour être sage, présidera aux dépenses publiques. On n'infirmera point cette assertion par l'exemple de quelques Royaumes où semble régner un esprit de vertige; où pour cent moutons il y a cinquante bergers; où la paie des soudoyés n'est pas réglée sur la fortune générale de l'Etat, mais sur la richesse de la Capitale ou de la Cour, & plus encore, sur l'incurie avec laquelle un Gouvernement trop abandonné à sa propre prudence, trop sûr d'imposer à son gré des contributions proportionnées à ses dissipations, prodigue ses finances.

Quiconque propose un systême, entend que les choses, auxquelles ce systême doit s'appliquer, seront dans l'ordre où elles doivent être. Si le desordre prend la place de l'ordre: alors toutes les combinaisons peuvent manquer leur

effet, ſans que le ſyſtême en lui-même en ſoit moins juſte. Le Luxe favoriſe la proſpérité des Etats : mais c'eſt autant que la conſtitution du Gouvernement n'en altere pas l'utile influence. Avec une mauvaiſe conſtitution, il n'y plus de plan qui ſoit bon. Il faut bien ſe garder, en raiſonnant d'après des faits ſur un principe politique, de lui attribuer des vices qui découlent uniquement de la forme du Gouvernement établie dans le pays où l'on obſerve ces faits.

On commet cette faute, lorſque l'on impute au Luxe de rendre les hommes vénaux, de leur ôter par-là tout eſprit public, & de les diſpoſer à la ſervitude. Les hommes ne ſe vendent que quand on peut les acheter. Supprimez les facultés du corrupteur : ils reſteront incorrompus au milieu du plus grand Luxe. Au contraire, quiconque aura beaucoup de graces à répandre & un grand pouvoir dans la main, ſe les aſ-

ſervira, ſoit qu'ils s'adonnent au Luxe, ſoit qu'ils ne s'y adonnent pas. Ce n'eſt pas le Luxe qui les rend corruptibles: ils le ſont par leur propre caractere. Les hommes ſe donnent pour du pain comme pour de grandes ſommes d'argent. Sp. Mælius aſpire dans Rome à la Royauté : il gagne la moitié du peuple avec les bleds qu'il diſtribue; & ſans l'activité du Sénat qui découvrit le projet de Mælius, les Romains, ſi jaloux de leur liberté, l'auroient peut-être perdue dès-lors.

PAREILLEMENT l'eſprit public ne s'affoiblit généralement dans les membres d'un Etat que quand cet eſprit ne leur apporte aucun avantage; & l'on ne renonce à la liberté que quand on déſeſpere de la conſerver. Le Luxe n'opere point ces malheureuſes diſpoſitions de l'ame. Elles proviennent d'une conſtitution de Gouvernement où les droits

du peuple & du Prince sont mal combinés pour l'intérêt commun.

C'EST auſſi par mépriſe que l'on reproche au Luxe de prendre par degré un tel empire ſur les eſprits qu'enfin ceux mêmes qui s'y ſentent le moins de penchant, ſont contraints par bienſéance, par raiſon d'affaires de s'y livrer audelà de leurs moyens, & de ſacrifier pour cela non-ſeulement le repos de l'eſprit, mais encore ſouvent les beſoins réels ou du moins les ſatisfactions les plus douces & les plus raiſonnables. Ce déſordre, dont les ſuites au reſte intéreſſent plus les particuliers que l'Etat, ne vient pas de la nature du Luxe. C'eſt encore à la conſtitution du Gouvernement qu'il faut attribuer cet effet. On ne ſe jette avec ardeur dans les dépenſes outrées de pure oſtentation, cette conduite ne devient générale, que dans les pays où la loi fléchit ſous le puiſſant

& n'eſt forte que contre le foible; où la faveur décide de tout; où l'on ne peut ſe flatter de rien obtenir avec l'aide ſeule de l'équité, du mérite & de la raiſon; & principalement où l'argent ſeul ouvre preſque toutes les portes qui conduiſent aux honneurs, aux dignités, aux emplois diſtingués. On ſent qu'alors ce n'eſt point le goût du Luxe qui domine lors même que l'on paroît s'y abandonner entierement. On eſt entraîné par des motifs tout-à-fait étrangers à ce goût, par des vues de vanité, d'ambition, de fortune; & même, en bien des cas, par la vue ſimple de ſe maintenir dans l'état où l'on eſt.

En Suiſſe, en Hollande, en Angleterre, on ne voit nulle part la diſparate ridicule qui réſulte d'un extérieur ſomptueux & d'une miſere intérieure. Les dépenſes s'y diſtribuent plus judicieuſement. Pourquoi cela? Les hommes ne ſont pas là d'une autre nature qu'ailleurs.

Ils n'ont pas un diſcernement plus fin ſur ce qui conſtitue véritablement le bien-être ; & ſi l'on relevoit la dépenſe générale du total des habitans de ces contrées, & qu'on la combinât avec le nombre des habitans , on trouveroit qu'ils dépenſent par tête en commodités , en ſuperflu , en luxe enfin , beaucoup plus que ne font des peuples auxquels on ſe croit en droit de reprocher le luxe le plus déréglé. La bonne conduite des Anglois, des Suiſſes & des Hollandois à cet égard s'explique par la conſtitution politique de leur pays. L'arbitraire n'y a pas lieu. Les offices n'y ſont pas vénaux. La vigueur des loix, & la ſageſſe des inſtitutions y diſpenſent de courir après le crédit, après la réputation d'être riche. On peut s'en paſſer parmi eux ſans compromettre ni ſa ſûreté ni ſon avancement. En quelque lieu que ce ſoit où regnent d'autres mœurs avec une autre conſtitution de gouvernement, inutilement entreprendroit-on de

réformer ces mœurs par la voie des exhortations, tant que la conſtitution politique n'y ſera point changée.

Les adverſaires du Luxe ſentent ſi bien que les choſes de luxe ſont néceſſaires au bonheur des hommes & à la puiſſance des Etats, qu'ils ſe gardent d'attaquer le Luxe dans ſa véritable univerſalité. Leurs déclamations n'embraſſent, comme on l'a déjà obſervé, que certaines parties du Luxe; quoique ces parties ſoient tout-à-fait du même genre qu'une infinité d'autres qu'ils n'appellent point Luxe.

Considérons avec ces cenſeurs les choſes qu'ils qualifient de Luxe, & conſidérons-les comme ſi elles méritoient cette qualification excluſivement. Comptons pour rien l'identité de genre que ces ſortes de dépenſes ont avec d'autres qu'ils ne deſapprouvent point; identité cependant qui devroit mettre ces dépenſes à l'abri de toute repréhenſion.

LES dépenſes que les adverſaires du Luxe condamnent, ont pour objet l'extenſion des commodités de la vie, la décoration, les délicateſſes de toutes ſortes, le faſte, les plaiſirs recherchés. Il faut à cet égard admettre de deux choſes l'une. Ou ceux qui ſe permettent ces jouiſſances, ne conſomment que leur revenu, ou ils vont au-delà. Si ceux qui ſe les permettent ne vont point au-delà de leur revenu, ces dépenſes en remplacent d'autres d'une eſpece différente, qui conſommeroient également le revenu. Car il n'eſt point queſtion ici d'épargnes. Chacun en général conſomme ſon revenu. D'ailleurs les épargnes ne font jamais qu'une ſtagnation paſſagere. Si les amateurs des choſes que l'on taxe vulgairement de Luxe, ne ſe renferment point dans leur revenu, il faut qu'ils y ſuppléent en créant par leur induſtrie des valeurs égales à leur dépenſe. Les hommes ne ſe donnent rien pour rien les uns aux

autres. Perſonne n'eſt diſpoſé à ſe fatiguer pour faire part gratuitement à autrui des fruits de ſon labeur.

Ainsi de ces ſortes de dépenſes il ne réſulte nul préjudice pour l'Etat, lorſqu'elles n'excedent pas le revenu ; puiſqu'elles ne font dans ce cas que tenir lieu d'autres manieres de dépenſer. Quand les ſatisfactions de ce genre excedent le revenu, il en réſulte des avantages pour l'Etat ; puiſqu'elles provoquent ainſi d'autant plus le travail & l'induſtrie qui par leurs productions augmentent la maſſe des valeurs & des jouiſſances nationales. On peut aller plus loin & dire que le goût de cette ſorte de Luxe, lors même qu'il ne ſort pas des bornes du revenu, eſt plus avantageux à la République que beaucoup d'autres eſpeces de jouiſſances. Il nourrit l'émulation parmi les artiſtes. Il excite les recherches, les inventions. Il accélere le progrès des arts.

On doit en conſéquence établir pour

maxime que l'opulence & la puiſſance d'une nation qui poſſede un grand territoire naiſſent de ſes dépenſes : ſurtout lorſque ſes dépenſes ont pour objet les productions nationales. Le travail eſt le pere de l'opulence. La terre inépuiſable dans ſes dons, récompenſe toujours la ſueur de l'homme laborieux qui la ſollicite, en le comblant de richeſſes à proportion de ſes ſoins & de ſes peines. Mais l'appas ſeul des jouiſſances encourage le travail. L'abondance des biens n'eſt qu'un avantage ſtérile, ſi l'on ne trouve pas à en faire un uſage qui plaiſe. Sans l'eſpoir des ſatisfactions qu'on peut tirer de l'opulence, on ne daigneroit pas prendre la peine de devenir opulent. L'aſſurance, qu'on a d'échanger à ſon gré le ſuperflu, eſt ce qui crée le ſuperflu. C'eſt cette cauſe active qui fertiliſe les champs, fait fouiller les mines, enfante les inventions, les découvertes & tout ce qui rend une nation floriſſante & redoutable.

CHAPITRE VIII.

*Discussion du ſentiment de quelques Economiſtes modernes par rapport au Luxe *. Un bon Gouvernement doit diminuer ſes dépenſes pour que ſes ſujets ayent du Luxe. Cette maxime eſt préférable à l'eſprit des Loix ſomptuaires. Heureux effets du Luxe.*

Toutes les ſortes de dépenſes volontaires tournent au profit de l'Etat : parce que toutes provoquent le travail, & que la production ſuit le travail. Il n'y a de diſtinction à faire que du plus au moins dans l'utilité dont elles ſont à la République. Les plus avantageuſes ſont celles qui animent le plus les arts, & dont les objets ont le plus de conſiſtence & de durée.

Les différences, que quelques économiſtes modernes veulent établir par

* Quand on parle des Economiſtes modernes dans cet Ouvrage, on n'a en vue que ceux dont les ſentimens y ſont diſcutés.

rapport à la reproduction des biens de la terre entre les dépenses qui se payent à la classe qu'ils appellent *productive*, & celles qui se payent à la classe qu'ils appellent *stérile*, dans laquelle ils comprennent tout ce qui n'est pas aliment ou matiere premiere, sont absolument illusoires. Ils posent pour base de leur systême qu'une somme, dépensée annuellement à la culture de la terre, rapporte annuellement le double de cette somme; & donne par conséquent un produit net égal à la premiere dépense. Ils prétendent ensuite que la reproduction continue, quand on dépense une moitié de ce produit net dans la classe stérile & l'autre moitié dans la classe productive; mais que la reproduction est arrêtée, si l'on dépense dans la classe stérile seulement un sixieme en sus de la moitié du produit net. Cette idée n'a nul fondement. 1°. Si la moitié du produit net peut être employée sans inconvénient dans la classe stérile; comment un sixeme de plus qui y seroit porté,

pourroit-il nuire ? 2°. Tant que le cultivateur conſervera les mêmes moyens dont il a eu beſoin pour la premiere production, il doit en obtenir de nouveau une ſemblable, de quelque maniere que le produit net ſe conſomme ſoit dans la claſſe productive, ſoit dans la claſſe ſtérile.

Ce produit net eſt le produit d'une terre, défalcation faite des avances annuelles qu'exige la culture. Les avances annuelles, ſuivant ces Auteurs, comprennent la nourriture du bétail, la nourriture du Colon, ſes gages, les profits de l'Entrepreneur, l'entretien des inſtrumens ruraux, les intérêts des avances primitives, ſur le pied de dix pour cent. La défalcation des avances annuelles, ainſi composées, embraſſe non-ſeulement toutes les avances poſitivement néceſſaires à la culture pour une année, mais encore toutes les ſommes néceſſaires pour l'aſſurer à jamais : vû que l'in-

térêt des avances primitives, ſur le pied de dix pour cent, ſuffit, & même avec profit, pour rétablir ces avances à meſure qu'elles dépériſſent. Le ſort du produit net n'importe donc pas phyſiquement à la reproduction ?

Ce revenu net, à quelque propriétaire qu'il appartînt, pourroit être livré en denrées. Que le propriétaire, affamé comme un autre Eréſicthon, conſomme ſeul ces denrées, ou qu'il les partage avec une troupe de gens à ſon choix, ou que par bizarrerie il les brûle: dans l'un ou l'autre de ces cas il eſt évident que la terre n'en continuera pas moins de produire annuellement le même revenu net; puiſqu'elle a conſervé les reſſorts de ſa fécondité, qui ſont les avances annuelles du cultivateur.

Cela poſé: comment ce revenu net, dépenſé dans la claſſe ſtérile au profit d'ouvriers actifs, intelligens, qui rendent des ouvrages pour le pain qu'on

leur donne, nuiroit-il plus à la reproduction que s'il étoit consommé par des fainéans ou réduit en cendre?

Ce que les écrivans dont nous parlons disent de la nécessité du retour à la terre de tout le produit de la terre, est absolument faux, non-seulement à s'en tenir à la lettre de leur expression, mais encore à considérer l'idée qu'ils ont voulu exprimer. Nulle partie des produits de la terre n'y retourne, si ce n'est en fumier. On ne fait usage des biens de la terre qu'en les consommant. Le sort de ce qui est porté à la classe productive est à cet égard parfaitement semblable au sort de ce qui est porté à la classe stérile. Les dépenses prises sur le produit net & payées à la classe productive, ne peuvent tourner au profit de la production qu'autant que le cultivateur, au lieu de les employer en consommations de plaisir, les applique à de nouvelles cultures. Les dépenses également prises sur le produit net &

portées à la classe stérile, économisées & appliquées de même, auroient le même effet. Ainsi, nulle différence à faire par rapport à la reproduction entre une dépense & une autre.

Pour constituer une différence entre les effets du Luxe de subsistance & ceux du Luxe de décoration, ces économistes mettent en fait que *les dépenses des riches étant tournées du côté de la subsistance, soutiennent le prix des productions de la meilleure qualité, & par-là entretiennent par gradation le bon prix des autres productions à l'avantage du revenu territorial.* Rien de plus erroné que cette proposition. La concurrence pour les vins exquis, par exemple, diminue la concurrence pour les vins de moindre qualité; & par conséquent le renchérissement des grands vins n'influe pas avantageusement sur le prix des vins communs. Ainsi, la concurrence pour les productions de la meilleure qualité, loin d'améliorer le revenu

venu territorial tourne à ſon préjudice. Car la maſſe des productions de qualité commune a une valeur bien plus conſidérable que la maſſe des productions de qualité fine. C'eſt la concurrence tournée vers les productions communes qui doit donner le plus grand revenu territorial. Or, le Luxe de décoration produit cet effet en multipliant infiniment les petits conſommateurs, au lieu que le Luxe de ſubſiſtance diminue leur nombre.

Ce qui réſulte du Luxe autre que celui de ſubſiſtance, toutes les fois qu'il ſe ſatisfait par des acquiſitions de choſes nationales, eſt que, ſi le revenu d'une nation, étant pouſſé à ſa plus haute valeur, ſuffit pour ſoutenir dans l'abondance un million d'hommes adonnés à la bonne-chere, ce Luxe attirera ou fera croître dans cette nation un plus grand nombre de millions d'hommes qui vivront très-ſobrement.

Il résulte aussi que le très-grand nombre dans cette nation sera pauvre en matieres premieres par relation, en ce qu'y ayant beaucoup plus d'habitans dans le pays que la terre n'en peut soutenir dans l'abondance, il faudra que les jouissances du même fonds se partagent en un plus grand nombre d'individus.

Mais dans cette même nation dont le revenu territorial peut soutenir dans l'abondance un million d'hommes par exemple, & chez qui la population s'est accrue à la quantité de quatre millions d'hommes par le Luxe, autre que celui de subsistance, il est à remarquer qu'en compensation de ce que les jouissances d'un certain genre sont plus partagées, il y a les jouissances nouvelles de tout genre qui naissent de l'industrie des trois millions d'hommes survenus : jouissances telles que parmi les quatre millions qui composent cette nation lu-

xueuſe, il y en a peut-être un million qui vivent par-là beaucoup plus heureuſement que ne vivoit ſur le même territoire l'unique million de gourmands ſuppoſés : jouiſſances telles que la puiſſance de cette nation en eſt augmentée ; puiſqu'il eſt conſtant qu'un Etat eſt moins fort par la maſſe des productions qu'il poſſede, que par l'uſage qu'on en ſçait faire.

Il réſulte encore que, ſi la population d'un Etat ne fait ſa puiſſance qu'autant qu'une partie de cette population peut être détournée de ſon emploi ſans nuire à la reproduction, on a par le Luxe une plus grande quantité de nationnaux diſponibles que l'on peut en les retirant des arts les moins utiles, & par conſéquent, ſans nuire à la reproduction, employer à la guerre, à la marine, &c.

Le bien d'un Etat demande donc que

le Gouvernement favoriſe le Luxe, non pas en en donnant l'exemple ; mais en accordant la plus grande liberté à l'induſtrie du travailleur & à la fantaiſie du conſommateur, & ſur-tout en diminuant les dépenſes publiques autant qu'une économie bien entendue le permet pour laiſſer à ſes ſujets le moyen de faire des dépenſes de Luxe. Les dépenſes du Gouvernement qui vont au-delà de ce qu'exigent la majeſté du Trône, le maintien de l'ordre public & le bien des affaires générales, ſe prennent ſur le peuple ſans lui rien donner en échange. Elles le plongent dans le découragement & dans l'impuiſſance. Les dépenſes des particuliers en leur procurant des jouiſſances les animent mutuellement au travail ; & le travail, apportant l'abondance des choſes uſuelles & conſommables, enrichit l'Etat en même temps qu'il rend les ſujets heureux. Le Luxe du Gouvernement (c'eſt-à-dire, toutes dépenſes faites pour un objet inutile au

bien de l'Etat, & toutes dépenſes portées plus haut qu'elles ne pourroient l'être, lors même qu'elles regardent un objet utile) eſt deſtructeur : il anéantit l'émulation & les moyens. Le Luxe des particuliers eſt fécond. Il excite l'induſtrie & multiplie les productions.

C'EST cette maxime ſalutaire qu'il faut ſubſtituer aux loix ſomptuaires : loix ineptes, qui liant les bras de l'indigent, rendant la fortune du riche inutile, ſouffleroient la ſtérilité ſur les terres & ſur les eſprits, ſi d'elles-mêmes elles ne tomboient pas en déſuétude. Nul ſyſtême ne peut aſſurer davantage le bonheur des ſujets & la proſpérité des Etats, qu'un ſyſtême qui donne la plus grande énergie au reſſort le plus capable de développer les facultés de l'homme, & de mettre à profit tous les tréſors que la terre nous offre. Il n'eſt point de principe plus digne d'être adopté par un Souverain, ſoit qu'il n'aſpire qu'à ſe

rendre puiſſant, ſoit que pénétré de la connoiſſance de tous ſes devoirs, il ſe regarde comme un fidele adminiſtrateur qui doit répondre à la confiance dont il eſt honoré, ou comme un pere de famille qui veut le bonheur de ſes enfans.

Ce goût du ſuperflu, goût né avec nous, qui nous a fait quitter les bois, quels heureux effets n'a-t-il pas opérés ſur le globe! conſidérez-en le ſpectacle. Dans les pays où le Luxe eſt connu, vous voyez une immenſe quantité de villes, une innombrable population, de vaſtes champs cultivés qui rapportent de riches moiſſons: par-tout la ſubſiſtance eſt aſſurée: l'ordre regne & la nature eſt embellie. Dans ces contrées que d'arts, que d'inventions, que de choſes à l'uſage des hommes! Quelle puiſſance & que de jouiſſances les peuples ont trouvées dans le produit de leurs travaux! Ils ſont les dominateurs du monde; &

c'eſt chez eux que l'humaine nature atteint le plus haut dégré de bonheur dont elle ſoit ſoit ſuſceptible. Au contraire dans ces climats nouveaux, où l'induſtrie de l'homme encore enveloppée lui laiſſe peu d'activité pour le ſuperflu, les meilleurs ſols n'offrent que des déſerts ſans bornes. La nature n'y préſente qu'une ſcene informe. Ses richeſſes éparſes pêle-mêle s'y perdent dans la confuſion. L'eſpece humaine errante en petit nombre dans les forêts, ſoumiſe aux rigueurs des ſaiſons, livrée ſouvent aux horreurs de la diſette, eſt dans ſes plus heureux momens obligée de combattre pour ſa ſubſiſtance avec tous les animaux.

Fin de la premiere Partie.

THÉORIE
DU LUXE.
SECONDE PARTIE.

THÉORIE
DU LUXE;
OU
TRAITÉ

DANS lequel on entreprend d'établir que le Luxe eſt un reſſort non-ſeulement utile, mais même indiſpenſablement néceſſaire à la proſpérité des Etats.

Le ſuperflu, choſe très-néceſſaire.
Volt. Mondain.

SECONDE PARTIE.



M. DCC. LXXI.

TABLE DES CHAPITRES DE LA SECONDE PARTIE.

THÉORIE



THÉORIE DU LUXE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

La proscription exacte du Luxe rameneroit à l'état primitif ; cet état est très-inférieur à l'état de civilisation ; les adversaires du Luxe, qui établissent des choses de Luxe & des choses de non Luxe, n'ont nulle regle pour appliquer raisonnablement leur systême.



Eux qui déclament contre le Luxe ne se doutent pas que de conséquence en conséquence leurs principes rameneroient

à l'état primitif. On ne peut attaquer aucune des choſes que l'art produit à l'uſage des hommes, qu'avec des raiſons qui militent également contre toutes ces choſes. Aſſurément l'opinion des adverſaires du Luxe n'eſt pas que les hommes gagneroient à vivre en Sauvages iſolés. Le ſort d'un Orang-Outang * n'offre rien qui ſoit capable de tenter.

La conduite unanime des hommes qui dans aucun pays ni dans aucun temps ne ſe ſont bornés aux préſens ſpontanés de la terre ; la répugnance extrême que tout individu civiliſé, médiocrement fortuné, ſentiroit, je ne dis pas ſimplement pour la vie purement ſauvage, mais même pour la vie des Sauvages réunis en corps de nation, quoique ceux-ci connoiſſent des douceurs ignorées des hommes iſolés ; tout cela démontre que l'état primitif, ſuffiſant pour conſerver l'exiſtence, eſt incomplet pour le bien-être.

* Ou homme des bois.

A la vérité quelques Coureurs de bois Anglois & François, habitués par la nécessité des circonstances à la maniere de vivre des Iroquois & des Hurons, s'y sont enfin fixés par choix. Au contraire, aucun Sauvage n'a pu jusqu'ici s'accommoder de nos mœurs : les essais qu'on a faits pour les y plier n'ont jamais réussi sur aucun individu pris en particulier. Seulement la communication fréquente avec les Européens a produit à la longue de légers changemens dans les nations les plus nombreuses. Il naît de-là une induction, ce semble, assez forte ; sçavoir, que notre état n'a pas réellement les avantages que nous croyons. Ces faits doivent néanmoins s'expliquer autrement.

Les Coureurs de bois Anglois & François, qui se sont fixés à la maniere de vivre des Sauvages, perdoient peu à se séparer des Européens parmi lesquels ils jouissoient de peu d'avantages. Ils ga-

gnoient de n'avoir plus ſous les yeux des objets de comparaiſon capables de leur rendre leur ſituation plus déſagréable. On pourroit encore avec vraiſemblance attribuer à une certaine ſingularité de caractere le parti qu'ils ont pris : car les exemples en ſont très-rares. A ces conſidérations il s'en joint une autre plus profonde, plus philoſophique, qui rend également raiſon & de leur conduite & de l'éloignement que les Sauvages ont pour vivre parmi nous : ſans qu'on ait ſujet d'en rien conclure contre l'état de civiliſation.

L'ESPRIT plus développé chez les peuples civiliſés acquiert une ſoupleſſe qui rend les hommes propres à s'accoutumer à tout ; au lieu que l'ignorance profonde des peuples Sauvages ne leur permet d'admettre que difficilement des idées nouvelles, quelque voiſines qu'elles ſoient de celles qu'ils ont déjà ; & rend leur cerveau tout-à-fait inacceſſible

à des idées éloignées de leurs conceptions ordinaires. C'eſt faute d'eſprit qu'ils rejettent nos uſages : comme on voit parmi nous des enfans de bonne famille ayant en partage un eſprit groſſier, refuſer des profeſſions douces & diſtinguées & ſe vouer à la condition de Soldat ou à d'autres vacations dures & peu relevées. Il faudroit une ſuite de générations & des ſiecles d'exemples & d'inſtructions bien ménagées pour amener ces peuples pied-à-pied au point d'apprécier nos mœurs. Alors, ſuffiſamment éclairés, ils les préféroient aux leurs. L'hiſtoire même des Nations Sauvages en fournit la preuve. Quelque peu avancées qu'elles ſoient vers la civiliſation parfaite, il ne s'en trouve aucune parmi elles qui ait reculé d'un pas : il s'en faut beaucoup. Celles que les guerres ne détruiſent pas s'étudient ſuivant leurs facultés à augmenter le petit nombre de commodités qu'elles connoiſſent ; & lorſqu'une nation, pourſuivie

avec acharnement par une nation plus puiſſante, eſt obligée de ſe diſperſer, les individus qui la compoſent ne rentrent point dans l'état primitif. Ils cherchent d'autres nations qui veuillent bien les adopter.

En effet, qui n'avouera que, ſi la ſimple exiſtence eſt un bonheur, c'eſt le ſeul que connoiſſe le Sauvage qui n'eſt que chaſſeur : bonheur acheté par des fatigues extrêmes, par une inquiétude toujours renaiſſante ſur la ſubſiſtance, par les ſouffrances que cauſe l'intempérie des ſaiſons ; bonheur enfin qui ne peut ſuffire qu'à la plus groſſiere ſtupidité.

L'homme civiliſé, à le prendre même dans les dernieres claſſes de la ſociété, dès que ſon travail lui fournit ſes beſoins, a moins de détreſſes & paſſe des jours moins triſtes que l'homme Sauvage. Dans tous les climats les

hommes, qui vivent errans en petites bandes, portent ſur leur face l'empreinte de l'infortune. Les peines exceſſives du corps, les craintes continuelles froiſſent, pour ainſi dire, leurs traits. Ces hommes ſont laids, tout en eux annonce la mélancholie & l'accablement. L'aſpect qu'ils préſentent eſt un ſûr garant de leur miſere. La douleur, la ſatisfaction, toutes les affections de l'ame ſe peignent ſur le viſage, & même dans toute l'habitude du corps. Elles n'y laiſſent qu'une trace paſſagere, lorſqu'elles ſont paſſageres. Si le ſentiment eſt permanent il donne aux traits une configuration durable ; & le caractere qu'il imprime ſe tranſmet de génération en génération d'une maniere toujours plus marquée, quand la ſituation des individus ne change pas. Comparez les traits des riches de nos villes avec les traits des pauvres de nos campagnes, la forme humaine dégradée dans ceux-ci, embellie dans ceux-là, manifeſte au

premier coup d'œil la différence de leur ſort.

L'HOMME, doué d'une intelligence qui ſe développe peu-à-peu, & plus ou moins ſuivant les circonſtances, remplit les vues dans leſquelles il a été créé, lorſqu'il applique cette intelligence à ſe procurer une vie douce & agréable. Il vit ſeul & comme les brutes, tant qu'il ne peut pas faire mieux. Il découvre ſucceſſivement l'uſage qu'il peut faire des choſes qui l'environnent. Il les employe, & rend ſa condition meilleure. C'eſt ainſi que les Caſtors vivent ſolitairement dans les bois quand des obſtacles s'oppoſent à leur inſtinct. Mais ſi rien ne les contrarie ils ſe réuniſſent ſous les eaux, & s'empreſſent de conſtruire des cabannes.

RAPPELLER les hommes à l'état primitif, ne ſeroit les rappeller ni à une meilleure ſituation ni à leur deſtination naturelle. Le Luxe des nations civili-

ſées

ſées eſt tout autant dans la nature que les mœurs ſauvages ; puiſque le Luxe procede néceſſairement de l'intelligence inhérente à l'organiſation de l'homme. L'état de Sauvage eſt un état commençant & imparfait. L'état de Luxe eſt un état plus avancé, moins incomplet. Regretter l'âge où les hommes vivoient nuds, & ſe nourriſſoient de chaſſe & de fruits agreſtes, c'eſt ſe plaindre qu'ils ayent uſé de leurs avantages, & que négligeant les dons du génie qui leur ont été faits, ils ne ſe ſoient pas reſtraints au ſort des animaux dépourvus d'entendement. Une penſée ſi fauſſe ne peut jamais venir qu'à l'eſprit d'un mélancholique égaré dans ſes rêveries, ou d'un charlatan qui s'abuſe en s'efforçant d'abuſer les autres. La magie du ſtyle le plus impoſant, employée dans ces derniers temps en faveur de cette opinion par un Ecrivain qui s'eſt dévoué aux ſophiſmes les plus étranges, n'a pas fait de proſélytes.

QUAND il ſeroit auſſi vrai qu'il ne l'eſt pas que les arts, comme des Philoſophes l'ont dit, en ajoutant aux beſoins des hommes, ont augmenté leurs peines; il n'en ſeroit pas moins abſurde de vouloir rappeller les mœurs Sauvages. Car enfin il faut toujours partir du point où ſont les choſes. Le retour à l'état Sauvage eſt entiérement impraticable pour les nations civiliſées.

AUSSI les adverſaires du Luxe ne prétendent-ils point ramener le genre humain dans les bois, ni le dépouiller des fruits de ſon induſtrie. On ne leur impute point ce ridicule deſſein. C'eſt à leur inſçu que leur ſyſtême mene à ce terme. Ils admettent les vêtemens, l'apprêt des alimens & une infinité de choſes ſemblables. En cela même leur façon de penſer eſt tout-à-fait inconſéquente, deſtituée de principes & ſans nulle notion diſtincte. Le plus ſimple vêtement, le moindre apprêt des ali-

mens, ſont inconteſtablement du Luxe à la rigueur du terme, entendu comme l'analogie & la chaîne des idées conduiſent néceſſairement à l'entendre. Dès qu'ils admettent l'uſage de ſe vêtir, celui de cuire, d'aſſaiſonner les nourritures, & mille autres recherches, ils approuvent donc un certain dégré de Luxe comme raiſonnable, & ſeulement ils réprouvent ce qui paſſe ce dégré; enſorte qu'ils n'appliquent le mot de Luxe qu'à cet excès. Or, où eſtiment-ils que l'excès commence & de quelle maniere le caractériſent-ils? Comment établiſſent-ils des diſtinctions d'eſpece entre des choſes abſolument de même eſpece? Sur quoi décideront-ils que telle choſe eſt Luxe, & que telle autre ne l'eſt pas?

Si je puis, ſans Luxe, me couvrir de peaux de mouton ſimplement paſſées & taillées dans une forme qui convienne à mon corps pour m'en laiſſer les mouvemens libres; ſi je puis de même,

ſans qu'on me reproche aucun Luxe, pouſſer mon induſtrie plus loin, & me fabriquer un vêtement avec la laine groſſierement filée de cet animal; mérite-je d'être taxé de Luxe, lorſque, perfectionnant ma filature & ma fabrique, je m'habille d'une plus belle étoffe? Je ne fais en cela qu'uſer de mes moyens & de mon intelligence pour remplir le mieux qu'il m'eſt poſſible une intention que l'on approuve, qui eſt celle d'être vêtu. Dès qu'on me permet de mettre le moins du monde l'art en uſage pour me procurer une jouiſſance quelconque, ſur quels principes m'interdiroit-on de déployer tout l'art dont je ſuis capable? Dira-t-on que l'habileté de l'exécution conſtitue le Luxe?

Si je puis ſans Luxe employer à me vêtir la laine d'un animal, je puis, ſans encourir de reproche, employer pareillement la dépouille de tout autre animal & toute matiere converſible en

vêtement, poil-de-chevre, lin, coton, ſoie. Ces matieres ont le même rang dans la nature. Dès qu'elles ſont à ma portée, je puis indifféremment m'en ſervir ſelon mon diſcernement ou ma volonté. Aucune n'a plus qu'une autre intrinſéquement un caractere de Luxe. Il en eſt de même de toutes les choſes que j'applique à mon uſage. Le genre de la matiere que j'employe ne fait pas que la choſe ſoit par-là plus ſuſceptible d'être taxée de Luxe. L'or, le plomb, les diamans, les cailloux, ſont des productions de la terre intrinſéquement égales. Mon choix eſt repréhenſible ou ne l'eſt pas, ſuivant que les qualités de la matiere choiſie répondent ou ne répondent pas à mon intention. Il n'y a pas d'autres regles en conſidérant les choſes d'une maniere abſolue.

Ainsi, dès que l'on ne taxe pas de Luxe l'uſage d'une commodité, la for-

me la plus recherchée qu'on lui donne, ni la matiere qu'on y employe ne peuvent, abſtraction faite de toute relation, lui mériter cette imputation : puiſque toutes les matieres ſont en elles-mêmes égales, & que ce ne peut être un Luxe de faire de ſon mieux ce que l'on fait. Dans les vrais principes le Luxe conſiſte à ſe ſervir d'une choſe dont on peut abſolument ſe paſſer. Ne regardez-vous point comme Luxe l'uſage d'une choſe dont on peut ſe paſſer ? Dèſlors vous ne pouvez plus accuſer de Luxe la recherche dans la forme de cette choſe ni dans le choix de la matiere dont elle eſt fabriquée. Car évertuer ſon induſtrie pour rendre cette choſe auſſi commode & auſſi agréable qu'il eſt poſſible, c'eſt agir conſéquemment. La raiſon dicte de faire enſorte qu'une commodité que nous voulons avoir ſoit auſſi complette qu'il eſt en notre pouvoir de le faire.

Les ennemis du Luxe ne peuvent

donc trouver l'excès qu'ils blâment ni dans la forme de la chose ni dans la matiere qu'on y employe, tant qu'ils considerent cette chose hors de toute relation. Ils n'inculperont point de Luxe les Péruviens parce qu'ils cimentoient d'or fondu leurs bâtimens, ni les Chinois parce que chez eux les gens d'un moyen état sont vêtus de soie, & que leur vaissellle commune est de porcelaine. Il faut qu'ils se rabattent sur la rareté des choses, sur le prix qu'elles coûtent, sur les facultés des particuliers, sur leur rang : c'est-à-dire, sur des élémens vagues, sur des bases variables, arbitraires, & même tout-à-fait incertaines.

Une denrée est rare aujourd'hui : elle devient commune avec le temps par les soins qu'on prend de la multiplier. On paye chérement une invention dans sa nouveauté : on l'achete ensuite à vil prix, lorsqu'un grand nombre d'ouvriers s'adonne à travailler dans ce

genre. Cette denrée, cette invention, sera donc un Luxe dans un temps, & ne le sera pas dans un autre ? Mais lorsqu'on taxe de Luxe ceux qui se procurent ces choses, sur quoi se détermine-t-on ? n'est-ce pas sur leurs facultés ou sur leur rang ?

A l'égard des facultés : qu'y a-t-il de plus mobile, de plus inconnu que les facultés d'un particulier ? Qu'y a-t-il de plus versatile que l'emploi de ces facultés ? Vous taxez de Luxe un homme qui fait des dépenses d'un certain genre, parce que vous ne supposez pas que sa fortune admette ces dépenses. Cependant elle les admet : elle est plus considérable que vous ne pensez : ou bien cet homme épargne sur des objets sur lesquels vous n'épargnez pas ; il se met par-là en état de se satisfaire sur les objets que vous condamnez. Dans l'un ou l'autre cas vous l'inculpez mal à-propos. Quand un homme fait des dé-

penſes de Luxe, il eſt prouvé par le fait qu'il a pour le moment au-moins le moyen de les faire. Il eſt ſans reproche ſi ces dépenſes ne portent point atteinte à ſon bien-être. Détériore-t-il par-là ſes affaires : alors ce n'eſt point ſon goût pour le Luxe qui doit lui attirer le blâme : c'eſt ſon inconduite. Il encourroit un pareil blâme quand il ſe dérangeroit par toute autre ſorte de dépenſes, ou même par la pareſſe. Tout ſe réduit pour ceux qui ſe ruinent par le Luxe, à la faute qu'ils font par rapport à eux-mêmes de dépenſer plus qu'ils ne devroient. La maniere dont ils dépenſent plus qu'ils ne devroient aggrave peut-être leur faute au moral. Mais cette faute plus ou moins grave par rapport à eux-mêmes, eſt nulle par rapport à l'Etat, ſeul point dont il eſt ici queſtion.

A l'égard du rang : outre que l'orgueil établit arbitrairement plus de claſſes que

le bon ordre de la ſociété n'en exige, & plus que les loix n'en conſtituent, il ſemble que la dignité n'autoriſe pas à ſe permettre des choſes qui pourroient devenir pour les autres d'un mauvais exemple; & que par conſéquent ſi une choſe eſt Luxe pour le commun des habitans, le rang de celui qui ſe la permet, ne doit pas lui ôter cette qualification. D'ailleurs l'ordre des rangs varie ſuivant mille circonſtances. La politique du Prince, ſa fantaiſie, celle du public, éleve & rabaiſſe tour-à-tour & des particuliers & même toute une claſſe de citoyens. Ce qui étoit Luxe pour ces perſonnes avant leur faveur ceſſe donc alors de l'être, & redeviendra Luxe pour elles quand le moment de leur faveur ſera paſſé.

QUE penſer d'un ſyſtême qui ne porte ſur rien de fixe, ſur rien de général, & qu'on ne peut jamais être ſûr d'appliquer à propos. N'a-t-il pas tou-

tes les marques qui caractérisent des idées superficielles, confuses & sans justesse. A en juger par cela seul, un pareil systême peut-il être jamais une regle de politique ? Combien plus n'est-il pas à rejetter, quand on réfléchit que, pour l'admettre un moment, il faut faire violence à sa raison, & reconnoître gratuitement des distinctions de Luxe & de non-Luxe entre des choses qui sont au fond absolument de même espece, qui partent du même esprit & qui, strictement parlant, ne sont pas plus nécessaires les unes que les autres ?

Puisque toutes les jouissances dues aux arts sont au fond également de Luxe, ou si on l'aime mieux, sont de la même espece, du même caractere, ont le même motif pour origine, produisent toutes le même effet général qui est de donner des sensations agréables ou d'en épargner de pénibles; ne som-

mes-nous pas en droit de conclure malgré les déclamations des rigoriſtes, qu'il n'y a point de différence à faire entre ces jouiſſances, ni au moral ni au politique ; & qu'elles ne peuvent être chez les particuliers plus préjudiciables au bien public les unes que les autres.

VAINEMENT diroit-on que l'état des choſes introduit par la formation des grandes ſociétés & par le progrès même des arts oblige de diſtinguer ces jouiſſances, & de qualifier les unes de *néceſſaires*, les autres de *ſuperflues*.

IL eſt bien vrai que l'état préſent de la ſociété nous ôte les moyens de trouver notre ſubſiſtance dans les dons ſpontanés de la terre, & que non-ſeulement il nous oblige de prendre notre néceſſaire le plus étroit dans des productions de l'art, mais même qu'il nous conſtitue un néceſſaire factice, ou ſi l'on veut d'habitude, devenu par la coutume &

par les circonſtances, preſque auſſi impérieux que s'il étoit naturel.

S'ENSUIT-IL de-là que le vrai néceſſaire dans l'état de ſociété, & à plus forte raiſon le néceſſaire factice, en quelque cercle qu'on le circonſcrive, ſoit fourni par des inventions émanées d'un eſprit différent de celui qui nous a conduit à des jouiſſances plus recherchées? Si ces inventions qui fourniſſent le néceſſaire dans l'état actuel ont élevé l'homme au-deſſus de l'état primitif, ont rendu les ſociétés puiſſantes, pourquoi ne voudroit-on pas reconnoître que les inventions qui portent les jouiſſances plus loin, étant de la même cathégorie, procédant du même eſprit, produiſant le même effet général, contribuent pareillement pour leur part à la force, à la proſpérité publique?

LE néceſſaire tel qu'on prétend l'aſſigner pour chacun ſelon ſon état, eſt

tellement d'opinion, eſt ſi peu fondé ſur les beſoins naturels de l'homme, en un mot eſt ſi improprement appellé de ce nom, qu'il varie à l'infini, non-ſeulement d'une claſſe des habitans d'un Royaume à une autre claſſe ; mais encore d'un individu d'une claſſe à un autre individu de la même claſſe.

CETTE différence dans la compoſition de ce que l'on appelle habituellement le néceſſaire : différence que l'on établit ſur des convenances, ſur des relations, adminiſtre une preuve ſenſible de l'identité de genre qui ſe trouve entre le ſuperflu & ce néceſſaire prétendu. Cette identité ſubſiſte conſtamment entre ces choſes, quoique l'état de ſociété demande qu'on les diſtingue. Elle eſt inadmiſſible parce qu'elle eſt fondamentale, abſolue ; & la diſtinction, introduite par l'état de ſociété n'étant que relative, s'éclipſe devant elle.

D'AILLEURS perdons de vue l'état

primitif, & reconnoiſſons pour un moment que, dans l'Etat où nous vivons, il y a une différence eſſentielle entre le ſuperflu & le néceſſaire, quoique l'un & l'autre ſoient donnés par les arts. Que gagneroient à cela les antagoniſtes du Luxe?

Le dernier point, auquel un homme peut ſe réduire dans l'état actuel de la ſociété, eſt le vrai néceſſaire actuel. Nulle autre regle ne peut être bien aſſiſe. Tout ce que l'on ajoute à ce dernier point, eſt délicateſſe, commodité, ſuperflu, Luxe. Ma fortune, mon rang, mes facultés, qui m'autoriſent, ſuivant les préjugés reçus, à me conſtituer un néceſſaire compoſé de beaucoup de commodités & de recherches, ne changent ni la nature de ces choſes ni l'effet des dépenſes qu'elles entraînent. Ainſi ce qui eſt Luxe pour le dernier homme du dernier ordre des habitans d'un Royaume, eſt eſſentiellement Luxe pour

tout autre homme de ce Royaume, quelque élevé en dignité, quelque riche qu'il ſoit. Car tous les hommes ſont de même nature. Or ſi le riche, l'homme élevé en dignité & chacun à proportion ſelon ſon rang & ſa fortune, peut, ſans nuire à l'Etat, étendre ſes jouiſſances au-delà du néceſſaire convenu pour le dernier homme du dernier ordre; toutes les jouiſſances qui paſſent ce terme, étant eſſentiellement Luxe, il faut reconnoître que le goût du Luxe ne porte point atteinte au bien public, même lorſque ce goût n'eſt meſuré ni ſur le rang ni ſur les facultés de ceux qui s'y livrent. Le Luxe n'acquiert point une nouvelle nature par ſon union avec le rang ou la fortune, & par conſéquent ſes effets par rapport à la machine politique, ſont les mêmes, ſoit qu'il ſe trouve ou non accompagné du rang ou de la fortune.

CHAPITRE II.

Quoique quelques Economiſtes modernes paroiſſent combattre le Luxe *; ils ne ſont pas cependant opposés à l'uſage des choſes déſignées par le mot* Luxe *dans notre langue. Ils donnent à ce mot un ſens totalement différent du ſens qu'il a eu juſqu'ici. Définition qu'ils donnent de ce mot. Examen de la définition qu'ils en donnent. Motif de cette définition* *.

Nous ne comptons point parmi les adverſaires du Luxe quelques Economiſtes modernes, qui paroiſſent l'attaquer dans leurs écrits. En cela ils font illuſion au Public. Ils ont abſolument dépouillé le mot Luxe du ſens qu'il a dans notre langue. Quand ils parlent du *Luxe*, ils ne veulent point

* On n'a en vue dans ce Chapitre que les Economiſtes dont les ſentimens y ſont diſcutés.

parler de ce que l'on entend en françois par *Luxe ;* ils ont les mêmes principes que ceux qui ſont établis dans ce Traité. Ils diſent que *ſi le propriétaire des productions travaille pour les multiplier le plus poſſible au-delà des portions néceſſaires à ſa ſubſiſtance & à celle des agens de la culture, il faut qu'il ait pour motifs déterminans d'une part l'aſſurance de la paix & de la liberté de jouir ; de l'autre la certitude d'échanger l'excédent pour ſe procurer des jouiſſances variées par l'induſtrie* (*a*) ; que *ſans l'induſtrie, le commerce & les arts, il n'y a point de jouiſſances variées, utiles & agréables & BIENTOT PLUS DE FRUITS NI D'HOMMES DISPONIBLES* (*b*). Les jouiſſances variées par l'induſtrie, procurées par le commerce & par les arts, ſont ce que nous

---

(*a*) *Ephémérides du citoyen* par M. l'Abbé Baudeau, année 1767. tom. II. Partie premiere, n. 4. pag. 89 & 90 *des Hérédités foncieres.* Ce Journal eſt continué depuis Mai 1768 par M. Dupont.

(*b*) *Ibid.* tom. III. Partie 2. n. 2. pag. 162. *Vrais Principes du droit naturel.*

entendons & ce que l'on entend en françois par *Luxe*. Sans ces jouïssances ils pensent qu'il n'y auroit BIENTÔT PLUS DE FRUITS NI D'HOMMES DISPONIBLES. C'est aussi ce que nous soutenons.

Ils appellent *LUXE l'interversion de l'ordre naturel, essentiel des dépenses nationales qui augmente la masse des dépenses non productives au préjudice de celles qui servent à la production & en même tems au préjudice de la production elle-même* (*a*). La conséquence qui résulte de cette longue définition, est que ses auteurs ne voient point de Luxe dans les dépenses de quelque espece qu'elles soient, excepté dans celles qui entament les avances nécessaires à la reproduction ou nécessaires à l'amélioration de la culture. De maniere que, ainsi qu'ils s'en expliquent eux-mêmes (*b*), *la MAGNIFI-*

(*a*) *Eph. du cit.* année 1767. tom. I. troisieme Partie, n. 1. pag. 202 & 203 *du Luxe & des Loix somptuaires.*
(*b*) *Ibid.* pag. 204 & 205.

CENCE QUELCONQUE N'EST POINT UN LUXE quand elle n'enleve point aux avances productives la portion qui leur est due. La dépense LA PLUS PARCIMONIEUSE EST LUXE quand elle est faite aux dépens de la production. Un extravagant vend ses biens sans les avoir dégradés ; il en dissipe le prix. IL N'Y A POINT LA DE LUXE. Un avare pour entasser de l'argent dans son coffre-fort, épargne la culture de ses fonds. IL Y A LA UN VRAI LUXE.

Certes cette nomenclature est très-étrange. A de pareilles idées quelqu'un reconnoit-il les siennes sur le Luxe? Non sans doute. Quoi! l'avare, qui se prive de tout & qui dans la crainte de se dessaisir de son argent, ne fait pas les frais nécessaires pour la culture de ses terres, EST UN LUXUEUX ! Le prodigue, qui dissipe ses biens en équipages, en voluptés, en décorations, N'EST PAS UN LUXUEUX ! On ne sçait où l'on en est.

NE pourrions-nous pas demander à ces politiques de quelle autorité ils veulent enlever aux choſes d'agrément & de commodité le nom de Luxe qu'elles ont dans notre langue ; & pourquoi ils veulent que ce mot, au lieu du ſens qu'il a conſtamment, ait celui de dépenſes nuiſibles au maintien de la culture ou à ſon extenſion? N'eſt-ce pas confondre les idées au lieu de les débrouiller? D'ailleurs à quoi bon donner un nom commun à ces dépenſes? Elles ont des cauſes de nature trop diſcordante & qui operent d'une maniere trop différente, telles que la pareſſe, la malhabileté, l'eſprit litigieux, les impôts, l'ivrognerie, l'amour de la bonne-chere & mille autres, pour qu'on puiſſe dans la plus grande partie des cas s'exprimer bien exactement & ſe faire entendre bien clairement en les déſignant toutes par un nom commun : fût-il inventé exprès. A plus forte raiſon les indique-t-on mal quand on leur donne pour nom gé-

nérique un mot admis & connu déjà pour ſignifier toute autre choſe.

On pourroit douter auſſi que cette définition eût pour fondement des notions bien nettes & bien juſtes à quelque mot qu'elle ſe référât. Selon ces Philoſophes, *les dépenſes qui augmentent la maſſe des dépenſes non-productives au préjudice de celles qui ſervent à la production & en même temps au préjudice de la production elle-même, ſont une interverſion de l'ordre naturel, eſſentiel des dépenſes nationales.*

1°. Que fait là le mot *nationales?* Il apporte de l'obſcurité. Il n'eſt pas même dans le ſens de la définition. Car la définition embraſſe les dépenſes tant particulieres que nationales, & même encore plus les dépenſes particulieres que les dépenſes nationales.

2°. Leur but dans cette définition, tel qu'ils le préſentent eux-mêmes en d'autres termes, eſt de dire non-ſeulement que la diſſipation des avances né-

ceſſaires au maintien d'une culture actuelle eſt une *interverſion de l'ordre*, mais encore que *ſi une terre qui rapportoit ſix mille livres moyennant trois mille livres de miſe, a ſouffert des accidens de maniere qu'elle ait beſoin pendant quelques années de quatre mille livres au lieu de trois mille pour produire ſix mille livres, le propriétaire* DOIT, SUIVANT L'ORDRE, *y mettre ces mille livres de plus.* TOUT AUTRE *emploi* de ces mille livres eſt dans le cas de la définition, c'eſt-à-dire, eſt, ſuivant la définition, *une interverſion de l'ordre naturel des dépenſes.* Ainſi lorſqu'un cultivateur n'épargne pas ſur ſon revenu pour porter ſes terres à leur plus grande valeur, quoiqu'il ne puiſſe épargner, ſans ſe réduire à une vie très-dure, la dépenſe qu'il fait eſt, ſuivant la définition, *une interverſion de l'ordre naturel eſſentiel des dépenſes.* On ne conçoit pas cela. L'ordre *naturel* des dépenſes eſt d'aller au plus preſſé, eſt de ſe donner ſes beſoins avant que de ſonger à deve-

nir plus riche. Se résoudre actuellement à des privations pour augmenter son revenu dans la suite, est en quelque sorte *surnaturel*. Il faut pour cela de la prévoyance & une certaine force d'esprit capable de résister au penchant *naturel* qui porte à jouir. Eclaircissons ceci par un exemple. Un homme est chargé d'une nombreuse famille. Il a quatorze enfans. Le revenu de sa terre, quoique moindre qu'il ne seroit, s'il employoit une plus grande partie de son revenu à la cultiver, lui suffit pour entretenir sa maison sur un pied médiocre. Il ne pourroit prendre sur son revenu pour améliorer le produit de sa terre qu'en se réduisant lui & toute sa famille au pain & à l'eau. S'il ne le fait pas, ces Economistes décident qu'il y a *interversion de l'ordre naturel* dans ses dépenses. Qui pensera comme eux!

3°. *L'INTERVERSION de l'ordre* exprimée dans la définition est présentée com-

me une faute où tous les citoyens de quelque état ou profeſſion qu'ils ſoient, peuvent tomber. Cependant cette *interverſion* n'eſt pas au pouvoir de tout le monde. Le Gouvernement qui ſpolie le cultivateur, ou le cultivateur lui-même par un acte libre de ſa volonté, & les propriétaires qui afferment leurs terres, ceux-ci dans un petit nombre de cas, peuvent ſeuls intervertir l'*ORDRE des dépenſes qui augmente la maſſe des dépenſes non productives au préjudice de la production.* Les ſtipendiaires du Gouvernement, tous ceux qui compoſent les claſſes induſtrieuſes, leſquels n'ont pas un pouce de terre à exploiter, ſont phyſiquement hors d'état de commettre cette interverſion; & même le plus ſouvent les propriétaires qui afferment leurs terres, ne peuvent pas la commettre. Les Auteurs de la définition, en énonçant leur regle d'une maniere générale comme ils font au lieu de la particulariſer & de la borner, comme ils l'auroient

dû faire, au Gouvernement, au cultivateur & en certains cas aux propriétaires qui afferment leurs terres, s'expriment non-ſeulement ſans préciſion, mais auſſi ſans juſteſſe.

4°. Les économiſtes que nous critiquons ont imaginé la définition dont il s'agit, parce qu'ils attribuent les plus funeſtes conſéquences pour l'Etat à la diſſipation des avances annuelles & primitives néceſſaires à la culture, lors même que cette diſſipation eſt le fait du Cultivateur & non du Gouvernement. Cependant dans un grand Etat, peuplé d'hommes vigilans & laborieux, la diſſipation de ces avances, lorſqu'elle eſt occaſionnée par un goût déſordonné du Cultivateur pour les dépenſes de jouiſſances, n'apporteroit qu'un préjudice inſenſible, ou même ne préjudicieroit pas à la production; & cela par les raiſons ſuivantes. On ne peut ſuppoſer avec vraiſemblance qu'un grand nombre de Cultivateurs à-

la-fois se conduisent si mal. Il faut se fier au bon sens des hommes. En outre, les moyens qui sortiroient ainsi des mains d'un petit nombre de Cultivateurs dérangés passeroient rapidement dans celles de différens hommes qui prendroient leur place. L'intérêt, ce grand mobile, garantit cette marche. De plus, le goût des dépenses de jouissances ne pourroit être répandu jusques-là parmi les Cultivateurs sans être très-général dans les autres classes de citoyens. Or, ce goût ne peut être très-général dans les autres classes de citoyens sans exciter généralement une activité dans la circulation, une ardeur pour le travail, dont le résultat compenseroit avantageusement les effets du déréglement de quelques particuliers. La mauvaise conduite d'un Cultivateur amene sa ruine sans que, dans ce cas-là, par la combinaison des causes qui la provoquent, l'Etat en souffre de dommage.

Il semble qu'au lieu de cette défi-

nition embrouillée qui porte ſur des idées inexactes ou confuſes, ils auroient dû ſe contenter de dire que le Gouvernement ne peut entamer les avances néceſſaires à la culture, ſans diminuer le revenu territorial, & que les encouragemens donnés à l'Agriculture ſont une des ſources principales de la richeſſe d'une nation & de la puiſſance du Prince. Cette vérité, à laquelle ſe réduit tout ce que l'on peut tirer de raiſonnable de leur définition, eſt ſi claire, ſi importante, ſi féconde pour le bien public, qu'elle eût gagné à être énoncée ſimplement.

MAIS ils avoient commencé par ſe déclarer indéfiniment contre le Luxe, comme nuiſible à la production. Ils avoient même donné un *TABLEAU* hiéroglyphique pour prouver que toutes dépenſes qui excedent la moitié du produit net du revenu, faites dans la claſſe qu'ils appellent *ſtérile*, c'eſt-à-dire, faites en autre choſe qu'en alimens ou en matieres

premieres, nuiſent à la reproduction. On leur a fait ſentir que ce ſyſtême étoit faux. On leur a dit 1°. que les avances annuelles & primitives néceſſaires à la culture étant conſervées, nulle dépenſe priſe ſur le produit net, fût-elle faite pour acheter des diamans de Golconde, ne pouvoit nuire à la reproduction, puiſqu'avec ces avances on auroit de quoi obtenir une ſeconde production égale à la premiere, tant que les élémens du globe ſubſiſteroient les mêmes, de quelque maniere que le produit net fût diſſipé. 2°. Que les avances annuelles & primitives néceſſaires à la culture étant conſervées, toutes dépenſes, priſes ſur le produit net, faites de bon gré par les propriétaires du revenu pour des objets nationaux ne peuvent que favoriſer la culture en augmentant près de la production le nombre des conſommateurs en état, par leur travail & par leur induſtrie, de donner pour les denrées dont ils ont beſoin un prix agréa-

ble au Cultivateur. D'où l'on a conclu que les dépenſes priſes ſur le produit net de quelque nature qu'elles ſoient ne préjudicient point à la culture ; & que par conſéquent les dépenſes de Luxe, ſur-tout lorſqu'elles ſont faites pour des choſes nationales, loin de nuire aux terres, leur ſont favorables. Forcés par ces raiſons, ils ont, dans le fait, abandonné leur premiere aſſertion, en paroiſſant néanmoins y perſévérer ; & pour ne pas démentir trop ouvertement leur ancien langage, ils ont dénaturé les termes & imaginé la définition que nous venons d'analyſer. En attachant ainſi au mot Luxe des idées qu'il n'a jamais comportées, ils ont formé un vain phantôme ; & combattant ce phantôme à outrance, ils croyent avoir l'air de maintenir ce qu'ils ont d'abord avancé au ſujet du vrai Luxe; quoique en même temps ils préconiſent ſous d'autres noms ſous ceux de *faſte*, de *magnificence &c.* ce même Luxe qu'ils ont ci-devant décrié. De-là naiſſent dans

leursouvrages une obſcurité preſque myſtique, une foule de paralogiſmes, de variations& de contradictions qui gâtent des écrits, d'ailleurs précieux, dans leſquels, à cauſe des vues excellentes qu'ils renferment, & des intentions tout-à-fait eſtimables de leurs auteurs, on voudroit ne rien trouver de répréhenſible *.

QUOI qu'il en ſoit, de quelques termes qu'ils ſe ſervent pour exprimer leurs opinions, toujours eſt-il vrai qu'ils tiennent actuellement pour principe que ſans les jouiſſances variées par l'induſtrie procurées par le commerce & par les arts, il n'y a bientôt plus de fruits ni d'hommes diſponibles ; principe qui s'accorde parfaitement avec notre doctrine ſur le Luxe.

* Les Economiſtes modernes ont droit à la reconnoiſſance publique. On leur a l'obligation de pluſieurs découvertes dans la ſcience de l'Economie politique, telles que la diſtinction du PRODUIT NET d'avec la réproduction totale ; la néceſſité de la conſervation des AVANCES ; le tort énorme cauſé par les CORVÉES, &c. &c. &c. Ils ont ſur-tout le mérite très-grand ſans doute d'avoir tourné l'attention de la nation ſur les matieres les plus intéreſſantes pour ſon bonheur.

CHAPITRE III.

Le sens primordial du mot LUXE *est restraint dans l'usage ordinaire ; il exprime alors un vice relatif aux circonstances où se trouve le particulier qui use des choses taxées de Luxe, & non à l'usage de ces choses. Ce vice n'intéresse pas l'Etat politique. Les riches, qui se livrent au Luxe, ne jouissent point aux dépens du pauvre. Le Luxe ne nuit point à la population.*

LE véritable sens du mot *Luxe*, qui embrasse tout ce qui n'est pas exactement de nécessité, est le plus souvent dans l'usage ordinaire restraint par une espece d'antonomase à signifier les dépenses de faste, de commodité & d'agrément ruineuses pour ceux qui les font, ou scandaleuses en ce qu'elles s'écartent trop de la coutume suivie communément

munément dans l'ordre de citoyens où l'on eſt claſſé.

De cette maniere le mot *Luxe*, dans l'emploi qu'on en fait le plus habituellement, n'eſt qu'un terme vague, ou s'il déſigne quelque choſe de poſitif, c'eſt quand on l'applique expreſſément à une perſonne en particulier. En ce cas il exprime ſeulement une idée fixée ſur cette perſonne par la comparaiſon que l'on fait de ſa dépenſe avec ce que l'on croit appartenir à ſa poſition : idée par conſéquent variable à l'infini ſuivant les circonſtances de l'objet comparé, & arbitraire, puiſqu'elle dépend de l'opinion de chacun.

Dans cette acception le mot *Luxe* eſt purement relatif. Il indique alors un vice réel qui ne conſiſte point dans l'uſage des choſes taxées de Luxe, mais qui conſiſte entierement dans les circonſtances où ſe trouve le particulier qui uſe de ces choſes : un vice qui com-

promet uniquement les intérêts du particulier que l'on blâme, & nullement l'intérêt de l'Etat.

UNE qualité relative n'a d'action que dans la ſphere des co-relations qui la conſtituent. Hors de-là, cette qualité n'exiſte même pas, loin d'agir en quelque maniere que ce ſoit. Le Luxe relatif réſulte de circonſtances abſolument propres à tels ou tels particuliers. Car, hors des circonſtances propres à ces particuliers, il n'exiſte plus. Les mêmes dépenſes, les mêmes jouiſſances qui, par rapport à eux, ſont qualifiées de Luxe, perdent cette qualification, dès qu'il s'agit de perſonnes plus riches ou plus élevées. Le Luxe relatif ne peut donc influer que ſur les affaires de ceux à qui on le reproche, & le dommage qu'il leur cauſe, ne s'étend point juſqu'à l'Etat : devant qui les rapports de la fortune d'un particulier avec ſa dépenſe s'anéantiſſent entierement.

Le vice du Luxe relatif n'eſt autre que le vice de ne pas borner ſa dépenſe à ſon revenu, à ſa condition ; & le mot de Luxe employé pour ſignifier cette faute, ne comporte rien au-delà, ſi ce n'eſt qu'il indique la maniere dont on dépenſe plus que l'on ne devroit faire.

Or, pour peu que l'on ſoit accoutumé à conſidérer les choſes d'une maniere générale, à les embraſſer dans leur enſemble, on ſçait qu'un particulier ne dérange point ſes affaires ou ne ſe rend point repréhenſible par ſes dépenſes qu'il n'enrichiſſe ou du moins qu'il ne faſſe vivre par là d'autres particuliers. On ſçait que ces dépenſes, quelles qu'elles ſoient, ſe faiſant dans le ſein de la nation, allant, pour ainſi dire, de la main gauche à la main droite, n'apportent point de détriment au corps polique. Donc le Luxe relatif, n'étant qu'une des manieres de dépenſer plus que l'on ne devroit, ne peut nuire à l'Etat : puiſque aucune des manieres,

dont les particuliers peuvent dépenſer au-delà de ce qu'ils devroient, ne lui cauſe de préjudice.

Certainement les ſatisfactions du Luxe peuvent être en bien des cas condamnées avec fondement dans la chaire & dans les ouvrages où l'on donne aux hommes des conſeils ſur leur conduite pour leur avantage privé. Le Luxe diſproportionné aux facultés effectives, fournit un juſte ſujet de blâmer les perſonnes qui s'y livrent ſans retenue. Ce Luxe eſt encore repréhenſible, quoique proportionné à la fortune, lorſque les dépenſes qu'il entraîne, & les recherches que l'on ſe permet, ſortent de la modeſtie & de la modération impoſée à chaque citoyen.

Mais ce qu'il y a de vicieux dans ces deux cas n'intéreſſe point la politique; & ne nuit qu'aux individus ſur qui tombent de pareilles inculpations. La politique, qui ne voit tout qu'en maſſe,

n'eſt point touchée d'un petit nombre d'inconvéniens particuliers. Elle ne s'arrête point à la folie d'un citoyen dont le Luxe déréglé ruine les affaires, ou provoque la cenſure publique. Elle trouve dans le goût du Luxe en général un principe d'encouragement au travail, & dans le travail un principe de richeſſes & de jouiſſances ſans bornes, d'où réſultent la puiſſance de l'Etat & le bonheur des ſujets. Elle ne peut qu'approuver ce goût & ne ſçauroit adopter le mot de *Luxe*, en tant qu'il ſignifie une choſe vicieuſe. « Le terme de *Luxe*, » dit MELON, *Eſſai politiq. ſur le Comm.* » *chap. IX.* eſt un vain nom qu'il faut » bannir de toutes les opérations de po- » lice & de commerce, parce qu'il ne » porte que des idées vagues, confuſes, » fauſſes, dont l'abus peut arrêter l'in- » duſtrie dans ſa ſource ».

LES mépriſes où l'on eſt tombé & où l'on tombe en raiſonnant ſur le Luxe,

tirent leur origine de la faute que l'on fait d'en juger à l'égard d'une nation, comme on en juge à l'égard d'un particulier. Il eſt tout-à-fait eſſentiel de diſtinguer ces rapports l'un de l'autre.

Un objet ſe montre différemment ſuivant le point de vue ſous lequel on l'enviſage. Un pere recommande avec beaucoup de raiſon l'économie à ſes enfans. C'eſt le moyen d'aſſurer leur ſubſiſtance & leur fortune. Il ne voit que leur intérêt. L'Etat au contraire trouve mille avantages dans le goût de la dépenſe, qui, donnant plus de mouvement à la circulation, anime l'induſtrie, augmente les productions de tous genres & remédie à l'inégale diſtribution de la propriété des biens par une répartition quotidienne de l'uſufruit.

Le goût du Luxe ſatisfait ſans meſure, peut, comme les autres goûts, ruiner les particuliers qui s'y livrent in-

considérément. Qu'arrive-t-il de-là? Leur fortune, en sortant de leurs mains, passe à d'autres familles industrieuses & plus sages. Un traitant, un favori riche des dépouilles du peuple, éleve pour sa demeure un édifice superbe. Il en orne les dedans avec magnificence; il appelle à lui toutes les voluptés & prodigue avec ostentation toutes les dépenses. Son Luxe énorme indigne les gens de bien; il les indigne à juste titre. Cette montre de tant de richesses, qui ne sont proportionnées ni au mérite ni aux talens du possesseur, souleve l'équité naturelle. Mais ce Luxe, qui consacre publiquement l'impudence de celui qui l'affecte, n'est point préjudiciable à l'Etat; il lui rend le sang dont on l'avoit épuisé.

L'ESPRIT de Luxe, s'agitant sans cesse pour trouver des agrémens nouveaux & des commodités nouvelles, engendre, à la vérité, beaucoup de choses

frivoles. Cependant, quelque séduisant que l'on suppose le goût des choses frivoles, on n'a point à craindre qu'il s'empare tellement de tout un peuple qu'il ait la manie de négliger l'utile ou le vrai commode, & qu'il consacre son temps, sa peine & son industrie pour se procurer des colifichets par préférence. On ne verra personne se priver de pain pour avoir des magots sur sa cheminée, ni se passer de chaussure pour porter des dentelles. Les bagatelles n'ont d'attrait que pour les gens qui ne sentent aucun besoin. La raison gouverne toujours les hommes dans les choses qui tombent sous leurs sens. Au moins leur organisation ne leur permet pas alors de se tromper longtemps. Ils s'égarent aisément en fait d'opinions théoriques, & quelquefois ils ont peine à revenir de leur erreur. Il en est autrement, lorsqu'ils se méprennent dans des points pratiques. Les sensations qu'ils éprouvent, les redressent promptement. Elles excitent en eux

des appétits plus ou moins impérieux, ſelon que les choſes intéreſſent plus ou moins d'abord leur conſervation, enſuite l'agrément de leur exiſtence. C'eſt dans cet ordre imperturbable, & ſuivant, pour ainſi dire, les loix d'une eſpece de ſtatique, que les ſenſations agiſſent ſur eux & qu'elles les déterminent. La conduite des hommes pris en maſſe dans tous les pays & dans tous les tems, dépoſe en faveur de cette obſervation. La conduite même de quelques particuliers dont les écarts ſembleroient fournir des exceptions, confirme ce que nous venons de dire, quand on ſuit ces particuliers dans le cours total de leur vie.

La comparaiſon que l'on fait de l'état miſérable d'une grande partie du peuple avec la profuſion des riches en choſes de pur agrément, irrite contre le Luxe & porte à le regarder comme un déſordre. On ſe courrouce, lorſque l'on voit des familles entieres languiſ-

ſantes manquer du plus étroit néceſſaire, tandis que d'autres dépenſent à pleines mains en faſte, en frivolités, en vains plaiſirs. Pourquoi, s'écrie-t-on, des hommes nés égaux, ont-ils un ſort ſi différent ! La ſenſibilité trouble alors le jugement. On reproche amérement aux riches leurs jouiſſances, comme ſi ces jouiſſances étoient priſes ſur la ſubſiſtance du pauvre, & comme ſi les pauvres n'éprouveroient pas plus de détreſſes encore, ſi les riches enfouiſſoient leurs tréſors. Nous ſommes auſſi touchés qu'on le peut être de commiſération pour les infortunés qui gémiſſent ſous le fléau de l'indigence ; mais qu'il nous ſoit permis de deſirer que l'attendriſſement ſur le ſort de nos freres malheureux n'aveugle point & ne rende point injuſtes ceux qui les plaignent.

La proſpérité d'un Etat porte eſſentiellement ſur le droit de propriété. Si la jouiſſance des fruits de mon induſtrie,

ſi mes épargnes, mes acquiſitions ne me ſont pas aſſurées de la maniere la plus ſacrée, enſorte que j'en aie la pleine & entiere diſpoſition, mon émulation s'éteint. Je préfere les douceurs du repos à la peine d'un travail ſtérile pour moi. Le *tien* & le *mien* ſont également fondés ſur la nature, la juſtice & la raiſon. Les hommes ont par-tout reconnu cette vérité; & par-tout la maintenue du droit de propriété a été la premiere inſtitution des ſociétés naiſſantes.

D'APRÈS ces principes, un citoyen, propriétaire légitime d'un bien, a le droit d'en jouir à ſon gré dans tous les cas où les loix conſenties par tous n'y mettent pas de reſtrictions. La ſociété a intérêt de reſpecter ce droit, non-ſeulement pour que chacun ſoit sûr de jouir de ſon bien; mais encore parce que cette aſſurance encourageant les particuliers au travail produit une abondance dont le corps politique ſe reſſent. Ce prin-

cipe eſt ſi vrai qu'en combinant enſemble l'intérêt de la génération préſente & celui de la poſtérité, même abſtraction faite de toute vue d'équité, à quelque point que l'on eût à cœur de favoriſer les pauvres, leur utilité propre, autant que l'utilité générale, s'oppoſeroit à ce que l'on paſſât une loi, qui, comme la loi agraire, propoſée à Rome par l'aîné des Gracches, ordonneroit une plus égale diſtribution des terres.

Le droit de propriété étant une fois admis : quelque uſage que le propriétaire faſſe de ſon revenu, de ſes gains, il ne jouit aux dépens de perſonne. S'il amaſſe; ſes biens ſont nuls pour tout autre que lui. S'il dépenſe, c'eſt-à-dire, s'il ſe permet du Luxe, alors tous les agens qu'il employe à ſa ſatisfaction, prennent part à ſa fortune par les ſalaires qu'ils reçoivent de lui. Il eſt bien plus avantageux pour l'Etat qu'il diſtribue ainſi ſes revenus, que ſi, s'oubliant lui-

même, il les répandoit en pur don. Les hommes ſur qui ſes largeſſes tomberoient conſommeroient ſans rien produire, au lieu que les ouvrages de ceux qu'il fait travailler, reſtent après la conſommation des ſalaires & font valeur.

De plus l'Etat a par-là des hommes verſés dans la pratique des arts, au lieu d'hommes inutiles qui ne ſçauroient rien faire. L'émulation répandue parmi ces travailleurs anime leur induſtrie. Il naît de leurs efforts diverſes inventions. L'eſprit hnmain en profite. Ses progrès s'étendent, & la ſociété gagne de mille manieres par le concours de tant d'effets.

L'utilité du Luxe dans les propriétaires de revenu ne ſe borne pas à répandre l'émulation parmi les claſſes de citoyens qui, dénués de biens, ſubſiſtent par le travail. Le goût du Luxe entretient l'amour de la propriété, rend attentif à la conſervation de ſon bien, excite à chercher les moyens d'augmen-

ter ſon revenu, & ne permet preſque à aucun ordre de propriétaires de végéter dans l'inaction. Ce goût dans une ame noble s'élevant en raiſon des moyens & donnant des deſirs qui ne peuvent être ſatisfaits que par les derniers efforts des arts & avec beaucoup de dépenſes, tire de la léthargie & convertit ſouvent en un homme vigilant, inſtruit & capable un grand propriétaire qui, ſans cet aiguillon, ne ſentant nul beſoin, endormi ſur ſes richeſſes, négligeroit de mettre en valeur & ſa perſonne & ſes poſſeſſions.

DANS un Gouvernement bien ordonné les entrepriſes & les dépenſes publiques ſont meſurées de façon qu'elles puiſſent être ſoutenues ſans entamer l'aiſance des ſujets. Les impoſitions néceſſaires pour ces objets ſont reparties non-ſeulement d'après des principes fixes & connus; mais encore avec une égalité réglée ſur la quotité des biens; enſorte

que le riche & le pauvre ſont taxés également dans la proportion de leur avoir. Cet ordre dans l'adminiſtration doit être obſervé : quand même on ne conſulteroit ni la juſtice ni l'humanité ni le bonheur des ſujets. La politique ſeule, qui n'a que la puiſſance en vue, l'exige. 1°. Un Etat, qui entreprend au-delà de ſes forces naturelles & qui, pour ſuffire à ſes entrepriſes, ſurcharge ſes ſujets & leur ôte leur aiſance, n'a que des ſuccès éphémeres, bientôt ſuivis de longues années de foibleſſe durant leſquelles il eſſuie des affronts & des pertes qui terniſſent la courte gloire qu'il avoit acquiſe par des efforts outrés. L'aiſance d'un peuple s'augmente par ſon aiſance. Sa pauvreté s'augmente par ſa pauvreté. 2°. Si le riche eſt ſurtaxé, la richeſſe ne tente plus. On ne s'ingénie plus pour l'acquérir. Il faut que le Gouvernement laiſſe à ſes ſujets une telle part des fruits de leurs travaux, que dans la proportion de leurs miſes & de leurs eſpérances

raiſonnables, ils ayent lieu d'en être contens : ſans quoi plus d'activité, plus de produit ; & le Gouvernement, ſemblable à l'homme qui par une aveugle avidité tua ſa poule aux œufs d'or, perd tout pour avoir voulu trop avoir.

Ainsi dans un Gouvernement bien ordonné où le peuple n'eſt point foulé, où chacun eſt également taxé, il reſte à la plus grande partie des ſujets, après qu'ils ont ſatisfait aux charges de l'Etat, une portion quelconque de leur revenu que les beſoins indiſpenſables de la vie ne conſomment pas. Ce réſidu-là, dont chaque particulier eſt le maître, que vous ne pouvez enlever au propriétaire, non-ſeulement ſans injuſtice, mais encore ſans cauſer la dégradation de l'Etat, ſera conſommé en Luxe ou employé en améliorations de revenu pour avoir définitivement un plus grand réſidu à conſommer en Luxe.

Dans un Gouvernement mal ordonné

donné, où les dépenſes publiques ſont au-deſſus des forces publiques; ou les impoſitions ſont aſſiſes preſque ſans regles; où le fiſc prend tout ce qu'il peut prendre, il ne laiſſe pas de ſe trouver encore des riches, qui, après avoir ſatisfait aux charges de l'Etat & aux beſoins indiſpenſables de la vie, ont un réſidu qui ne peut être conſommé qu'en Luxe.

QUE l'Etat ſoit ou ne ſoit pas bien adminiſtré, il eſt donc de néceſſité qu'il y ait du Luxe; parce que de toute néceſſité il y a des riches, à moins que l'Etat ne ſoit réduit au dernier degré d'appauvriſſement. Eh! quel eſt l'inconvénient de ce Luxe, contre lequel on ſe recrie tant! J'ai des bleds, des vins plus que je n'en puis conſommer. Leur quantité me deviendroit à charge en les gardant. C'eſt un ſuperflu qui m'embarraſſe : je l'échange contre un ſuperflu qui m'eſt agréable, dont la jouiſſance

me récompenſe de mes peines & dont l'attrait ſoutient mon émulation. A quoi veut-on que j'employe mon ſuperflu ? Donnez-le à l'indigent qui manque de ſubſiſtance. C'eſt ce que je fais. Mais au lieu de le donner au pauvre fainéant & ſans talent, dont l'ame eſt flétrie par l'aumône, je le donne au pauvre induſtrieux & travailleur. Je le donne à des gens qui, fiers du métier qu'ils exercent & fondés à l'être, n'ont point à baiſſer le front en recevant leur pain. Ils le mangent ſans humiliation. Ils l'ont gagné; il eſt à eux.

On accuſe le Luxe de nuire à la population : le Luxe qui ſoutient tant de familles, qui invite au mariage tant d'ouvriers par l'aiſance qu'il leur aſſure en échange de leur induſtrie; le Luxe, ſans qui la nation devenue languiſſante & barbare, diminuée des trois quarts & réduite à la claſſe des cultivateurs & des propriétaires de terres, laiſſeroit bientôt

en friche la moitié de ſes provinces. Que l'on tourne ſes regards ſur les Lapons, ſur les Negres, ſur les Sauvages de la Louiſiane : le Luxe ne dévore pas ces peuples ; ſont-ils nombreux ? Au contraire quelle innombrable population les Eſpagnes enfermoient dans leur ſein ſous la domination des Maures ; & quels peuples furent jamais plus galans, plus luxueux que ces Maures !

On voit quelques citadins, la plûpart n'ayant qu'un état précaire, ſe vouer au célibat pour vivre plus commodément ; & l'on conclut que le gout du Luxe nuit à la population. Cependant un célibataire, amoureux des douceurs de la vie, dépenſe chaque année ſon revenu. Si ſon revenu eſt tel qu'avec ce revenu il pourroit entretenir outre ſa perſonne une femme & deux enfans en ſe reſtraignant aux depenſes les plus néceſſaires, ce même revenu diſtribué par lui dans les claſſes qui lui fourniſ-

ſent les ſatisfactions qu'il recherche, y nourrira la même quantité de perſonnes. La population ſera la même.

Les deſtructions de ſubſtances que les rafinemens de la table occaſionnent, les nombreuſes écuries, les meutes, diverſes ſortes d'animaux nourris pour le plaiſir ou pour l'oſtentation, n'autoriſent point, comme quelques-uns le croyent, à reprocher au Luxe d'arrêter les progrès de la population. A la vérité ces objets de dépenſe vers leſquels le Luxe entraîne, diminuent la maſſe des ſubſiſtances propres à l'homme; mais ces conſommations dont la population ne profite pas, ne ſont qu'une petite partie des productions que l'on doit au Luxe. Aboliſſez le Luxe: vous n'aurez plus ni les conſommations que vous regrettez, ni les productions qui ſoutiennent la ſociété. Nous n'augmentons nos moyens que par le travail. Or, quel eſt l'aiguillon du travail? Le

Luxe. Il allume le desir de varier, d'étendre les jouissances. Par tout où son influence peut se déployer, elle multiplie les biens de la terre mille fois au-delà de ce que la terre donneroit d'elle-même; & le nombre des hommes dans un pays est toujours en raison de la quantité de productions que ce pays fournit à l'usage de l'homme.

Loin que le Luxe dépeuple un Etat, c'est l'espérance qu'il fait concevoir d'obtenir la subsistance par le travail qui donne la naissance à un nombre infini d'hommes & toujours au-delà de celui que le Luxe peut nourrir. Les hommes s'empressent de multiplier par-tout où l'on répand des subsistances; & le Luxe ne se peut satisfaire qu'en versant les subsistances qu'il possede sur ceux qui le servent. Voilà pourquoi dans les pays riches où le Luxe regne (& il n'y a de pays riches que ceux où regne le Luxe, soit dans un genre soit dans un autre), on voit plus

d'indigens que dans les pays pauvres. Mais auſſi dans un pays riche & luxueux la population eſt dix fois plus forte qu'elle ne le ſeroit ſi le pays étoit pauvre & ſans Luxe. Il y a dans ce pays dix fois plus de familles dans l'abondance ou dans l'aiſance qu'il n'y en auroit. L'Europe n'a point de Royaume mieux cultivé, plus riche, plus floriſſant que la Grande-Bretagne, eu égard à ſon étendue. Dans cette Iſle opulente le nombre des pauvres eſt ſi grand que la taxe impoſée pour leur ſoulagement eſt une charge très-peſante.

Si l'on a quelque choſe à craindre du Luxe; c'eſt qu'il n'amene une population énorme : effet néceſſaire de ſon influence lorſque des combinaiſons habiles ne s'y oppoſent pas. Le deſtin des choſes ſublunaires eſt de périr par les cauſes de leurs progrès. Les ſources de la proſpérité d'un Etat la corrompent à la fin, quand une adminiſtration prudente

n'en dirige & n'en ménage point le cours. L'émulation produite par le Luxe & par l'aſſurance de la propriété enfante une abondance prodigieuſe, & cette abondance enfante une population plus prodigieuſe encore. Si l'on n'a pris aucune meſure pour prévenir l'excès de cette population, elle devient un fléau.

En cette ſituation chacun ſe diſpute la ſubſiſtance. Un objet ſi cher eſt le ſeul qui déſormais puiſſe affecter l'ame; tout autre intérêt ſe tait: nul avantage éloigné ne touche. Dès-lors tout progrès dans les hautes ſciences, dans les beaux-arts, dans les arts même les plus méchaniques, s'arrête. Les connoiſſances déja acquiſes s'affoibliſſent & s'effacent. On ne penſe plus à la gloire, à l'honneur, au bien-être. On ne s'occupe que d'être; & pour en obtenir les moyens, toutes voies ſont jugées bonnes. La néceſſité le veut. On devient ruſé, ſubtil, fripon. L'ame s'énerve

comme l'eſprit ſe rétrécit. Une nation qui s'étoit élevée à un haut degré de puiſſance & de bonheur, n'eſt plus, par l'enchaînement naturel des cauſes & des effets, qu'une nation exceſſivement nombreuſe, meſquine, malheureuſe & très-vile. L'énormité de la population a conduit la Chine à ce point fatal.

Ce ſeroit en ce ſens qu'on pourroit dire avec raiſon que le Luxe eſt funeſte; qu'il nuit aux mœurs, au bien de l'Etat. Mais, outre qu'il eſt ſans doute des remedes propres à tempérer cet excès de fécondation d'où dérive tout le mal qu'on doive craindre du Luxe, combien notre Europe eſt loin d'avoir à redouter un pareil danger! Plut à Dieu qu'elle en fût menacée! Pour que le Luxe dégrade un peuple, il faut qu'il ait auparavant porté ce peuple au faîte de la proſpérité. Il faut auſſi que nulle prévoyance n'ait en même temps pris ſoin de rendre cette proſpérité durable. Nous ne balançons

donc point à préconiſer le Luxe malgré le mal qu'à la ſuite des temps il peut entraîner avec lui. Nous nous croyons fondés à ne tenir aucun compte d'un mal futur que la ſituation actuelle rend infiniment éloigné, que mille cauſes nouvelles peuvent écarter à jamais, & qui n'eſt que le réſultat d'une très-longue proſpérité vers laquelle il convient de tendre au hazard incertain d'une dégradation ſubſéquente.



CHAPITRE IV.

Le Luxe ne nuit point à l'agriculture. Réfutation de quelques argumens contraires. Cas où quelques adverſaires du Luxe l'approuvent. Preuves tirées de cette approbation contre leur ſyſtème. Inutilité des déclamations contre le Luxe.

POUR prouver que le Luxe eſt deſtructif, on forme une hypothèſe. On dit : « Suppoſons cent hommes établis » dans une portion de terre. Cinquante » de ces hommes cultivent ; cinquante » autres s'employent à des choſes né» ceſſaires aux agriculteurs ; & pour le » prix de leurs peines ils partagent avec » ceux-ci les produits de la terre. Si » trente des cinquante non-cultivateurs, » au lieu de s'occuper utilement à ſecon» der les agriculteurs, s'aviſoient tout» à-coup de paſſer leur temps à danſer,

» à chanter, à faire des modes, la classe » des cultivateurs ne seroit-telle pas lésée en les nourrissant pour n'en recevoir en échange que des danses, des » pompons & des allégros? Ne verroit-elle pas ses travaux rallentis & ses recoltes diminuées par l'intermission des » secours qu'elle recevoit auparavant de » ces trente hommes »?

Il est très-sûr que les recoltes doivent diminuer si réellement les travaux de ces trente hommes sont nécessaires à la culture. Il en arriveroit autant s'ils passoient leur temps à ne rien faire au lieu de danser; òu s'ils vaquoient à des travaux très-utiles en eux-mêmes, mais étrangers à l'agriculture. Pareillement si tous les cent hommes cessoient leurs occupations rurales, ils seroient tous, sans aucun Luxe, réduits à la derniere disette.

Que conclurre d'une hypothèse qui ne correspond point à la question? Il ne

s'agit pas de ſçavoir s'il eſt plus avantageux de reſter oiſif que de travailler, ni s'il convient mieux de s'occuper à des frivolités qu'à des choſes utiles. lorſqu'il eſt urgent de s'occuper de choſes utiles. Jamais on n'a mis de pareilles propoſitions en problême. Il s'agit de ſçavoir ſi tous les beſoins ſatisfaits, ce qui reſte à chaque particulier, peut être employé en Luxe quelconque ſans dégradation pour l'Etat. C'eſt cette queſtion que nous avons prétendu diſcuter dans ce Traité; & c'eſt ſous ce point de vue qu'il faut l'enviſager.

POUR rendre l'hypothèſe des cent hommes concluante dans la queſtion preſente, il faudroit dire: » Cent hom-
» mes ſe ſont établis dans un canton.
» Cinquante de ces hommes cultivent.
» Vingt autres s'employent à des choſes
» néceſſaires aux agriculteurs. Les tra-
» vaux de ces ſoixante & dix perſonnes
» ſuffiſent pour les beſoins des cent.

(Suppoſition au-deſſous de la réalité; car la culture fructifie au-delà de cette proportion.) » Que feront les trente qui » reſtent ſans objet d'occupation néceſ- » ſaire? S'ils s'adonnent à chanter, à » jouer du violon pour amuſer leurs » compagnons dans les momens de dé- » laſſemens, nuiront-ils aux travaux uti- » les? Les récoltes ſeront-elles dimi- » nuées par-là »? L'hypothèſe formée de cette maniere comme elle devroit l'être pour correſpondre à la queſtion, ne fourniroit plus d'objection.

Le même défaut, celui de n'avoir point de rapport à la queſtion, ſe trouve dans un autre exemple qu'on allegue pour montrer que le Luxe nuit à la reproduction : « Je payois, dit-on, quatre » hommes à 200 livres chacun. Deux » ratiſſoient les allées de mon jardin. » Deux cultivoient un champ d'arti- » chaux qui me rendoit 800 livres. J'oc- » cupe trois de ces hommes à ratiſſer

» mes allées & un à cultiver des arti-
» chaux. Mon champ d'artichaux ne me
» rapportera plus que 400 livres. Pour-
» rai-je payer avec ce revenu la même
» ſomme que je payois » ?

Assurément vous ne le pourrez pas. Si vous n'aviez jamais fait cultiver votre champ d'artichaux, vous n'auriez abſolument point eu de revenu ; quand même vous n'auriez jamais ſongé à faire ratiſſer des allées. Ce n'eſt donc pas parce que vous employez vos gens à un travail ſtérile, que votre revenu diminue ; c'eſt parce que vous ne les employez pas à un travail productif. Car, ſi vous ne faiſiez rien de trois de vos hommes, votre revenu n'en diminueroit pas davantage. Votre exemple enſeigne en autres termes que ſi on ne cultive pas une plante, on n'a pas le produit naturel de cette culture. Que l'on gagne plus en s'occupant d'un travail qui rapporte du profit, qu'en s'occupant

d'un travail qui n'en rapporte pas. Quelqu'un doute-t-il de cela? Les hommes n'ont pas beſoin de pareilles leçons. Si vous réduiſiez votre parabole à montrer qu'une portion du produit brut de ma terre doit être réſervée pour entretenir ce produit, elle prouveroit bien cette propoſition. Mais de quelque façon qu'on enviſage cette parabole, elle ne prouve rien contre le Luxe auquel on employe ſeulement le revenu net. C'eſt cependant le point dont il s'agit. Nous n'aurons pas beſoin d'autre argument pour montrer que le revenu net dépenſé en Luxe n'influe pas déſavantageuſement ſur la reproduction; puiſque, tant que du revenu de ce champ d'artichaux travaillé par deux hommes, je n'en appliquerai que la moitié à faire ratiſſer des allées, ce revenu ſera le même.

Les parcs, les jardins de promenade, les vaſtes maiſons de plaiſance préſen-

tent une objection plus sérieuse au premier coup d'œil. Une partie du terrein que ces choses occupent, est entierement rendue stérile : l'autre partie, cultivée d'une autre maniere, rapporteroit plus de fruits. La nation est moins riche de tout ce que ce terrein produit de moins. Cette objection, quoique spécieuse, ne soutient pas l'examen.

1°. Ce qui est produit de moins par l'emploi du terrein en bâtimens, en jardins, en parcs, mérite peut-être moins de considération qu'on ne le croit. Car d'un côté les parcs, les jardins de promenade donnent du bois, & les arbres viennent bien plus forts dans un lieu où l'air circule librement, que dans une forêt où ils seroient étouffés; d'un autre côté ce que l'on retrancheroit du terrein occupé par un bâtiment que l'on juge trop vaste, ne seroit peut-être pas la moitié de l'espace qu'on estime suffisant pour ce même édifice.

2°. Ce n'eſt pas parce que je couvre de conſtructions mon champ, ou bien parce que je fais de ce champ un boſquet pour m'y promener au frais, ou même un manege découvert pour y exercer mes chevaux, que je nuis à la production. C'eſt parce que je ne mets pas mon champ en valeur, & que je n'en fais pas un gagnage (*a*). L'uſage que je fais de mon champ en bâtiſſant deſſus, *&c.* ne nuit pas plus à la production que ſi je le laiſſois en friche, ou que ſi je le laiſſois inonder. Ainſi on ne peut taxer

« (*a*) *Gagnage*, proprement pris, ſignifie le fruit qui » procede des terres labourables par ſemence de grain » ou plant d'herbes. *Gagnage* par métonymie ſignifie » auſſi les champs ou jardins où croiſſent toutes eſpeces » de bleds ou potages. Selon ce, on dit d'une belle » campagne de terres labourables, voilà un beau *Ga-* » *gnage* ». Nicot. Le mot Gagnage, eſt peu connu, parce que juſqu'à ces derniers temps on a peu parlé d'agriculture. Il eſt cependant François, comme Nicot le témoigne, & d'un uſage ordinaire en terme de chaſſe. On a cru pouvoir ſe ſervir ici de ce mot: il exprime d'une maniere brieve toute terre labourable enſemencée tant en bled qu'en légumes, & produiſant revenu.

l'exiſtence des parcs, des maiſons de plaiſance, de diminuer la production que dans le cas où l'on ſuppoſe que le terrein ſacrifié à ces objets eſt enlevé à la culture. Or, tant qu'il y a des landes dans un Royaume, les maiſons de plaiſance, quelque part qu'elles ſoient aſſiſes, ne le ſont jamais que ſur un ſol inutile. La culture qu'on dépoſſede d'un terrein pour les y conſtruire, ſe recule & va s'exercer ſur des friches qu'elle change en guerets. La terre manque-t-elle ? alors le terrein eſt ſi cher que perſonne n'en veut perdre un pouce. On ne plante plus ni parcs ni grands jardins. On n'éleve plus de bâtimens inutiles. La Chine en offre la preuve. *Les Chinois*, dit le P. Lecomte, *croiroient manquer au bon ſens d'occuper uniquement la terre en parterres, à cultiver des fleurs, à dreſſer des allées, à planter des boſquets d'arbres inutiles. Le bien public demande que tout ſoit ſemé, & LEUR INTERET PARTICULIER, QUI LES TOU-*

CHE ENCORE PLUS QUE LE BIEN PUBLIC NE LEUR PERMET PAS de préférer l'agréable à l'utile. NOUV. MÉM. SUR LA CHINE. *Paris 1696, in-12. tome I. pag. 334.*

PARMI les adverſaires du Luxe il y en a qui lui ſont oppoſés, parce qu'ils prétendent que le Luxe nuit à l'agriculture ; d'autres parce qu'il leur répugne d'une part que des gens vivent dans les délices, tandis qu'on en voit qui manquent du néceſſaire ; & d'une autre part que l'on ſe permette des dépenſes en ſuperfluités, tandis qu'il y a tant de travaux utiles à entreprendre pour le bien de l'Etat. Les uns & les autres admettent cependant le Luxe dans une circonſtance, ſçavoir, « dans le cas où » toutes les claſſes utiles ſeroient com-» plettes & auroient plus qu'une ſubſiſ-» tance commode ». Ils l'admettent alors, parce qu'ils ne peuvent s'empêcher de ſentir qu'il eſt conforme à la raiſon de tirer parti d'un ſuperflu que

l'on poſſede, & que quand toutes les utilités ſont produites, il ne reſte plus d'autre moyen d'employer ce ſuperflu que de l'employer en Luxe. A combien de difficultés l'énoncé de leur propoſition ne donneroit-il pas lieu! De quoi compoſe-t-on une ſubſiſtance plus que commode, & même une ſubſiſtance commode? Les choſes dont on la compoſe, ne ſont-elles pas du Luxe? Si elles n'en ſont pas, qu'appelle-t-on Luxe? Pour ne pas tomber dans trop de longueurs & de répétitions, tenons-nous-en à l'eſprit de leur objection.

Si ceux, qui prétendent que le Luxe nuit à l'agriculture, le jugent admiſſible *lorſque toutes les claſſes utiles ſont complettes, & ont plus que leur ſubſiſtance commode;* ils croyent donc qu'il ne nuit pas alors à l'agriculture. Autrement, arrêtant la réproduction, il altéreroit bientôt la proſpérité publique; & il faudroit le rejetter quand même tous les ordres

de l'Etat regorgeroient de biens. Or, ſi le Luxe de tous ne préjudicie pas à l'agriculture; comment le Luxe d'un petit nombre y préjudicie-t-il?

CEUX qui rejettent le Luxe tant que l'on peut mieux employer ailleurs les dépenſes qu'il entraîne; & qui approuvent ces dépenſes lorſque tous les beſoins de l'Etat ſont ſatisfaits, & que les claſſes utiles jouiſſent d'une honnête aiſance, avouent par-là que le Luxe en lui-même n'eſt pas repréhenſible, & que pour pouvoir s'y livrer ſans reproche, il ne s'agit que de n'avoir rien de mieux à faire de ſon ſuperflu. Or un particulier, qui a plus qu'il ne conſomme pour ſes beſoins indiſpenſables, ſe trouve dans ce cas-là. Il a un ſuperflu qu'il n'eſt pas à ſa portée d'employer en entrepriſes au profit de l'Etat; quand on voudroit exiger de lui qu'il en eût la volonté. Il ne peut donc employer ſon ſuperflu qu'en Luxe ou en charités. L'em-

ployer en Luxe, c'eſt preſque l'employer en charités ; & c'eſt mieux l'employer.

Le ſuperflu d'un particulier ne change point de nature, ſoit que ce particulier ſoit le ſeul qui ait du ſuperflu, ſoit que pluſieurs ou que tous en ayent comme lui. Si l'on vivoit en communauté de biens, il n'y auroit en effet de véritable ſuperflu pour perſonne que quand tous les néceſſiteux ſeroient abondamment pourvus des beſoins de la vie, que quand toutes les utilités poſſibles pour l'Etat ſeroient produites. Mais 1°. on ne vit pas en communauté de biens. 2°. L'avantage de la ſociété exige des propriétés diſtinctes & ſacrées. Par une ſuite de ces principes le Gouvernement qui veille aux beſoins de l'Etat & qui fait contribuer chacun aux dépenſes que ces beſoins exigent, ne doit & ne peut ſans nuire à l'Etat faire aucune levée que par des ordres généraux qui excluent entie-

rement toute acception de perſonne. L'intérêt commun ni la juſtice ne permettent point d'impoſer les riches à volonté, un à un, ni autrement que collectivement. Dès-là néceſſairement il y a toujours des gens à qui, toutes charges payées, il reſte un ſuperflu ſur lequel l'Etat ni perſonne n'a de droits & qu'ils ne peuvent que donner, employer en Luxe ou laiſſer perdre.

Qu'espere-t-on de l'animoſité avec laquelle on s'éleve contre le goût du Luxe? On ne l'éteindra pas. Il tient eſſentiellement à l'ame. Les loix prohibitives le contrarient ſans le réprimer. C'eſt un Protée plus ſubtil que celui de la fable. Rien ne peut l'enchaîner. Proſcrivez un genre de ſuperfluités : on ſe rejette ſur un autre genre. Que voulez-vous qu'un homme actif faſſe du produit de ſon travail, quand ce produit ſurpaſſe ſes beſoins indiſpenſables ? Lui prendrez-vous ſon ſuperflu, le fruit de ſa ſueur?

Vous le plongerez dans la pareſſe & dans l'engourdiſſement.

On déclame vainement contre le Luxe depuis bien des ſiècles. Le *ſævior armis luxuria* eſt ancien & n'eſt pas le premier reproche qu'on lui ait fait. Les Rhéteurs, les Poëtes, ardens à montrer de la ſévérité, parce qu'elle plait, ont à l'envi déployé leur éloquence contre un goût ſi raiſonnable. Cependant les hommes, en applaudiſſant aux traits lancés contre le Luxe, s'y ſont livrés dans tous les temps ſelon leur pouvoir. Le bon ſens, qui leur eſt accordé par la nature, les préſerve de ſuivre dans la pratique les erreurs de la ſpéculation. Ils n'ont ceſſé de ſe livrer au Luxe; & malgré les dangers qu'on attache à ce penchant, quoique, depuis Juvénal, le Luxe ſe ſoit étendu de l'Italie en France, en Angleterre, en Allemagne, ces contrées jadis preſque déſertes en tant d'endroits forment aujourd'hui de puiſſans

Etats. C'eſt qu'en dépit de toutes les opinions le bonheur des hommes dépend des jouiſſances du Luxe & que le Luxe n'eſt point un mal politique. *Ce que la nature aime*, dit Young, *eſt néceſſairement bon.* N'entendons-nous pas tous les jours préſenter les entraves miſes au commerce, à l'induſtrie, comme des bornes miſes à la proſpérité publique ? Eh! quel objet auroient le commerce & l'induſtrie ſans le Luxe ? Si vous voyez tomber en décadence un Empire où le Luxe regne en quelques endroits : n'accuſez pas de ſa ruine le Luxe des particuliers. Prenez-vous-en à d'autres cauſes, au ſurfaix des impoſitions, à la tyrannie, à la maladreſſe des perceptions qui découragent le travail & par-là obſtruent les ſources de la puiſſance.

Le goût du Luxe peut corrompre & dégrader des particuliers. On lui a donné l'épithete de *diſſuaſor honeſti*. L'amour des richeſſes a les mêmes dangers. S'en-

ſuit-il que les richeſſes ſoient préjudiciables à l'Etat ? Malheur à ceux dont les deſirs ne ſont point retenus dans de juſtes bornes par la raiſon & par l'honneur ! Ils méritent toutes les cenſures. Que le zele s'arme contre eux. Prémuniſſez les cœurs par de ſages leçons contre l'aſcendant d'une paſſion trop vive. Mais n'attribuez pas à la choſe un vice concentré tout entier dans la perſonne qui en abuſe. Ne concluez pas d'un accident particulier contre les effets généraux d'une cauſe ; & de ce qu'un individu peut ſe dérégler, n'inférez pas que le Luxe ſoit funeſte à l'Etat. Proſcrirez-vous le vin comme Mahomet, parce que cette boiſſon ſalutaire enivre les intempérans ?

C'EST, nous l'avons déja dit, parce que l'on applique à l'Etat les inconvéniens du Luxe à l'égard des particuliers, que l'on forme de ſi faux jugemens ſur cette matiere. Mais à-travers les nua-

ges que ces méprifes élevent dans les efprits, l'utilité intrinfeque du Luxe fe fait fentir invinciblement, quoique confufément, par un tact, pour ainfi dire, machinal. L'avantage phyfique qu'on y trouve, l'emporte fur l'illufion que de vaines fubtilités peuvent caufer.

Quoiqu'il foit indubitable que les efforts des adverfaires du Luxe ne prévaudront jamais contre l'impulfion de la nature & de la raifon qui nous le confeillent, comme l'exemple des fiécles paffés le démontre, il importe néanmoins de combattre leur fyftême. Indépendamment de toute autre vue, il eft mieux d'avoir des idées juftes que d'avoir des idées qui ne le foient pas. De plus fi la généralité des hommes eft par le nombre à l'abri d'une féduction durable dans les chofes où les fens font intéreffés, il n'en eft pas moins vrai que les preftiges d'une fauffe doctrine peuvent égarer pour un temps. Lorfque l'erreur gagne

ceux qui tiennent les rênes de l'Etat ; leur adminiſtration réglée ſur leurs principes offenſe le nerf de la proſpérité publique & lui porte quelquefois des atteintes funeſtes dont il faut des ſiécles pour réparer l'effet.



CHAPITRE V.

Le Luxe des particuliers ne peut jamais excéder les facultés générales d'une nation. Ainſi il ne peut être ruineux pour une nation. Le Luxe du Gouvernement peut ſeul détériorer l'Etat. Ceux qui dépenſent en Luxe leur revenu, au lieu de l'employer à l'améliorer, ne font qu'uſer de leurs droits & ne nuiſent pas au bien public. Les ſociétés ſeroient appauvries depuis long-temps ſi le Luxe étoit deſtructif. Le Luxe a été plus étendu autrefois qu'il ne l'eſt à-préſent. Ridicule des déclamations contre le Luxe démontré par un exemple. Confuſion dans les idées ſur le Luxe. Preuves de l'utilité du Luxe.

Le Luxe n'exiſte qu'autant qu'on peut s'y livrer. Les deſirs nous portent en vain vers les jouiſſances qu'il nous préſente, quand nos moyens ne nous permettent pas de les acquérir. Les dé-

penſes ſont toujours bornées par les facultés. C'eſt mon bien que je conſomme ou c'eſt le bien des autres qu'ils me confient. Dans ces deux cas c'eſt toujours un bien exiſtant qui me fait jouir. Si j'excede mes moyens mon rôle eſt bientôt joué. A l'éclat de mes dépenſes inconſidérées ſuccedent promptement l'abbaiſſement & la privation.

Ainsi où le Luxe regne, il y a certainement un degré d'opulence proportionné à l'étendue du Luxe. La maſſe des facultés peut être plus grande que les conſommations; jamais elle ne peut être moindre. Un particulier jouit au-delà de ſes moyens légitimes; il faut pour cela qu'il trouve dans les autres les moyens qu'il n'a pas. Quels que ſoient ſes excès, il ne conſomme que des choſes qui exiſtent & qui ſeroient conſommées par pluſieurs s'il ne les conſommoit pas à lui ſeul.

Le Luxe d'une ville témoigne inconteſtablement l'opulence de ſes habitans. Le Luxe répandu juſques dans les moindres hameaux d'un Royaume, ſeroit aſſurément la marque que ce Royaume jouiroit de la plus grande abondance. Le Luxe prend toujours le niveau de la proſpérité publique. Il en eſt le thermometre.

La capitale d'un grand Royaume peut être riche aux dépens des provinces, & les cauſes qui tranſportent dans ſes murs la ſubſtance des autres parties de l'Etat, peuvent être funeſtes au bien-être national. Mais le Luxe auquel les habitans de cette capitale s'adonnent par une ſuite des richeſſes qu'ils poſſedent, loin de cauſer aucun détriment aux provinces, corrige en partie les effets deſtructifs de l'adminiſtration qui les appauvrit. Ce n'eſt point contre le Luxe de cette ville qu'il faut diriger ſes attaques;

c'eſt contre les cauſes qui l'enrichiſſent.

DÈS-LORS pourquoi s'effrayer du Luxe & le voir comme un fléau, puiſqu'un peuple ne peut s'y livrer que dans la proportion de ſes moyens ? N'eſt-il pas conforme à la raiſon de ſe donner les ſatisfactions qu'on peut ſe donner légitimement ? Le bien ne ſeroit d'aucun avantage, s'il falloit ſe refuſer la douceur d'en jouir. On n'employe en Luxe que ce que le Gouvernement laiſſe & doit laiſſer après le contingent fourni pour les beſoins communs tels que l'autorité ſouveraine les arbitre. Quel inconvénient peut-il y avoir pour l'Etat à convertir en jouiſſances agréables un réſidu ſur lequel l'Etat n'a nul droit & dont il ne peut s'emparer ſans ſe faire tort à lui-même ?

LE déſordre que le goût du Luxe met quelquefois dans la fortune des hommes

hommes ſans conduite, eſt leur affaire & non celle de l'Etat. A meſure que mes biens diſſipés follement échappent de mes mains, ils paſſent en d'autres mains qui les gouvernent mieux; & comme le nombre des gens dérangés ſe perd dans la foule des gens attentifs à leurs affaires, l'influence de mon déréglement eſt zero pour la ſociété.

Si quelques particuliers peuvent conſommer au-delà de leurs facultés, il eſt phyſiquement impoſſible à une nation d'en faire autant. L'intérêt reſpectif des hommes s'y oppoſe. Ils ſe font obſtacle les uns aux autres; & la choſe publique gagne plus par l'émulation générale née du Luxe qu'elle ne perd par les fautes où il peut faire tomber.

Les dépenſes du Gouvernement ſont les ſeules dont l'excès puiſſe détériorer l'Etat, parce qu'alors les impoſitions qu'il eſt contraint d'établir & qu'on eſt

contraint de payer, ſurpaſſant la proportion que les facultés générales peuvent ſupporter ſans s'affoiblir, ôtent les moyens néceſſaires à l'entretien ou à l'accroiſſement du revenu, & portent partout le découragement. Au lieu que les dépenſes des particuliers, quelque exceſſives qu'elles ſoient par rapport à ceux qui les font, ſont toujours néceſſairement reſtraintes dans un tel cercle que les facultés générales n'en reçoivent point de diminution. Car ces dépenſes, ſe faiſant de gré à gré, l'intérêt de chacun les borne immanquablement au point, par-delà lequel elles nuiroient.

Les perſonnes, dit-on, qui, au lieu de dépenſer ſur leurs terres en améliorations, dépenſent en Luxe, non-ſeulement ſe manquent à elles-mêmes, en ſe fruſtrant des jouiſſances plus étendues qu'elles auroient par-là ; mais encore manquent à l'Etat en le privant des richeſſes & de la population qui réſulteroient de l'augmentation de leur re-

venu. Examinons ce prétendu délit.

1°. Il ne concerne que les gens qui ont des terres susceptibles d'amélioration & qui ont des moyens proportionnés aux dépenses qu'exige une pareille opération. Les propriétaires des terres & les cultivateurs dans un Etat très-peuplé ne font peut-être pas la moitié de la nation. Parmi les propriétaires & les cultivateurs combien y en a-t-il qui ayent en même temps & des terres qui peuvent être améliorées & les moyens de faire ces améliorations? Il n'y en a pas la cinquantieme partie. Dès-lors si le Luxe est blâmable en ceux qui se trouvent dans le cas dont on parle ici, ce n'est plus qu'une proposition particuliere qu'il faut borner aux personnes de cette classe.

2°. Par rapport au tort que se font à eux-mêmes ceux qui dépensent en Luxe au lieu de l'employer à l'accroissement de leur revenu; rien n'est attri-

rément plus essentiel à la liberté légitime de l'homme que de pouvoir sans crime négliger ses avantages propres.

3°. PAR rapport au prétendu délit envers l'Etat, il est pareillement essentiel à la liberté légitime & nécessaire au bien commun de la société que chacun ait le droit de disposer de son bien à son gré, quand il a contribué selon sa taxe aux charges de l'Etat.

4°. ON n'a point cru jusqu'ici que, sous peine d'être réputé coupable, un citoyen sans fonctions publiques, fût obligé de procurer l'avantage de la société ; au contraire on a toujours regardé un tel acte comme méritoire & digne de récompense.

5°. POUR imposer un devoir, il faut en marquer précisément les bornes. Il faut le faire connoître bien clairement. En imposant aux propriétaires des terres & aux cultivateurs l'obligation de pren-

dre ſur leur revenu net de quoi fournir à l'amélioration dont leurs terres ſont ſuſceptibles, quelle dépenſe leur permet-on de faire pour leur jouiſſance perſonnelle? Car ſi ma terre me rapporte trente mille livres & que pour me produire davantage elle ait beſoin d'une dépenſe extraordinaire de trente mille francs, on n'exige pas ſans doute que je me paſſe de tout pour effectuer cette amélioration. On doit poſer un terme en deça duquel mes dépenſes perſonnelles ſeront légitimes, & le devoir conſiſtera à ne point excéder ce terme. Or on ne peut s'appuyer ſur aucune raiſon valable pour établir ce terme à un point plûtôt qu'à un autre dès qu'on veut l'établir au-delà de l'étroit néceſſaire; & il eſt évidemment contraire à la raiſon de fixer exactement ce terme à celui de l'étroit néceſſaire. On ne peut donc marquer avec préciſion l'étendue du devoir qu'on veut preſcrire; ou ſi l'on en aſſigne les limites, ces limites ne peu-

vent qu'être arbitraires. Cela prouve ſans replique qu'un pareil devoir n'eſt pas dans la nature des choſes & qu'il eſt abſurde de vouloir l'impoſer.

Il y a plus. Ceux qui dépenſent en Luxe leur revenu au lieu de l'employer à l'amélioration de leurs terres, indépendamment de ce qu'ils ne font en cela qu'uſer de leurs droits, ne cauſent aucun tort à l'Etat. Dans un pays où les arts fleuriſſent, où le Luxe eſt goûté, peu importe que le propriétaire d'une terre s'occupe de l'améliorer. Mille gens y penſent pour lui, & viennent lui demander à prix d'argent la permiſſion de l'exploiter, quand les vices de l'adminiſtration n'empêchent pas de penſer à de telles entrepriſes. L'attrait qui porte à dépenſer, excite ceux qui n'en ont pas le moyen, à l'acquérir. Ils recueillent ce que les riches diſperſent. Ils s'uniſſent & placent les fonds qu'ils ont amaſſés, ſur tout ce qui leur préſente

l'eſpoir de quelque profit. On doit même plus attendre de l'activité des hommes quand ils ſont déterminés par ce mobile, que ſi ce mobile étoit ſupprimé. L'intérêt ſçait trouver les richeſſes dont il a beſoin pour ſes opérations. Il ſçait même ſuppléer aux richeſſes, & les richeſſes ſans un intérêt à les faire valoir, reſtent oiſives dans les mains du poſſeſſeur, ou ſont conſommées en jouiſſances de plaiſir.

La culture languit-elle dans un pays luxueux ? C'eſt que l'émulation produite par le Luxe y rencontre des difficultés qui découragent également & le propriétaire le plus ardent & ceux qui ne demandent qu'à ſe mettre à la place du propriétaire négligent ou mal-habile. Pourquoi s'en prendre au Luxe qui vivifie tout, au Luxe ſans qui perſonne n'auroit de motif pour s'évertuer ?

Si le Luxe étoit en effet deſtructif,

où en seroit-on ? Les hommes depuis des milliers de siécles s'y livrent de tout leur pouvoir. Leur goût sur ce point ne s'est jamais rallenti que quand leurs moyens ont diminué. Aujourd'hui que l'on se déchaîne avec la plus grande vivacité contre ses excès, on ne voit parmi nous ni de Lucullus ni d'Apicius. Nos bâtimens les plus magnifiques n'ont pas à beaucoup près la magnificence du palais de Sémiramis, & nos festins les plus solemnels n'égalent pas ceux de Cléopâtre. Paris & Londres ne connoissent ni dans la vie ordinaire ni dans les plaisirs publics des recherches aussi grandes que celles qui étoient d'un usage commun dans Babylone, dans Athenes & dans Rome au temps de leur splendeur. Nos peres mêmes, dès qu'ils ont eu quelques richesses, nos peres dont on vante la simplicité, ont autant aimé la somptuosité que les Grecs & les Romains. Les fêtes décrites dans nos vieux livres, toutes grotesques & ridicules qu'elles étoient, coûtoient des

ſommes prodigieuſes. On faiſoit dans les tournois qui étoient toujours accompagnés de repas & de bals, des dépenſes effroyables en décorations, en harnois, en vêtemens riches, en vaiſſelle d'argent. A peine peut-on croire les récits qu'on en lit dans le *Théatre d'honneur* & ailleurs.

CE n'étoit pas ſeulement dans ces occaſions d'apparat que nos ancêtres étaloient du Luxe. Ils en avoient beaucoup habituellement. Les Prélats mêmes donnoient dans toutes ſortes de profuſions avec tant d'excès dès le temps de S. Bernard, que ce Saint indigné crut devoir céder à l'ardeur de ſon zele & tonner contre eux dans la chaire ſans aucun ménagement. Les œuvres de ce Pere de l'Egliſe nous l'apprennent.

DANS l'uſage ordinaire la table des gens d'une médiocre fortune étoit garnie de beaucoup de plats. Pluſieurs écrits

conſervés juſqu'à préſent en rendent témoignage *. Les vêtemens étoient riches juſqu'au point qu'au rapport d'une ancienne chronique commençant en 1400 & finiſſant en 1477, *les valets, à l'imitation de leurs maîtres, & les petites gens indifféremment portoient des pourpoints de ſoie ou de velours.*

DANS l'éloge de Louis XII. par Claude Seiſſel, on trouve des choſes qui étonnent ſur le Luxe du commun du peuple. « On voit, dit-il, généralement par tout le Royaume baſtir grands édifices tant publiques que privés & ſont plains de doreures, non pas les planchis tant ſeulement & les murailles qui ſont par le de-

* Entre autres *les quinze Joies du mariage*, ouvrage composé ſuivant l'opinion la plus probable, vers l'an 1420 ou 1430, dans lequel l'Auteur, paſſant en revue les deſagrémens que l'on éprouve quelquefois dans l'état de mariage, entre dans les détails de la maniere dont on vivoit de ſon temps.

» dans, mais les couvertes, les toicts,
» les tours & ymages qui ſont par le
» dehors; & ſi ſont les maiſons meu-
» blées de toutes choſes plus ſumptueu-
» ſement que jamais ne furent. Et uſe
» l'on de vaiſſelle d'argent en tous
» eſtats ſans comparaiſons plus qu'on
» ne ſouloit, tellement qu'il a été beſoin
» ſur cela faire ordonnance pour corri-
» ger celle ſuperfluité. Car il n'y a
» ſorte de gens qui ne veuille avoir
» taſſes, goubelets, aiguierres & cuil-
» liers d'argent du moins. Et au regard
» des Prélats, Seigneurs & autres groſ-
» ſiers, ils ne ſe contentent pas d'avoir
» toute ſorte de vaiſſelle tant de table
» que de cuiſine d'argent s'il n'eſt do-
» ré; & meſme aucuns en ont grande
» quantité d'or maſſif; auſſi ſont les ha-
» billemens & la maniere de vivre plus
» ſumptueux que jamais on ne les vit ».

Ce que dit Seiſſel des dépenſes de ſon temps eſt confirmé par la magnifi-

cence extrême que le Maréchal Trivulſe montra au tournoi fait à Milan en 1507, où il traita le Roi Louis XII. Sa vaiſſelle d'or & d'argent marquée à ſes armes étoit innombrable. Douze cens de ſes gens étoient vêtus de velours noir, les autres l'étoient de taffetas. La ſalle de ſix vingts pas de long étoit couverte de velours bleu tout ſemé de fleurs de lys & d'etoiles d'or. Il y avoit quatre ou cinq cens carreaux de drap d'or ou de velours cramoiſi pour aſſeoir les dames conviées au banquet. Ceux qui furent admis à cette fête y parurent pareillement avec éclat. On y compta plus de douze cens dames vêtues de drap d'or ou de ſoie en broderie & chargées de pierreries. On pourroit aiſément entaſſer citations ſur citations pour prouver que le Luxe n'a jamais ceſſé de régner en France ſoit ſous une forme ſoit ſous une autre depuis Saint Louis, & ſur-tout depuis Philippe-le-Bel qui rendit en l'an

1294 une ordonnance pour le réformer.

Pour mettre en état d'apprécier les déclamations des détracteurs du Luxe & faire sentir combien elles sont déraisonnables, il auroit peut-être suffi de rapporter quelques passages des Auteurs qui se sont déclarés contre le Luxe dans des temps éloignés de nous, & qui ont spécifié les choses qu'ils condamnoient. J'en donnerai un seul exemple. Dans *les nouveaux mémoires ou observations sur l'Italie & sur les Italiens*, par M. Grosley, imprimés en 1764 sous le nom de deux Gentilshommes Suédois, on trouve un tableau que Jean Musso nous a laissé des mœurs de Plaisance sa patrie au quatorzieme siécle. Cet Ecrivain, qui blâme extrêmement le Luxe de ses compatriotes, après avoir passé en revue les excès de dépenses qu'ils se permettoient dans leur habillement & pour leur table, dit: « Le Luxe de la table, » des habits, des logemens & des ameu-

» blemens date à Plaiſance d'environ
» 70 ans. C'eſt-à-dire qu'il a commencé
» à s'y introduire vers l'an 1320. Les
» maiſons ont aujourd'hui des ſalles,
» des chambres à cheminée, des cours
» en portique, des puits, des jardins &
» mille aiſances ou commodités igno-
» rées de nos ancêtres. Telle maiſon qui
» aujourd'hui a pluſieurs cheminées,
» n'en avoit point dans le dernier ſié-
» cle. Le feu ſe faiſoit au milieu de la
» maiſon; la fumée ſe perdoit à-travers
» les tuiles : toute la famille environnoit
» ce feu où ſe faiſoit la cuiſine : uſage
» qui ſubſiſtoit encore de mon temps en
» bien des maiſons qui n'avoient pas
» même de puits. Le vin eſt l'objet que
» le Luxe a le moins négligé : on le boit
» infiniment meilleur que dans le der-
» nier ſiécle. On dépenſe aujourd'hui
» en ameublemens douze fois plus qu'a-
» vant 1330. Le goût pour ces dépen-
» ſes nous eſt venu de France, de Flan-
» dres, d'Eſpagne ; & Plaiſance réunit

» aujourd'hui le Luxe de tous ces pays.
» Les tables, qui n'avoient jadis que 12
» pouces de large, en ont 18 aujourd'hui.
» Ces tables sont garnies de nappes & de
» garde-nappes : on y voit des tasses,
» des cuillers & des fourchetres d'ar-
» gent, des écuelles de toutes gran-
» deurs, de grands couteaux, des ai-
» guierres & des bassins. Les lits garnis
» de couvertures de soie ont des ciels
» ou de petits baldaquins d'où tombent
» tout autour des rideaux de toile. On
» est éclairé par des torches & par des
» chandelles de suif ou de cire portées
» sur des chandeliers de cuivre ou de
» fer. Enfin chaque maison est fournie
» de tous les ustensiles de nécessité &
» de commodité. Presque par-tout on
» a deux feux, un pour la chambre &
» l'autre pour la cuisine. On fait de
» grandes provisions de confitures. Rien
» ne coûte pour satisfaire la sensualité ».

Ces nouveautés, que Musso relevoit,

choquoient ſans doute les rigoriſtes ſes contemporains autant que lui. Préſentement nous ne concevons pas qu'on les ait déſapprouvées. Nous applaudiſſons à ces uſages, & il ne vient à l'eſprit de perſonne que l'on ait jamais pu craindre que leur introduction nuisît à la fortune publique. Nous regardons des puits, des cheminées dans les maiſons, des nappes, des couteaux de table, comme des commodités très-raiſonnables. Qui penſeroit aujourd'hui que des rideaux de toile autour d'un lit, que des tables plus larges que douze pouces ont été réputées un Luxe repréhenſible ; que l'on a blâmé de faire le vin avec ſoin pour le boire meilleur, & d'ouvrir une libre iſſue à la fumée pour s'en délivrer ſans ceſſer d'être clos ! C'eſt avec auſſi peu de raiſon que les rigoriſtes de notre temps condamnent les délicateſſes & les recherches modernes. Nos deſcendans trouveront fort ſimples les commodités & les embelliſ-

ſemens

ſemens qui paroiſſent aujourd'hui à quelques gens des excès dangereux pour le bien de l'Etat.

La pareſſe des hommes les empêche de rien approfondir & les rend dupes des mots. Une idée préſentée ſous un nom les effarouche. La même idée préſentée ſous un autre nom les attire. L'oppoſition que l'on témoigne contre le Luxe ſe dément dès qu'on parle de commerce & d'induſtrie. Si le commerce & l'induſtrie ſont avantageux, le Luxe ne peut être pernicieux, puiſque le commerce & l'induſtrie n'exiſtent que par le Luxe.

Lorsqu'en 1716, le Roi, de l'avis du Régent, abrégea la durée des deuils, le motif qui détermina fut de prévenir l'interruption du commerce & la ceſſation des manufactures. On applaudit dans le temps à cette ordonnance, & l'on entend tous les jours dire que les

deuils font encore trop longs ; que leur fucceffion répétée près-à-près fait languir le commerce ; prive les ouvriers de falaires ; que la circulation en eft rallentie ; que par ces caufes la confommation diminue & avec elle la production. Dans le même temps que l'on raifonne ainfi, on crie contre le Luxe. Cependant les fabriques dont la longue durée des deuils interrompt le travail, font plus de Luxe que les manufactures entretenues par les deuils. Il faut faire bien plus de dépenfes dans l'habillement de couleur pour être mis proprement, que dans l'habillement noir. La longue durée des deuils reftraint par conféquent le Luxe ; & demander qu'on raccourciffe leur durée, c'eft dans le fait demander l'extenfion du Luxe. Mais dans l'intention, on eft bien éloigné de cette idée. On ne penfe qu'à favorifer le commerce & l'induftrie ; on croit leur caufe fort différente de celle du Luxe. Le préjugé, qui n'empêche pas de fentir combien

l'activité du commerce & de l'induſtrie ſont utiles, empêche d'en voir le mobile. On rapporte aveuglément les effets de la cauſe à l'inſtrument qu'elle meut. Par une ſuite de cette confuſion, on ne veut pas que le commerce & l'induſtrie languiſſent, parce qu'alors tout languit, & l'on veut étouffer le Luxe ſans lequel il n'y auroit point de commerce ni d'induſtrie.

L'AUTEUR d'un ouvrage Anglois intitulé *A plan of trade*, qui a eu à Londres cinq éditions en fort peu de temps, propoſe comme un moyen d'augmenter le commerce de l'Angleterre, d'envoyer des miſſions chez les Negres & chez les Sauvages du nouveau monde; non pour y propager la foi, mais pour les engager à ſe vêtir & pour leur inſpirer le goût de nos ſuperfluités. Son idée eſt que, ſi l'on parvenoit à leur faire contracter nos habitudes, ils s'adonneroient davantage au travail pour avoir

de quoi ſatisfaire leurs nouveaux deſirs ; qu'ils ſe rapprocheroient, ſe mutiplieroient & deviendroient riches; qu'alors on auroit en eux un grand nombre de gens en état d'acheter, & que l'on fourniroit de beaucoup de choſes. Perſonne ne niera que cette maniere de voir ne ſoit juſte, & que les effets qu'on promet de ce plan n'euſſent lieu, ſi l'on réuſſiſſoit à donner nos mœurs aux nations Sauvages. Perſonne auſſi ne diſconviendra que les Sauvages ne peuvent prendre l'uſage de ſe vêtir, de ſe meubler, de ſe bâtir des demeures plus commodes que leurs cabannes, ſans que de telles nouveautés ſoient un Luxe pour eux, quand même dans tout cela ils n'excéderoient pas la condition d'un de nos médiocres payſans. En effet les Sauvages ſe ſont paſſés juſqu'ici de ces recherches. Or dès que le Luxe auquel ils s'adonneroient les enrichiroit, en les engageant au travail qui eſt la ſource de toutes richeſſes, comment le Luxe au-

roit-il un effet contraire parmi nous chez qui la force de ce reſſort doit avoir plus d'intenſité par la raiſon qu'au point où nous ſommes, les travaux doivent avoir plus de facilité & d'encouragement chez nous que chez un peuple qui commenceroit à ſortir de l'état primitif?

Les préventions contre le Luxe ont leur ſource dans le défaut de réflexion & dans les mouvemens de l'envie & de la vanité. L'amour-propre trouve ſon compte à éclater contre le Luxe. On condamne des dépenſes où l'on ne peut atteindre, & l'on fait montre tout-à-la-fois de modeſtie, d'amour pour l'ordre & de zele pour la patrie.

Cependant que de choſes les hommes doivent au Luxe! Ils lui doivent tout. La nature ſemble s'être repoſée ſur lui du ſoin d'ouvrir les tréſors de ſa fécondité. Elle s'eſt contentée de don-

ner à ſes productions les propriétés qu'elles comportoient ſans déployer ces propriétés, & de jetter ſur la terre les différentes eſpeces de choſes qu'elle vouloit qui exiſtaſſent ſans ſe mettre en peine de les multiplier. C'eſt le Luxe, qui, preſſant l'homme de travailler, échauffant ſon induſtrie, ne lui donnant aucun relâche, acheve les deſſeins de la nature. C'eſt par le Luxe que les fruits de la terre, maigres & revêches dans l'état agreſte, prennent une forme plus pleine & des ſaveurs plus exquiſes. Par lui les plantes utiles, cent ſortes d'animaux, les hommes même épars en petit nombre dans leur origine, ſe ſont multipliés preſque à l'infini. C'eſt le Luxe qui nous a donné les vins, les boiſſons compoſées, les étoffes, les uſtenſiles & mille autres jouiſſances, qui, cachées comme ſous un voile, étoient perdues pour nous, s'il n'eût guidé la main de l'induſtrie & ne l'eût animée à les découvrir. C'eſt lui, qui, nous ayant

appris à bâtir, à conserver, à changer, par une heureuse métamorphose, des biens d'une durée passagere en biens d'une durée permanente, nous assure une existence douce, indépendante de la variété des saisons & de leur inconstance. Il allume le flambeau du génie: il éveille les talens: les arts qui s'élevent à sa voix en enrichissant l'homme adoucissent ses mœurs, étendent son intelligence, & d'un stupide féroce peu différent de la brute & presque aussi misérable, forment un être sociable, éclairé, dont les jours sont accompagnés de douceurs qui corrigent les amertumes inséparables de la vie.



CHAPITRE VI.

Effets de l'extinction du Luxe. Le Luxe anime l'agriculture. Une grande nation uniquement agricole n'auroit pas toute la force ni tout le bonheur dont elle est susceptible. La pompe & les somptuosités des riches ne doivent point nous offusquer. Il faut des riches & des pauvres dans un Etat.

IMAGINONS que la plus grande partie du Luxe soit abolie & voyons les effets de ce changement. Les hommes désormais se contentent de cabannes dont la construction ne demande point d'art. Ils n'ont que très-peu de meubles & très-grossiers. Ils sont vêtus de peaux & n'ont pour ustensiles que l'usuel le plus borné. Du moment où l'on se restraint à ce point, voilà la moitié des habitans réduite à chercher de nouvelles ressources. D'un autre côté les propriétaires

des revenus des terres, embarraſſés de leur revenu, cherchent à les conſommer. Ils accumulent les viandes ſur leurs tables, font profuſion de vins, nourriſſent des meutes, beaucoup de chevaux, beaucoup de domeſtiques. C'eſt ce que l'on a vu dans tous les temps où les arts n'étoient pas pouſſés aſſez loin pour que l'on connût un autre Luxe. C'eſt encore ce que l'on voit dans les pays qui en ſont privés, comme en Pologne, en Hongrie & dans quelques endroits de l'Allemagne.

UNE partie des habitans délaiſſés & devenus inutiles, s'attache à ces propriétaires pour les ſervir ou pour leur faire cortége. Le reſte fuit ou s'anéantit. Car il s'en faut que tous puiſſent ſe placer chez les propriétaires. Ceux-ci avec la même richeſſe qui faiſoit vivre ces ouvriers ſéparément chacun chez ſoi, ne ſont pas aſſez riches pour en entretenir le même nombre auprès d'eux

comme domeſtiques. Il eſt conſtant que des gens qui vivent dans la maiſon & aux dépens d'autrui, conſomment beaucoup plus qu'ils ne feroient s'ils vivoient en particulier à leurs propres dépens; outre que les maîtres conſomment eux-mêmes davantage, tant parce qu'ils tournent leurs plaiſirs de ce côté-là que parce qu'étant dans l'abondance des comeſtibles, ils s'occupent moins d'économie. On peut établir que, dans ce ſyſtême la différence au deſavantage de la population, la production reſtant toujours la même, eſt d'un quart à ne rien exagérer. L'Etat perd donc déja un quart de ſa force.

Les arts étant abandonnés, une infinie quantité de matieres diverſes reſte ſans valeur & ne donne aucune jouiſſance. Il n'y a plus de commerce de province à province ni même de ville à ville : preſque plus d'affaires ni d'intérêts qui néceſſitent de voyager. Les

chemins déſormais inutiles ſont négligés. Ils dépériſſent & ſe détruiſent. Les communications s'obſtruent. Les correſpondances ceſſent. On revient au temps où, comme ſous le Roi Robert, c'étoit une grande entrepriſe d'aller à ſoixante lieues de chez ſoi.

De ce défaut d'art, de ce défaut de communication naiſſent immanquablement l'ignorance & la barbarie. De-là vient pareillement que le cultivateur ayant moins de reſſources & d'intelligence, cultive moins & moins habilement & qu'il recueille moins; que chaque canton reſſerré dans d'étroites limites, borné à ſes propres reſſources, ſuccombe ſous l'intempérie des ſaiſons, & que l'on éprouve fréquemment de ces famines terribles dont les Capitulaires de Charlemagne & les anciennes Chroniques ont conſervé la mémoire.

La nation preſque réduite à la ré-

colte annuelle des productions comestibles, & n'ayant hors de-là ni pécule ni richesse quelconque, est hors d'état de rien payer autrement qu'en nature. De-là l'obligation pour le Souverain d'exiger de même le service en personne de la part des propriétaires des revenus ; & de-là suivroit encore la servitude du menu peuple qu'on attacheroit à la glébe par la difficulté pour les propriétaires des terres de s'assurer de bons fermiers qui exploitassent leurs biens. L'obligation pour le Souverain d'exiger le service en personne ôteroit tout moyen de tenir long-temps de grandes forces assemblées & mettroit par conséquent le sort de l'Etat au hazard d'une seule bataille.

En se traçant les suites inévitables de l'extinction du Luxe, on se retrouve dans la situation où la France étoit à la fin de la seconde race de nos Rois : temps où le Luxe que les Romains avoient introduit dans les Gaules, & qui

avoit rendu long-temps ces provinces l'un des principaux nerfs de leur Empire, étoit presque entierement éteint par les troubles qui ne cesserent d'agiter la France sous les Mérovingiens & sous les Carlovingiens. Alors, excepté les nobles, les Ecclésiastiques & les bourgeois de quelques villes, presque tout le peuple étoit serf : sans les affranchissemens la plus grande partie de la nation seroit encore *hommes de poeste*, *main-mortable*, *gens de corps*. Alors les redevances foncieres se payoient en nature; les services militaires se rendoient en personne. Les guerres se faisoient plus par excursions que par campagnes. Une seule défaite décidoit du sort du vaincu. L'ignorance & la barbarie étoient complettes. C'est une observation tout-à-fait grave dans la question présente de voir que l'anéantissement du Luxe opéré par le fait des guerres & des désastres continuels ait produit les mêmes effets que la spéculation annonce devoir

arriver dans le cas où l'on pourroit au ſein d'une nation paiſible & non déja ruinée parvenir par des loix à éteindre le Luxe. L'extinction du Luxe ſoit par les loix ſoit par les mœurs, anéantiſſant l'émulation & les richeſſes, produit dans une nation l'effet d'une pauvreté cauſée par les ravages d'une guerre inteſtine continuelle ou par les vices d'une mauvaiſe adminiſtration.

Nous n'inſiſterons pas ſur la qualité des mœurs ni ſur l'ordre politique aviliſſant pour l'humanité que le ſyſtême de renoncer au Luxe ne manqueroit pas d'introduire. Il n'y a perſonne qui ne ſente combien un Royaume en une telle ſituation ſeroit malheureux; & l'idée que nous avons des ſiécles groſſiers où cette ſituation étoit réaliſée, n'eſt pas propre à nous inſpirer le deſir d'en voir le retour. Arrêtons-nous ſeulement ſur l'effet qui réſulteroit de ce ſyſtême pour la puiſſance publique. Elle ſeroit dé-

truite. Les arts centuplent la force des hommes, & ſans le Luxe il n'y a point d'arts. Sans le Luxe il n'y a point d'émulation ; & dès-lors nulle ardeur pour le travail. L'agriculteur n'étant preſſé que par l'intérêt de ſon maître, ſe néglige & s'engourdit. La production diminue & la population décroît dans la même proportion. Tous les moyens s'affoibliſſent. Les terres les plus fertiles ſe changent en friches. Les forêts s'étendent : & l'Etat qui, par l'influence féconde du Luxe, croiſſoit en force & en ſplendeur, énervé dès que le Luxe eſt étouffé, n'offre plus que le ſpectacle de la langueur & de la miſere.

La France préſente ce tableau ſous Charles-le-Chauve. Les conceſſions immenſes faites aux Moines, les vaſtes défrichemens dont on leur a l'obligation, montrent combien alors le terrein avoit peu de valeur & combien il y en avoit d'abandonné. La petiteſſe

des villes, les courſes des Normands qui ne craignoient pas, quoiqu'en petites bandes, de pénétrer juſqu'au cœur du Royaume, & qui ſe retiroient ſouvent vainqueurs, prouvent que le pays n'étoit que foiblement peuplé.

D'AUTRES évenemens tirés pareillement de notre Hiſtoire manifeſtent la ſupériorité de force & de puiſſance que le Luxe & les arts qu'il enfante produiſent chez une nation. Céſar avec des troupes peu nombreuſes aſſujettit en dix ans les Gaulois, peuple brave, aguerri; mais qui vivoit dans la plus grande ſimplicité & par conſéquent ſans richeſſes & dans l'ignorance de bien des arts. Les Romains maîtres des Gaules, apporterent le Luxe de l'Italie dans ce nouveau domaine. Le pays devint riche & floriſſant. Les Barbares de la Germanie & du fond du Nord attirés par l'opulence des Gaules, y fondirent comme un déluge. Ils étoient auſſi ſimples, auſſi peu

peu luxueux que les anciens Gaulois. Ils furent repouſſés durant trois cens ans ſans pouvoir s'y établir autrement que comme ſujets de l'Empire; & s'ils parvinrent à y fonder leur domination, ce ne fut qu'après avoir pris les arts & les mœurs des Romains, qu'après s'être formés ſur leur modele & qu'avec l'aide d'une partie des Romains mêmes.

Les Gouvernemens croyent volontiers qu'il ne s'agit que de charger d'impoſitions les habitans des campagnes pour les obliger à travailler. C'eſt l'eſprit de la deviſe ayant pour corps une charrue ſillonnant un champ, & pour ame ces mots *ſecat & auget*, que prit le Conſeil des finances établi par le Régent en 1717. En cela les Gouvernemens ſont barbares & ſe trompent lourdement. Lors même qu'ils laiſſent aux cultivateurs le moyen de travailler aſſez fructueuſement pour ſuffire à l'impoſition, ils découragent, & bientôt l'impo-

ſition ne rend plus ce que d'abord elle avoit rendu. Pour que l'impoſition ſe ſoutienne, il faut qu'elle ne dégrade pas la production; & cet effet ne peut être évité qu'autant que l'impoſition laiſſe au cultivateur ſur ſes produits, après ſes charges payées, un réſidu qui lui rende la vie douce, qu'il puiſſe employer à des ſatisfactions à ſon gré, & qui, le récompenſant de ſes peines, l'anime à les continuer. La politique le veut comme la juſtice & l'humanité. Les productions de la terre ſont toujours en raiſon du travail & de l'induſtrie. Mais le cultivateur ne s'évertue qu'autant qu'il eſpere trouver de ſes denrées un débit qui tourne à ſon profit. La conſommation de ce qu'il recueille n'eſt pas ce qui l'intéreſſe. C'eſt l'avantage qu'il en retire.

Le Luxe ſeul fournit les ſatisfactions qui peuvent aiguillonner les propriétaires des productions & leurs agens, en

créant des jouiſſances diverſes. Il leur donne pareillement les débouchés néceſſaires pour les denrées qui leur reſtent au-delà de leur ſubſiſtance, en créant des millions de conſommateurs qui, payant ce qu'ils conſomment, provoquent l'extenſion des cultures. Les conſommateurs utiles que le Luxe crée, c'eſt-à-dire les ouvriers, les artiſtes qu'il employe, ſont très différens des conſommateurs onereux tels que le Gouvernement, les décimateurs, les propriétaires qui afferment leurs terres. Le cultivateur ne prend ſur lui la charge de travailler pour ceux-ci qu'afin d'avoir de quoi donner à ceux-là. Les jouiſſances de Luxe qu'il eſpere ſont un attrait qui lui fait porter ſes efforts plus loin qu'il ne les porteroit, s'il n'étoit excité que par le beſoin de pourvoir à ſa ſubſiſtance. Sans cet attrait les bras lui tombent. Il n'a plus d'activité, & ſon exiſtence ceſſe d'être profitable à l'Etat.

D'UN côté le cultivateur eſt excité par le Luxe à ſolliciter la terre de donner toutes les productions que ſon ſein peut fournir. Il a l'eſpérance de les échanger pour des choſes qui le dédommageront de ſes travaux. D'un autre côté, pour participer aux amples recoltes du cultivateur, les arts & l'induſtrie s'animent. Ils découvrent dans les choſes tous les uſages que leurs propriétés permettent d'en tirer au profit de l'homme. Il réſulte de-là qu'un pays eſt mis dans ſa plus grande valeur; que ſes habitans ont une vie aſſurée & gracieuſe; que l'Etat qu'ils forment eſt riche & puiſſant dans la proportion de ſon étendue.

LES productions comeſtibles en quelque abondance qu'elles ſoient, ne ſuffiſent point pour rendre une nation heureuſe ni puiſſante. Les arts ſeuls complettent le bonheur de l'homme, la ri-

cheſſe & la force d'un peuple. L'abondance des comeſtibles par de-là les beſoins de la ſubſiſtance n'eſt qu'un vain amas ſans la facilité de les échanger contre des jouiſſances & des utilités d'un autre genre. Un peuple qui ne connoîtroit que la culture & le nourriſſage des beſtiaux, perdroit toutes les autres productions de ſon pays relatives aux autres arts, perdroit les fruits de ces arts; & ne tireroit pas même de ſa culture & de ſes troupeaux autant de produit qu'il en tireroit avec le ſecours des différens arts. Que de jouiſſances lui manqueroient, & borné dans ſes connoiſſances & dans ſes reſſources, combien aiſément il ſeroit la proie d'un peuple qui viendroit l'attaquer avec toutes les forces que les arts ajoutent à celles de l'homme !

OR les arts qui font le bonheur de l'homme & la puiſſance des Etats, ſont engendrés par le Luxe. On ne peut leur

attribuer aucun avantage qu'il ne faille reconnoître en même temps que cet avantage dérive du Luxe. Car ſans le goût du Luxe, qui eſt tout ſimplement le goût d'une vie plus commode que celle où l'on ſeroit réduit ſans le ſecours des arts, aucun art n'eût été inventé : l'homme ayant reçu dès le premier moment de ſa création tout ce qu'il lui faut pour ſa conſervation, & les beſoins nés de l'état de ſociété, ayant comme l'état même de ſociété, le goût du Luxe pour principe.

Un peuple uniquement agricole qui, recueillant plus de comeſtibles qu'il n'en pourroit conſommer, échangeroit l'excédent de ſes denrées avec un peuple voiſin contre les productions des arts, auroit par ce trafic avec la même maſſe moins de jouiſſances que ſi les choſes qu'il achete étoient fabriquées chez lui. Les frais de tranſport & de commerce emporteroient ſans profit une partie des

denrées. Ce peuple auroit de moins chez lui une grande quantité d'hommes diſponibles qu'il pourroit avoir & qui augmenteroit ſa force. Il ne tireroit pas plus de parti des productions de ſon pays relatives aux arts du Luxe que s'il vivoit ſans Luxe. Il auroit encore de moins pour ſa puiſſance, pour ſa culture même, toutes les reſſources qui ſe trouvent néceſſairement dans l'induſtrie d'un grand nombre d'hommes dont la tête & les mains ſont exercées.

Etouffer le Luxe c'eſt briſer la charrue du laboureur ; c'eſt anéantir la population ; c'eſt répandre la ſtérilité & la miſere ſur un pays. Au contraire ce même pays fleurira ſi vous laiſſez aux habitans les moyens de jouir du Luxe. Rompez les entraves qui retenant l'eſſor de l'induſtrie & du commerce, mettent un frein aux deſirs en augmentant la difficulté de les ſatisfaire. Ne forcez point les impoſitions. Banniſſez-en l'ar-

bitraire. Que chacun à l'abri des véxations, sûr de jouir d'une portion raisonnable de ses gains, animé par l'espoir d'augmenter son bien-être, ait un juste sujet d'ardeur pour le travail & d'attachement pour sa patrie. Alors l'utilité du Luxe se fera sentir d'elle-même. Le bonheur des sujets, la richesse du Prince & sa puissance mieux que le raisonnement en démontreront les bons effets.

Que la pompe & les somptuosités de l'opulence ne nous offusquent donc pas. Ce sont les pauvres qui inventent les choses de Luxe ; apparemment qu'elles leur sont profitables. Sans le Luxe leurs mains resteroient oisives. Des millions de malheureux languiroient dans l'indigence, & disparoîtroient bientôt de la terre pour n'être jamais remplacés.

Lorsque nous observons les dépenses des riches, nous avons peine à nous défendre de les juger sévérement. Dé-

ſions-nous de nous-mêmes. Craignons en blâmant un éclat qui nous bleſſe, de ſuivre moins l'impulſion d'une raiſon éclairée que les mouvemens d'une jalouſie ſecrete. Il eſt dur ſans doute de voir tant de différence entre le ſort d'un homme & le ſort d'un autre homme. Que faire ? L'inégale diſtribution des richeſſes qui produit cette différence, eſt inévitable dans un Etat & néceſſaire à ſa proſpérité. Sans les grandes fortunes qui mettent à portée de payer les recherches nouvelles, ſans le beſoin qui rend ingénieux, qui force au travail, une infinité d'arts ne naîtroient pas : aucun art ne ſortiroit de l'enfance : l'eſprit humain demeureroit dans ſes premieres ténebres : la ſociété reſteroit ſans force. Il faut des pauvres & des riches dans un Etat. De leur co-exiſtence, de leur concours dépend la félicité publique.

Ce n'eſt pas qu'il faille ôter aux uns

pour donner aux autres. Une monſtruoſité ſi barbare & ſi ſtupide n'entre point dans mon eſprit. Si l'inégalité des fortunes n'eſt pas l'ouvrage de circonſtances fortuites ou de la différence dans les caracteres & dans les talens des hommes ; ſi c'eſt l'autorité, le genre de l'adminiſtration qui fait pencher la balance ; alors au lieu d'être échauffés par l'émulation honnête dont les fruits enrichiſſent la ſociété, les cœurs s'infectent d'une avidité ſordide. Cette paſſion, trouvant dans la corruption & dans la baſſeſſe les moyens les plus sûrs de s'aſſouvir, & cultivant ces vices comme les ſeules qualités utiles, répand par-tout l'incapacité, l'aviliſſement, & par-là prépare la ruine entiere d'un peuple. Mais autant l'inégalité, produite dans la diſtribution des richeſſes par le caprice ou par la mal-adreſſe de l'autorité, préjudicie au bien général ; autant, ſous la meilleure adminiſtration, l'égalité con-

ſtante de cette même diſtribution, ſi la ſuppoſition en étoit admiſſible, nuiroit aux progès d'une nation.

Il en coûte à mon cœur de prononcer cette vérité. L'humanité ne cede pas ſans murmure à la raiſon ſur une néceſſité ſi triſte. Mais ſi c'eſt une loi invariable, ſi le bien général ne peut s'opérer que de cette maniere, ſoumettons-nous à la nature & ne réſiſtons pas à notre propre avantage par un mécontentement inutile. L'intérêt de la ſociété a fait établir des Princes & des Rois. On leur obéit, on ſe dépouille pour eux, quoiqu'ils ne different point du reſte des hommes. Son intérêt demande auſſi qu'elle ait des riches. Souffrons-les, & loin de nous trouver humiliés par leur faſte, conſervant de nous-mêmes un ſentiment plus noble, ſurpaſſons-les par la capacité, par les lumieres, par la vertu.

CHAPITRE VII.

Le reſſerrement volontaire des beſoins ne ſe concilie point avec l'intérêt public. On a tort de penſer que l'influence du Luxe ſur les mœurs opere la ruine des Etats. Les mœurs ne ſont pas meilleures chez une nation peu luxueuſe que chez une nation qui a beaucoup de Luxe. Les reproches que l'on fait au Luxe par rapport aux mœurs viennent de ce que l'on n'a pas des idées nettes ſur la morale civile.

DIOGENE enſeignoit à reſſerrer la ſphere des beſoins. On s'enrichit ſelon lui à meſure que l'on apprend à ſe paſſer d'un plus grand nombre de choſes. Quand il ſeroit vrai par rapport au bonheur des particuliers que l'abſtinence équivalût à la jouiſſance; & que l'on gagnât plus pour le bien-être à s'épargner la peine d'acquérir ou de conſer-

ver, que l'on ne perdroit à renoncer aux avantages de la possession; cette philosophie n'en seroit pas moins inconciliable avec l'intérêt public qui demande que l'Etat ait une puissance capable de se faire respecter au-dehors.

DANS une nation accoutumée à vivre de peu, les besoins de l'Etat sont presque les mêmes & coûtent autant que dans une nation qui se permet beaucoup de superfluités. Chez les peuples les plus luxueux, comme chez ceux qui le sont le moins, les soldats & les manouvriers employés par l'Etat, sont payés sur un pied qui approche très-fort du plus étroit nécessaire. Les mêmes travaux emportent la même quantité de matieres; &, si les chefs des entreprises doivent recevoir une rétribution plus forte chez un peuple luxueux, le secours que ce peuple emprunte des arts dont il connoît un plus grand nombre, contrebalance cet excédent & fait que, tout calculé,

il exécute à moins de frais. Une nation dont les individus reſtraignent leur conſommation, dépenſe donc autant pour les beſoins publics qu'une nation dont les individus vivent avec moins d'épargne. Il réſulte de-là que, dans une nation auſtere, les dépenſes publiques ne peuvent être telles que le bien de l'Etat les demande ſans être exceſſives par comparaiſon avec les beſoins des particuliers; que l'excès de ces charges empêche une telle nation de pourvoir à ſes beſoins publics dans l'étendue néceſſaire; & que par conſéquent elle doit être foible, mépriſée & toujours dans le danger d'être envahie par le premier aggreſſeur.

On objectera peut-être que les charges de l'Etat, quoique exceſſives par comparaiſon, n'en peſent réellement pas davantage & que, quelles qu'elles ſoient, un chef de famille les ſupporte plus aiſément lorſqu'il conſomme peu que lorſ-

qu'il consomme beaucoup. Pour donner de la force à ce raisonnement il faudroit prouver que des hommes qui ne desirent presque aucune jouissance, s'efforceront, s'excéderont de travail sans autre objet que l'utilité éloignée & souvent très peu sentie qui revient à chacun des dépenses publiques. Celui qui se passe de peu, veut au-moins que le repos le dédommage des jouissances dont il se prive. Il n'est pas dans la nature humaine de s'agiter, de se fatiguer sans la perspective de la récompense. C'est un principe que nous avons déjà présenté dans le cours de cet ouvrage & que nous ne pouvons trop remettre sous les yeux.

Admettons pour un moment, contre toute vraisemblance, que chez une nation austere le zele patriotique porté par l'éducation jusqu'à l'héroïsme, encourage à fournir aux besoins publics, quoiqu'ils excedent dans une grande

diſproportion les beſoins perſonnels du contribuable. Dans cette ſuppoſition même une nation avec des mœurs ſi reſpectables manque encore d'une conſiſtence ſolide. Un Etat ne peut pas toujours prévoir ſes beſoins. Des conjonctures inopinées les augmentent. Il a proviſion d'armes, de munitions, d'outils, de machines. L'ennemi dans le cours d'une guerre malheureuſe enleve ces magaſins : le feu les conſume : mille ſortes d'accidens les épuiſent. Quelle reſſource aura dans ces circonſtances une nation qui ſe réduit à la vie la plus frugale ? Aucune. On ne répare de ſemblables pertes avec la promptitude convenable que dans un pays dont les habitans accoutumés à jouir d'un ample ſuperflu, ont toujours d'amples proviſions de matieres de toute eſpece. Comme ils conſomment ordinairement au-delà du néceſſaire, ils prennent aiſément ſur leur dépenſe en un cas de détreſſe de quoi ſubvenir aux néceſſités de l'E-

tat ;

tat ; & ce qui n'eſt pour chacun qu'une légere privation, forme pour la communauté un ſecours eſſentiel. Au contraire dans un pays dont les habitans conſomment peu, il y a peu de réſerve chez les particuliers ; & comme les habitans de ce pays ont borné leur conſommation ordinaire preſqu'au pur néceſſaire, ils n'en peuvent rien ſupprimer. Ainſi dans les cas malheureux & ſoudains qui mettent la prévoyance en défaut, la nation, qui reſſerre extrêmement ſes dépenſes, ſe trouve dépourvue & ſans moyen de défenſe. Quelque zele, quelque courage qu'on lui ſuppoſe, elle ne peut éviter enfin d'être aſſujettie ou détruite.

On reproche au Luxe de corrompre les mœurs, de dégrader l'ame, d'étouffer la vertu, d'introduire mille ſortes de vices & par de tels effets d'opérer la ruine des Etats. On dit auſſi que nous ne valons pas nos peres & que le genre

humain va toujours en dégénérant. Il y a deux mille ans que l'on tient de pareils diſcours ſans que l'expérience de vingt ſiécles qui les démentent ait fait changer de langage.

L'HISTOIRE ne confirme par aucuns faits cette maniere de penſer ſur le Luxe. Pour nous en tenir à des temps & à des lieux connus, portons nos regards autour de nous, & parcourons les cinq derniers ſiécles. Depuis S. Louis juſqu'à préſent le Lnxe n'a ceſſé de régner en France, & dans certaines périodes de cet intervalle de temps avec plus de profuſion qu'aujourd'hui. Cependant depuis ce Roi la Monarchie Françoiſe n'a certainement pas diminué de grandeur. Il n'eſt arrivé depuis cinq cens ans dans la partie du monde que nous habitons aucune révolution que l'on puiſſe avec quelque ombre de probabilité attribuer à une dépravation de mœurs occaſionnée par le Luxe. Si l'on excepte

la prise de Constantinople par les Turcs & l'expulsion des Maures intrus en Espagne, évenemens dont les causes réelles de même que celles de tous les évenemens politiques qu'on voudroit attribuer au Luxe n'ont nul rapport à l'influence du Luxe sur les mœurs, si l'on fait, dis-je, ces deux exceptions, les principaux Etats qui partageoient l'Europe, il y a cinq cens ans, la partagent encore avec peu de différence dans leurs limites; bien que l'usage d'un très-grand Luxe se soit introduit dans quelques-uns de ces Etats avant cette époque, & n'ait point cessé d'y continuer. Où sont donc les ruines causées par le Luxe? Et puisque, malgré ses effets durant un si long espace d'années, les grandes dominations se sont maintenues à-peu-près dans les mêmes bornes, en vertu de quoi soutient-on que le goût du Luxe altere les mœurs d'une maniere préjudiciable au salut des Etats? Observez même que les plus

puiſſantes de ces dominations ſont celles où le Luxe éclate davantage.

On répete par-tout que la corruption des mœurs enfantée par le Luxe a renversé la puiſſance Romaine ; on le dit bien légerement. Rome avoit commencé à ſe livrer aux plus grandes recherches du Luxe cent cinquante ans avant l'ere chrétienne. Néanmoins, malgré la forme de gouvernement très-vicieuſe établie chez les Romains par Auguſte, la domination Romaine ſe maintenoit encore ſans affoibliſſement trois cens ans après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Elle a continué d'exiſter dans l'Occident, quoiqu'en déclinant juſqu'en l'an de grace 476 ; & dans l'Orient, ſous le nom d'Empire Grec, juſqu'en l'an 1453. Cette durée, à compter de l'introduction du Luxe à Rome, eſt de 1600 ans. Combien citera-t-on d'Empires, aſſis ſur des fondemens ruineux, qui ayent ſubſiſté

ſi long-temps! L'opinion où l'on eſt que le Luxe a détruit la puiſſance Romaine, vient de ce que l'on regarde la révolution opérée dans Rome par Jules-Céſar comme le terme de la domination Romaine. Cependant il n'eſt alors arrivé au peuple Romain que ce qui lui étoit déja pluſieurs fois arrivé depuis Romulus, une mutation dans la forme de ſon gouvernement.

Sur le fondement que l'attrait des jouiſſances, ouvrant l'ame aux deſirs, diſpoſe les hommes à s'écarter de leurs devoirs & fait taire la voix de la conſcience, on ſe perſuade que, dans un pays dont les habitans ne ſont point élevés à ſe priver des ſuperfluités, on doit trouver moins de vertu que dans un pays dont les habitans ſe réduiſent à une vie plus ſimple. Cette opinion ſuppoſe que, dans une nation qui vit d'une maniere ſimple, il y a moins d'objets capables d'allumer la cupidité, & par

conſéquent moins d'occaſions où l'envie de ſe contenter emporte au-delà des principes qu'on doit reſpecter. Mais la réalité n'eſt pas conforme à cette ſuppoſition.

Qu'une nation vive ſplendidement ou pauvrement. Elle eſt également expoſée aux déſordres qu'entraîne après ſoi la cupidité. Les paſſions tirent leur force de la maniere dont le cœur de l'homme eſt formé, bien plus que du nombre & de la valeur des choſes qui les allument. L'envie, la jalouſie, l'ambition, la vanité, toutes les affections de l'ame qui donnent naiſſance à la cupidité, ſe portent avec vivacité vers les petits objets, quand les grands objets leur manquent. Il n'y avoit rien de précieux à Lacédémone. On y voloit des bagatelles. Tarpeia dans les premiers temps de Rome, c'eſt-à-dire dans un temps où Rome étoit pauvre, livra le Capitole aux ennemis de ſa patrie pour

un objet qui ne tenteroit en France la fidélité d'aucune perſonne de ſon rang.

Tout eſt de comparaiſon. Ce qui n'eſt rien dans une circonſtance eſt tout dans une autre. Un Prince Negre met autant de prix au cercle de plumes dont ſa tête eſt couronnée, que le Mogol aux diamans qui décorent ſon trône.

Les choſes de Luxe conſidérées au phyſique & relativement à la ſenſualité, ſont de nature à n'inſpirer qu'un goût modéré. La jouiſſance de ces choſes offre des ſatisfactions douces que l'imagination ne ſçauroit gueres exagérer. On ne ſe paſſionne point pour ces choſes elles-mêmes. L'intérêt qu'on y met n'eſt pas aſſez grand. Il ſuffit pour exciter l'émulation. Il ne ſuffit pas pour donner de la paſſion.

L'habitude de jouir des délicateſſes & des agrémens du Luxe, eſt ordinaire-

ment plus forte que le goût qui les fait desirer. Cette habitude néanmoins, lors même qu'elle dégénére en besoin, ne presse pas comme les nécessités véritables. Les besoins factices ne commandent pas aussi impérieusement que les premiers besoins. Un homme qui manque de pain ne respecte rien pour en avoir. Il lui en faut. La nature irritée le pousse à toutes sortes d'extrémités. Celui que la perte d'une partie de son bien oblige à des retranchemens de dépenses, se passe de ce qu'il ne peut avoir. Son existence pouvant continuer sans les commodités qui lui échappent, il écoute sa raison & se résigne.

Les choses de Luxe n'enflamment la cupidité, & ne jettent hors des bornes prescrites que quand on recherche ou qu'on regrette ces choses par un motif indépendant des plaisirs attachés à leur jouissance. Quel motif fait desirer immodérément les moyens de vivre dans le Luxe? C'est l'ambition de sur-

paſſer ou d'égaler ſes concitoyens, de les éblouir, d'obtenir de l'appui, de la conſidération, du crédit ; c'eſt la crainte de tomber dans le mépris & trop ſouvent le danger qu'il y a de ne pas paroître opulent. On n'aſpire pas avec ardeur aux faveurs de la fortune pour le plaiſir de ſe livrer au Luxe ; on ſe livre au Luxe pour le plaiſir d'étaler ſa fortune, & plus encore en bien des cas pour l'augmenter. L'homme cupide, qui ſacrifie honneur, repos, tout à l'accroiſſement de ſes richeſſes, & qui prodigue ces mêmes richeſſes en dépenſes de Luxe, n'eſt preſque jamais un homme ſenſuel. La vanité ſeule l'anime, ou l'eſpérance avide de ſe procurer ainſi de plus grandes richeſſes encore, de monter à de plus grandes places, d'avoir plus de pouvoir, plus d'autorité. Ce n'eſt point un luxueux : c'eſt un hypocrite de Luxe.

La vanité agit ſur l'ame en raiſon de

l'objet qu'a cette paſſion, & non en raiſon des moyens qu'elle employe pour ſe ſatisfaire. Ainſi par-tout où la vanité germe, elle a la même énergie, ſoit que des bagatelles lui ſuffiſent pour obtenir ce qu'elle deſire, ſoit que ſa ſatisfaction tienne à des objets plus conſidérables. Or de quelque maniere que vive une nation, dès qu'elle admet la propriété des biens, il y a néceſſairement chez elle des différences dans la fortune & dans la dépenſe des particuliers. Dès-lors à l'occaſion de ces différences la vanité & par conſéquent la cupidité doivent y exercer leur empire comme chez la nation la plus luxueuſe. Ne voit-on pas dans les villages une très-petite dépenſe qu'un habitant fait de plus que les autres pour l'entretien de ſa famille, produire autant de jalouſie & de cupidité que l'éclat du plus grand Luxe peut en provoquer dans une capitale opulente? Parmi des payſans très-pauvres celui qui poſſede un médiocre troupeau

passe pour riche : ses compagnons le regardent d'un œil d'envie, & son sort est aussi vivement desiré par eux que le comble de la fortune pourroit l'être.

De plus les dignités, les rangs, les distinctions ont lieu chez les nations policées, quelque systême qu'elles suivent à l'égard du Luxe, c'est une source de cupidité qui leur est commune à toutes. Quelque vrai qu'il puisse être que l'absence du Luxe garantisse de quelques tentations, la nation qui restraindroit ses jouissances, n'en seroit pas pour cela plus affranchie des excès de l'avidité & des bassesses de la vénalité. Car par un effet toujours constant de la nature de l'homme, ses desirs, lorsqu'ils ne peuvent s'exercer que sur un petit nombre d'objets, s'y attachent avec plus d'acharnement que quand ils peuvent s'exercer sur un plus grand nombre.

Nous ne voyons donc point que les

mœurs doivent gagner au rétréciſſement volontaire des beſoins, ni qu'on doive trouver plus de vertu dans un pays dont les habitans vivent durement, que dans un pays dont les habitans menent une vie plus douce. Chez les uns comme chez les autres c'eſt le même fond de paſſions, & les paſſions y ont les mêmes aiguillons ou des aiguillons équivalens.

Si l'on jette les yeux ſur les différens peuples qui ont couvert la terre & ſur ce que l'hiſtoire nous apprend des ſiécles paſſés, on voit plus d'atrocités, des actions plus révoltantes & en général des mœurs moins honnêtes dans les temps où l'on ne recherchoit pas les commodités & les agrémens de la vie, que dans ceux où on les a le plus recherchés. La raiſon en eſt ſenſible. Le goût des dépenſes conduit à la diſſipation, engage à communiquer continuellement les uns avec les autres. Par ce commerce, l'ame éprouvant des diſtractions, eſt

moins fuſceptible de paſſions fortes; & la néceſſité de complaire à ceux avec qui l'on communique habituellement accoutume à ſe maîtriſer ſoi-même. Toutes ces circonſtances font que les hommes dans une nation opulente & qui jouit de ſon opulence, ſont doux, modérés, éloignés des grands crimes.

Examinons dans notre propre pays les dernieres claſſes du peuple. Ceux qui les compoſent, n'ont aucun ſuperflu ni nul deſſein de s'en procurer. Le défaut abſolu de moyens leur en ôte la penſée. Quelles ſont leurs mœurs? Comparons-les avec celles des habitans qui vivent dans l'aiſance & qui goûtant déja dans un certain degré les douceurs du Luxe & pouvant eſpérer d'augmenter leurs jouiſſances, peuvent être plus fortement tentés d'accroître leur fortune. Eſt-il équivoque que les mœurs des moyennes claſſes du peuple l'emportent

en bonne qualité ſur celles des dernieres claſſes ?

Le reproche que l'on fait au Luxe d'altérer les mœurs d'une maniere nuiſible à la proſpérité publique, vient de ce que l'on ne diſtingue pas les mœurs qui ſuffiſent au bonheur de la ſociété d'avec les mœurs que preſcrit l'eſprit de ſcrupule & d'exactitude rigoureuſe. On n'a pas des idées aſſez nettes ſur la morale civile. On la confond ordinairement avec la morale contemplative. Il y a pourtant bien de la différence à faire entre ces deux morales en fait de politique.

La morale contemplative tend à nous déterminer par un amour pur & déſintéreſſé de la rectitude, ou à nous détacher des choſes terreſtres pour tourner nos vues vers les récompenſes éternelles. Conſidérant les actes en eux-mêmes

indépendamment de tout rapport avec la ſociété & ſeulement dans leur relation avec les regles de la perfection, elle ne tolere aucuns écarts. La morale civile, qui n'a pour but que la douceur, la ſureté du commerce des hommes entre eux & le maintien de l'ordre public, n'exige pas l'obſervation étroite de tous ſes préceptes. Elle admet tous les relâchemens qui peuvent s'accorder avec l'exiſtence tranquille & proſpere de la ſociété. En jugeant des mœurs par l'eſprit de la morale contemplative, on peut en effet trouver que le goût du Luxe dans certaines ames trop mondaines pour ſentir le prix d'une pureté parfaite, affoiblit la pratique & l'autorité de quelques-uns de ſes dogmes. Mais en jugeant des mœurs par l'eſprit de la morale civile, on ne voit rien de pernicieux dans les relâchemens inſpirés par le goût du Luxe, tant qu'ils ne troublent point l'harmonie de la ſociété, tant

qu'ils ne gênent pas le mouvement de ſes reſſorts.

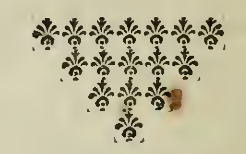
En effet la machine politique roule ſans embarras malgré ces irrégularités. Pourquoi s'en mettroit-on en peine ? Elles ſont ſans conſéquence ; & la cauſe qui les produit, produit auſſi mille avantages importans. C'eſt trop peu dire. Sans le goût du Luxe, nous l'avons obſervé déja, non-ſeulement la ſociété languiroit, mais même elle ſe romproit. Ce goût eſt le lien qui unit les hommes. D'après cela de quelle utilité peuvent être les ſatyres que l'on fait du Luxe ? A quoi bon alléguer des inconvéniens contre une choſe dont on ne ſçauroit ſe paſſer ? Il y a de très-grandes incommodités attachées à la néceſſité de manger. Qu'une plume éloquente les peigne fortement pour nous engager à nous affranchir de cette néceſſité ; tout en reconnoiſſant la vérité de

de ſes tableaux, on continuera de manger.

REMARQUEZ tant que vous voudrez des inconvéniens dans le Luxe, vous n'en ſerez pas moins obligé de l'adopter ou de vivre ſolitairement comme les loups. Vainement prétendrez-vous mettre une diſtinction entre l'aiſance & le Luxe. Où marquerez-vous les bornes de l'aiſance ? Regardez-y-bien : vous ne pourrez les établir ſans empiéter ſur le domaine du Luxe.

QUAND on vous accorderoit que l'aiſance doit être diſtinguée du Luxe, comment la fixeriez-vous pour chaque citoyen, ou même pour chaque ordre de citoyens ? Vous manquez d'élémens capables de vous guider dans cette opération. A peine l'auriez-vous entrepriſe pour une ou deux claſſes d'habitans, que vous vous verriez con-

traint d'y renoncer & d'avouer que dans les choſes à l'uſage de l'homme il n'y a véritablement que deux eſpeces, le *Luxe* & le *néceſſaire*.



CHAPITRE VIII.

Les exemples tirés de l'antiquité ne concluent rien contre le Luxe. Les mœurs ne dépendent point du Luxe, mais de la conſtitution de l'Etat & de la doctrine répandue dans une nation. Comme il eſt impoſſible dans l'état de ſociété de ſe paſſer de Luxe, c'eſt une néceſſité que la morale s'accorde avec le goût du Luxe.

Les principes de vertu ſont ſans doute abſolument néceſſaires dans une nation. Les vices la conduiſent à ſa perte. Un Etat ne ſubſiſte & n'a de force que par l'attachement aux devoirs qu'impoſe la ſociété. Mais tous les vices & toutes les vertus n'intéreſſent pas également la conſervation d'un Empire. Toutes les obligations ſociales ne ſont pas ſi ſtrictes qu'elles n'admettent quelques extenſions. Il y a même des infractions réelles & très-communes qui

n'attaquent point la proſpérité publique. Un ſyſtême de morale, reçu chez pluſieurs peuples, n'eſt pas dans tous ſes points auſſi eſſentiel pour chacun de ces peuples. Le bien d'une petite nation demande l'aſſujettiſſement le plus ſévere à tel précepte qui peut ſans conſéquence être négligé d'un grand nombre chez une nation plus conſidérable.

L'OBJET des hommes dans leur réunion en corps d'Etat differe de l'objet des hommes qui ſe réuniſſent en un cloître. Les premiers ne s'occupent que de la vie préſente. Ils ont pour but de la rendre aiſée, agréable & tranquille. Les ſeconds ſont cenſés ne penſer qu'à la vie future. Ceux-ci ne ſçauroient s'impoſer une diſcipline trop rigide. Ceux-là doivent au contraire ne s'attacher dans leurs réglemens qu'à ce qui concourt au bonheur temporel, & laiſſer pour le reſte à chaque particulier le ſoin de ſe juger ſoi-même au for de la conſcience.

Certainement la févérité des mœurs, la régularité domeftique font dignes de louanges. Loin de moi l'intention de diminuer le mérite de ces vertus ! Mais toutes confolantes, toutes fructueufes qu'elles font pour ceux qu'elles rendent recommandables, elles n'ont pas pour la profpérité d'un Royaume l'importance qu'on leur attribue. Quand une fois les principes de l'honneur & de la vraie probité font affez généralement pratiqués & refpectés dans une nation pour effectuer la fureté commune, la morale a rempli tout ce que la politique doit en attendre Il faut chercher dans d'autres fources le bonheur & la puiffance d'un peuple. Quelles font ces fources ? Les moyens phyfiques ; le développement & l'énergie des facultés de l'efprit & du corps ; l'habileté dans les arts de la paix & de la guerre ; la capacité dans les affaires ; le patriotifme éclairé, c'eft-à-dire l'efprit de communauté. Voilà d'où dérive principalement

la fortune publique. Voilà les objets qui doivent principalement fixer l'attention de l'homme d'Etat : leur poids entraîne le reste.

Il a existé de petits peuples qui livrés à une pauvreté volontaire ou contrainte, n'ont pas laissé d'exécuter de grands faits de guerre. On en conclud que l'on doit vivre comme eux, si l'on veut s'illustrer comme eux. On n'observe pas que ce n'est point leur pauvreté qui a fait leurs succès; qu'ils les ont dus à l'enthousiasme de leurs vertus produit par l'enseignement qu'ils recevoient, à l'attention qu'ils donnoient à leurs affaires, à leur application au métier des armes, & que leur pauvreté étoit un obstacle qu'ils ont eu de plus à surmonter. On n'observe pas que leurs rivaux avoient bien peu de puissance, qu'ils vivoient pour la plûpart aussi durement qu'eux, & que si les vainqueurs & les vaincus avoient la mê-

me maniere de vivre, ce n'eſt pas dans cette maniere de vivre qu'il faut chercher la cauſe de la victoire.

D'AILLEURS on ne prouve pas l'excellence de la morale d'un peuple par ſes triomphes dans la guerre. Les Flibuſtiers, qui ont fait trembler le nouveau Monde, & qui ont réuſſi dans les entrepriſes les plus téméraires par des prodiges de valeur, étoient des bandits. Les Tartares, qui ont conquis la Chine, étoient des brigands. Quelles gens que les Pizarres & leurs compagnons! Ils ont ſoumis & maſſacré un peuple doux, habitué à la pratique des vertus ſociales. Pour vaincre il ſuffit de ſçavoir mieux la guerre & d'y être plus exercé que l'ennemi. Rien n'eſt plus étranger à la ſageſſe des mœurs. Ce n'eſt pas dans un camp au milieu de la licence & de la férocité ſoldateſque qu'on apprend à les régler.

Les Sybarites ont été détruits par les Crotoniates. Si cet événement ne doit pas être attribué aux malheurs ordinaires de la guerre, & si la mollesse des Sybarites a causé leur ruine, qu'en conclure ? Sinon qu'en se permettant les douceurs, les agrémens de la vie ; il ne faut négliger ni la guerre, ni aucun des arts qui assurent la puissance.

On allegue les exemples si souvent cités des Romains, des Spartiates. Comme si les Romains étoient puissans dans le temps de leur frugalité ; & comme si les Spartiates, autrement environnés qu'ils ne l'étoient, eussent pu, en conservant leur pauvreté, se rendre redoutables à leurs voisins, ou même eussent pu se maintenir.

Toutes les fois qu'on a cité ces exemples anciens dans la vue de décrier le goût des dépenses & des jouissances,

variées comme préjudiable à un Etat en ce que l'on prétend que ce goût éteint celui de la vertu, comment n'a-t-on pas été retenu par une observation frappante ? La Grece ne renfermoit point de peuples chez qui les arts, la magnificence, la recherche du plaisir ayent plus régné que chez les Athéniens. Leur histoire cependant fournit plus de dits & de gestes admirables, plus d'exploits fameux publics & particuliers, que celle des Spartiates dont on vante l'austérité.

Parmi les hommes illustres de Plutarque & de Cornelius Nepos il y a six Lacédémoniens & quinze Athéniens. A ceux-ci il faut ajouter Socrate & Platon que Plutarque & Cornelius Nepos ont passé sous silence comme n'ayant été ni Généraux d'armée ni Ministres des affaires publiques, & qui n'en sont pas moins des hommes illustres. Du nombre des six Lacédémoniens sont Pausanias

& Lyſander, qui, tous les deux habiles ſans doute & renommés par des faits éclatans, n'étoient pas néanmoins à beaucoup près des gens de bien (*a*).

En général les mœurs des Spartiates, brillantes à certains égards, étoient au fond de très mauvaiſes mœurs. L'enthouſiaſme les a exaltées ſans examen. La ſaine raiſon les réprouve.

Le véritable prix des mœurs, quand

(*a*) M. Melon, *Eſſ. pol. ſur le Comm. chap. IX.* a fait la même obſervation. Mais dans la comparaiſon qu'il fait des Lacédémoniens avec les Athéniens il s'eſt borné aux hommes illuſtres de Plutarque, & il n'en a pas parlé avec exactitude. Il dit : *Parmi les hommes illuſtres de Plutarque il y a quatre Lacédémoniens & ſept Athéniens :* ſans compter *Socrate & Platon oubliés.* Plutarque a donné la vie de cinq Spartiates en quatre articles, qui ſont *Licurgue, Lyſandre, Ageſilas, Agis & Cléomenes ;* & la vie de neuf Athéniens. Sçavoir *Solon, Thémiſtocles, Periclès, Alcibiades, Ariſtides, Cimon, Nicias, Phocion, Démoſthenes.* Plutarque n'a point oublié *Socrate* ni *Platon.* L'hiſtoire de ces deux Philoſophes n'entroit pas dans ſon plan.

on les regarde uniquement par rapport à la ſociété & ſans les enviſager par rapport à la vie à-venir comme les mœurs civiles doivent être conſidérées, conſiſte à rendre les hommes auſſi heureux qu'ils peuvent l'être durant leur ſéjour ſur la terre. Les mœurs ſous cet aſpect ſont d'autant meilleures qu'elles complettent davantage le bonheur & qu'elles l'aſſurent d'une maniere plus ſolide. C'eſt la vraie pierre de touche d'après laquelle on doit en juger.

Les Spartiates étoient braves, vaillans, épris de l'amour de la patrie & de la liberté. Mais ils étoient perfides, ingrats, jaloux de tout mérite, arrogans, avides de dominer, injuſtes, inhumains, ſouvent bas. Leur ſociété n'offroit ni agrémens ni douceur ni ſureté. Telle eſt l'idée qu'on eſt forcé de prendre de ce peuple, d'après les divers traits que l'Hiſtoire ancienne nous a conſervés.

Ne remontons point aux ſiécles de l'antiquité. Trop d'obſcurité les couvre. Les faits que l'on nous en rapporte ſont iſolés, en petit nombre. Ils ne peuvent être aſſez bien connus dans leurs détails, ni dans leur rapport avec les cauſes de l'infortune ou de la proſpérité des nations auxquelles ils appartiennent, pour ſervir aujourd'hui d'appui à des ſyſtêmes politiques. On ne doit pas établir des idées de ce genre ſur des baſes ſi incertaines. Les erreurs en pareille matiere ſont de trop grande conſéquence. Elles commettent la puiſſance & le bonheur des peuples.

Les temps modernes offrent des faits plus certains, plus concluans. Nous habitons un Royaume & nous avons pour voiſins des Etats où le Luxe domine depuis long-temps. On ne vit pas à la Spartiate en Italie, en France, en Angleterre. Ces pays s'en ſont-ils moins illuſtrés dans la guerre ou dans la paix?

Combien, à ne compter que depuis deux cens ans, n'ont-ils pas produit de Généraux renommés, d'Ecrivains célebres, de Miniſtres habiles, de Magiſtrats éclairés, d'inventeurs & d'artiſtes diſtingués? Que de traits de bravoure, de capacité, de grandeur d'ame, de fermeté, d'habileté, de déſintéreſſement ne remarque-t-on pas dans cet eſpace de temps chez les peuples qui habitent ces grandes contrées, traits capables de faire honneur à l'ancienne Grece & à l'ancienne Rome? Et combien encore dans les grandes nations ne ſe fait-il pas d'actions mémorables qui, perdues dans le nombre, demeurent ignorées!

Dès qu'il exiſte des nations puiſſantes où le goût des jouiſſances n'eſt borné que par les moyens, & chez qui l'on trouve les qualités morales eſſentielles au maintien des Etats; dès que ces nations fleuriſſent (car certes l'Angleterre,

la France, l'Italie fleuriſſent en comparaiſon de l'Eſpagne où l'on ſe nourrit d'oignons, de la Suede où il y a des loix ſomptuaires, de la Pologne où le peuple eſt nud); il faut avouer ou que le goût des jouiſſances, en changeant les mœurs, ne les rend pas plus mauvaiſes; ou que la police, en laiſſant à ce goût toute ſon activité, en rectifie aſſez les mauvais effets pour qu'ils ne préjudicient point au ſalut de l'Etat.

L'EXTENSION des jouiſſances n'a rien en ſoi qui s'éloigne de l'innocence & de la vertu. Il eſt même plus conforme à la vraie ſageſſe de profiter des bienfaits de la nature que de s'y refuſer. Les vertus utiles ſont plus praticables dans l'opulence que dans la pauvreté; & l'auſtérité amene néceſſairement la pauvreté, comme le deſir de jouir, en évertuant toutes les facultés, amene ordinairement l'opulence. Si l'opulence donne des facilités pour ſuivre le penchant qui porte

vers certains vices ; la pauvreté, nourriſſant l'ignorance & la groſſiereté, entretient ou fortifie d'autres vices plus pernicieux & plus odieux. N'inſiſtons point davantage ſur ce parallele. Ce n'eſt abſolument point dans le plus ou dans le moins de jouiſſances qu'un peuple ſe permet qu'il faut chercher les cauſes de ſa morale quelle qu'elle ſoit.

Les mœurs naiſſent de la conſtitution du Gouvernement & de la doctrine répandue dans une nation ſur tous les objets qui l'intéreſſent. Quand la doctrine que ſuit une nation eſt ſaine, quand ſa conſtitution eſt ſage ; alors, ſoit que cette nation ſe livre au Luxe, ſoit qu'elle ne s'y livre pas, ſes mœurs ſont bonnes : elle pratique les vertus ; & l'adminiſtration joignant les châtimens & les récompenſes à la force de l'opinion générale, le vice trouve tant de barrieres & ſi peu d'avantages que le nombre des vicieux eſt toujours trop

petit ou le genre des vices de trop petite conséquence pour nuire à la conservation de l'Etat.

La doctrine d'une nation sur les objets qui l'intéressent, la constitution de son gouvernement dépendent de la maniere dont elle est instruite. C'est donc primitivement de l'instruction que dépendent les mœurs. Inculquez par une bonne éducation les principes d'honneur, de justice, de vertu, appuyez-les, non sur des notions fausses ou confuses, mais sur des idées nettes & saines. Que vos disciples soient bien pénétrés de l'auguste maxime : *N'usurpe point & respecte-toi :* maxime plus précise que l'ancien adage si connu : *Ne fais point à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te fasse.* Pourvoyez par la forme de la constitution de l'Etat à ce qu'il soit utile de suivre ces principes. Vous reconnoîtrez que les jouissances du Luxe, innocentes

çentes en elles-mêmes, n'alterent pas la pureté des mœurs.

L'INFLUENCE de l'instruction est toute puissante. Les Religions se sont propagées & se maintiennent par l'enseignement. Laissez aux Lettres un libre essor. Que nulle contrainte n'étouffe la voix de ces hommes qui, voués à l'étude, réfléchissent pour le genre humain & l'enrichissent des fruits du génie & de la méditation. Toutes les réformations nécessaires au bien public éclôront successivement sans tumulte & sans trouble. Si l'erreur s'empare de quelques esprits & profite de la liberté pour répandre ses prestiges, mille contradicteurs s'éleveront à la faveur de cette même liberté. Le flambeau de la critique & de la discussion dissipera tous les nuages & rien ne s'établira qui ne soit empreint du sceau de la raison & de la vérité.

AU reste quelque chose que l'on dise

de l'influence du Luxe ſur les mœurs ; comme les hommes ne ſe ſont confédérés que pour ſe procurer des jouiſſances de Luxe ; & que l'attrait qui porte vers ces jouiſſances, eſt la ſeule ſource de la puiſſance & du bonheur de la ſociété, il faut s'accommoder malgré ſoi de la morale telle qu'elle peut ſubſiſter avec le goût du Luxe. Sans doute cette morale, à ne conſidérer que l'utilité temporelle, eſt ſuffiſamment bonne, puiſque la ſociété ne peut exiſter ſans morale ni ſans Luxe : & que non-ſeulement les ſociétés, dont le maintien eſt le ſeul but de la morale civile, exiſtent depuis long-temps; mais encore qu'elles ont été plus heureuſes, plus nombreuſes & plus puiſſantes à meſure qu'elles ont connu plus de Luxe, lorſque la nature de leur gouvernement ne les a pas fruſtrées des avantages que ce reſſort produit.

Me voici arrivé au terme de la carriere que je m'étois preſcrite. Je l'ai four-

nie ſuivant mes forces. O hommes, vous ſur-tout Peuple François à qui mes veilles ſont particulierement conſacrées, peſez ſcrupuleuſement le ſyſtême que je propoſe ! Le goût du faſte Aſiatique ne dirige point ma plume. Les attraits d'une molleſſe efféminée ne m'ont point corrompu. Mes plus cheres délices, celles qui me dominent, n'empruntent pas leur pouvoir de la ſenſualité. Le charme de ma vie eſt la retraite, l'indépendance, l'étude. Dans la paix du cabinet, ſous l'œil des Muſes & de la Philoſophie, je m'occupe, & les jours & les nuits, de ſpéculations ſérieuſes. Ma plus vive jouiſſance eſt l'eſpoir de découvrir des vérités utiles. Je défends le Luxe & je vis privé de ſes plus grandes douceurs ſans éprouver aucun regret. L'amour du genre humain, le bonheur de tous & principalement le bonheur de ma patrie, voilà les motifs qui me donnent la confiance d'attaquer une opinion profondément enracinée.

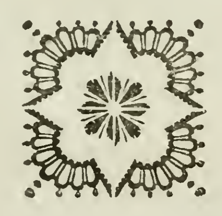
On accuſe communément le goût du Luxe d'être le fléau des Etats. L'examen des effets de ce goût me le préſente ſous une face toute différente. L'extinction ou même une grande diminution du Luxe me paroiſſent devoir entraîner à leur ſuite la miſere, la barbarie, une immenſe dépopulation; au contraire le Luxe libre, ſous un gouvernement bien ordonné, me ſemble devoir amener l'abondance, la richeſſe, la félicité publique. Ces idées importantes & trop ignorées juſqu'ici me frappent. Je me leve & je les annonce. Tel eſt l'eſprit qui m'anime. Le zele n'eſt pas un garant des lumieres. Mais ſi les intentions les plus pures peuvent rendre un travail en quelque ſorte recommanble, le mien a droit à l'attention des perſonnes qui penſent.

Mes ſoins vigilans, ma conſtante application peuvent bien n'avoir pas ſuffi pour me préſerver des piéges de

l'illusion. Je demande de l'indulgence & peut-être il m'en est dû. Quand on croit pouvoir détruire une opinion funeste, on est louable de l'entreprendre ; il n'est pas même permis de se taire.

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti. Si non : his utere mecum.

Fin de la seconde Partie.



APPENDICE.

DISSERTATION

SUR LE SENS PRIMORDIAL

DU MOT LUXE.

Le ſens primitif du mot LUXE *confirme la définition qui a été donnée de ce mot dans la premiere Partie de la Théorie du Luxe au chapitre cinquieme. Expoſition du ſens primitif du mot* LUXE. *Preuves du ſens que, ſelon nous, ce mot a eu dans ſon origine.*

LE ſens primordial du mot *Luxe* confirme la définition qu'on a donnée de ce mot dans la premiere Partie de la Théorie du Luxe au chapitre cinquieme. Les détails, que cette diſſertation contient, le prouveront, & à ce que l'on eſpere, très-démonſtrativement. On auroit ſouhaité pouvoir ſupprimer ou du moins abréger la diſcuſſion grammati-

çale dans laquelle on va entrer. Mais on a cru qu'on ne pouvoit même réduire cette dicussion dans des bornes plus étroites sans courir risque de voir subsister des doutes auxquels on voudroit ne laisser aucun fondement.

Le mot latin *Luxus* d'où est dérivé le mot françois *Luxe*, signifie au propre purement & simplement *surabondance, ce qui est au-delà du nécessaire, le superflu.* On le voit par des passages de différens Auteurs dont la bonne latinité est incontestable : dans lesquels *Luxus*, les synonymes qui en sont formés & les mots qui en dérivent ne sont employés que pour exprimer le sens de *superflu* sans autre idée accessoire, ou pour exprimer deux autres sens, sçavoir celui de *magnificence* & celui de *surabondance* qui rentrent absolument dans le sens de superflu, & qui l'ont si évidemment pour base qu'on sent qu'ils ont dû être présentés l'un pour l'autre indifféremment par une fi-

gure usitée dans toutes les langues, appellée métonymie, suivant laquelle on prend le plus pour le moins & l'espece pour le genre. En effet dans l'acception de surabondance le mot *Luxus*, quoique pris au figuré, ne s'éloigne point de son sens propre : la surabondance n'étant jamais bien marquée que quand il y a plus qu'il ne faut, c'est-à-dire, quand il y a *superflu.* Dans l'acception de *magnificence*, il ne s'éloigne point encore de son sens propre : la magnificence résultant de l'abondance des choses & de la recherche dans leur qualité fort au-delà du nécessaire & par conséquent se composant du superflu.

VIRGILE dans ses Géorgiques se sert des mots *luxus*, *luxuries* & *luxuria* pour signifier *la croissance SUPERFLUE du bled en herbe* (a), *la SURABONDANCE*

(a) *Quid qui, ne gravidis procumbat culmus aristis*
LUXURIEM segetum tenerâ depascit in herbâ
Cum primum sulcos æquant satâ? . . . .

des feuilles (*b*), *le* SUPERFLU, *la* SURA-

« Que dirai-je de celui qui craignant que le chau-
» me ne ſuccombe ſous la peſanteur de l'épi, fait
» paître la *croiſſance* SUPERFLUE des bleds (à la
» lettre *LE SUPERFLU*, la *SURABONDANCE des*
» *bleds*), lorſqu'ils ſont encore en herbe & qu'ils
» commencent à égaler le dos des ſillons ».

Georg. lib. I. vers 111 & ſuiv.

Min-Ellius, un des meilleurs Scholiaſtes qu'il y ait & qui a fait ſur Virgile de même que ſur pluſieurs autres Auteurs anciens des notes courtes qui ſont excellentes, commente *luxuriem ſegetum* par *abundantiam pinguium culmorum.*

Ces mêmes mots *luxuriem ſegetum*, ſont expliqués par *ſuperfluitatem herbarum in agris* dans les commentaires ſur Virgile que nous avons ſous le nom de Julius Pomponius Sabinus, & que Voſſius attribue à Julius Pomponius Lætus.

(*b*) *Contemplator item cum ſe nux plurima ſilvis*
Induet in florem & ramos curvabit olentes,
Si ſuperant fœtus, pariter frumenta ſequentur
Magnaque cum magno veniet tritura calore.
At ſi luxuriâ foliorum exuberat umbra,
Necquicquam pingueis paleæ teret area culmos.

« Obſervez dans les bois les amandiers lorſqu'ils
» commencent à fleurir & qu'ils courbent leurs ra-
» meaux odorans. Abondent-ils en fleurs, l'été ſera
» chaud & la récolte heureuſe. Mais ſi la SURA-

BONDANCE dans la nourriture des bestiaux (c). Dans le même poëme le

---

» *BONDANCE* des feuilles épaissit l'ombre, vainement battra-t-on dans l'aire des gerbes qui ne seront riches qu'en paille ».

Georg. lib. I. vers 187 & suiv.

Min-Ellius explique le mot *luxuria* dans ce passage par *abundantiâ inutili* : la vraie traduction d'*abundantiâ inutili* est *surabondance.*

(c) *Ipsâ autem macie tenuant armenta nolentes*
Atque ubi concubitus primos jam nota voluptas
Sollicitat, frondesque negant & fontibus arcent.
Sæpe etiam cursu quatiunt & sole fatigant
Cum graviter tonsis gemit area frugibus & cum
Surgentem ad zephirum paleæ jactantur inanes.
Hoc faciunt nimio ne luxu *obtusior usus*
Sit genitali arvo & sulcos oblimet inertes,
Sed rapiat sitiens venerem interiusque recondat.

« Au contraire on empêche les jumens d'engraisser ; & lorsque le plaisir qu'elles connoissent déja réveille leurs desirs, on les prive de fourage, on les éloigne des fontaines ; on les exerce souvent à la course, on les fatigue pendant la chaleur du jour, tandis que l'aire gémit sous le fléau & que les pailles qu'il fait voler deviennent le jouet des vents. On en use de la sorte de peur qu'un trop grand SUPERFLU (une trop grande *surabondance*) de nourriture n'émousse leur sensibilité & n'en-

verbe *luxuriat* formé de *luxuria* ne peut avoir d'autre sens que celui d'"*abonder*, *surabonder* (*d*). Le mot *luxus* est em-

---

» gourdisse leur organe; & afin que brûlant d'ar» deur elles saisissent avidement la semence & s'en » impregnent plus profondément ».

Georg. lib. III. vers 129 & suiv.

Taubman dont les commentaires sont fort estimés, interprete *luxu* dans ce passage par *pabuli copiâ*.

(*d*) *Necnon & pecori est idem delectus equino.*
Tu modo, quos in spem statuis submittere gentis
Præcipuum jam indè à teneris impende laborem
Continuò pecoris generosi pullus in arvis
Altius ingreditur & mollia crura reponit.
Primus & ire viam & fluvios tentare minaces
Ardet & ignoto sese committere ponti;
Nec vanos horret strepitus: illi ardua cervix
Argutumque caput, brevis alvus, obesaque tergà;
Luxuriat*que toris animosum pectus.*

« Il faut le même soin pour les haras: observe » attentivement dès les plus tendres années les pou» lains que tu veux choisir pour continuer l'espece. » Un poulain de bonne race s'enfonce hardiment » dans les champs & pose ses pieds avec souplesse. » Il va le premier: il ose tenter le passage des fleu» ves menaçans, & ne craint pas de s'exposer sur » un pont inconnu. De vains bruits ne l'épouvan» tent pas. Il a l'encolure haute & relevée, la tête

ployé en deux endroits de l'Enéïde pour *magnificence* (*e*).

» effilée, le ventre court, la croupe ronde : son poi-
» trail plein *surabonde* de muscles ».

Georg. lib. III. vers 72 & suiv.

(*e*) *At domûs interior regali splendida* luxu
Instruitur.

« Cependant on orne l'intérieur du palais avec
» une magnificence royale ».

Eneid. lib. I. vers 641.

Lucent genialibus altis
Aurea fulcra toris, epulæque ante ora paratæ
Regifico luxu.

« D'autres couchés sur des lits superbes ont de-
» vant les yeux une table servie avec une magnifi-
» cence royale ».

Eneid. lib. VI. vers 602.

Min-Ellius explique *regali luxu* du premier passage par *abundanti ornatu regiam majestatem decente ;* & *regifico luxu* du second passage par *superfluo & magnifico apparatu à Rege facto.*

Dans le Virgile *in usum Delphini*, les mots *regali luxu* sont interprétés par *regali pompâ*, & les mots *regifico luxu* par *abundantiâ regali.*

Observez que l'interprétation que l'on donne ici aux passages des Géorgiques & de l'Enéïde de Virgile qui sont cités à l'appui du texte, non-seulement est autorisée, comme on le voit, par les meilleurs

Virgile, en se servant de ces mots, ne s'exprime pas en Poëte, métaphoriquement. Il parle au propre, comme il eût fait dans le discours familier, & comme les gens mêmes de la campagne s'exprimoient en parlant des mêmes choses. Cicéron en fournit la preuve, dans son second livre *de l'Orateur*. « Si notre Sul-
» pitius, *dit cet illustre Romain*, obser-
» voit ce précepte, son style seroit plus
» serré. Au lieu que présentement,
» pour m'exprimer comme les gens de
» la campagne ont coutume de faire en
» parlant d'une extrême abondance dans
» les herbes, il s'y trouve en quelques
» endroits un certain SUPERFLU, une
» certaine SURABONDANCE (*luxuries*
» *quædam*) qu'il faudroit élaguer (*f*) ».

---

commentateurs; mais encore s'accorde avec les traductions les plus connues, telles que celles de Martignac, de l'Abbé de Saint-Remi, de l'Abbé des Fontaines, & celle que l'on nomme *des Professeurs*.

(*f*) *Quod si hic noster Sulpitius faceret, multo ejus*

Il eſt viſible par ce paſſage que l'expreſſion *luxuries* renchériſſoit chez les Romains ſur le ſens d'*extrême abondance*, & ſignifioit *ſurabondance*, une *abondance* telle que, ſurpaſſant de beaucoup le beſoin, elle étoit *ſuperflue*. Il eſt pareillement viſible par ce paſſage, dont les termes & la tournure empruntés des gens de la campagne ne different point de l'expreſſion de Virgile, que ce Poëte en employant le mot *luxuries* & l'aſſociant à celui de *ſegetum*, n'a uſé d'aucune figure en cette occaſion & qu'il s'eſt ſervi de ce mot dans ſon ſens ordinaire, tel qu'il étoit pris dans le langage commun. L'endroit des Géorgiques, où les mots *luxuries ſegetum* ſont placés, n'eſt pas le ſeul où Virgile ait fait entrer des expreſſions uſitées de longue main

---

oratio eſſet preſſior, in quâ nunc interdum, ut in herbis ruſtici ſolent dicere in ſummâ ubertate, ineſt luxuries *quædam quæ ſtilo depaſcenda eſt.*

Cicer. lib. II. de oratore.

parmi les laboureurs, & devenues en quelque ſorte proverbiales (*g*).

Columelle, qui nous a laiſſé des livres en proſe ſur l'agriculture, ſe ſert du mot *luxurioſa* en parlant de la vigne pour ſignifier une vigne vigoureuſe qui pouſſe *ſurabondamment* (*h*). Pline le na-

---

(*g*) Virgile dans un autre endroit du premier livre des Géorgiques dit :

Humida ſolſtitia atque hyemes orate ſerenas
Agricolæ : hyberno lætiſſima pulvere farra.

Georg. lib. I. vers 100 & ſuiv.

Macrobe nous apprend que dans un recueil de vers antiques, recueil qui paſſoit pour le plus ancien des livres romains, on liſoit encore de ſon temps une vieille chanſon connue de tous les gens de la campagne, où étoient les mots ſuivans : *Hyberno pulvere, verno luto grandia farra camille metes.*

Macrob. ſat. lib. V. cap. 20. ſub fine.

(*h*) *Plerique vitem validam &* luxurioſam *falsò crediderunt feraciorem fieri.*

« La plûpart croyent fauſſement qu'une vigne vigoureuſe & qui POUSSE SURABONDAMMENT rapporte beaucoup.

Columelle, liv. V. chap. 6.

turaliste applique le même mot à des prés pour signifier des prés très-fournis *où l'herbe vient en surabondance* (*i*). Il l'applique pareillement à un sol très-bon *qui surabonde en sucs* (*k*). On tireroit de son ouvrage beaucoup de passages semblables, si l'on ne craignoit de les trop accumuler (*l*). Quinte-Curce employe & *lu-*

(*i*) *Nec* luxuriosa *pabula pinguis soli semper indicium habent.*

« Des prés très-fournis où l'herbe vient en SURABONDANCE, ne sont pas toujours un indice que le sol soit gras ».

Pline, liv. XVII. chap. 4. nat. Hist.

(*k*) *Germinantia nisi in solo* luxurioso *fodienda non sunt.*

« Il ne faut pas bêcher les plantes qui poussent, à moins que le sol (ne SURABONDE en sucs), ne soit très-bon »,

Pline, nat. Hist. lib. XVIII. cap. 29.

Antoine du Pinet, Seigneur de Noroy, qui a mis en françois l'Histoire naturelle de Pline, traduit *nisi in solo luxiriosо* par *sinon que le terroir fût FORT BON.*

(*l*) On se contente de joindre ici un passage aux deux qu'on vient de rapporter. Le voici : *Est & luxu-*

xuria & *luxus* dans le ſens de *magnifi-*

---

rioſa *ratio vites ſerendi, ut quatuor malleoli vehementi vinculo colligentur in parte* luxurioſa : *atque ità vel per oſſa bubuli cruris, vel per colla fictilia trajecti, obruantur, binis eminentibus gemmis.* « On plante encore la » vigne d'une maniere qui réuſſit parfaitement bien » (littéralement *qui rend* SURABONDAMMENT.) On » prend quatre marcottes. On les lie enſemble très- » ſerré à l'endroit où ils ſont en meilleur état (litté- » ralement *à l'endroit où les ſucs* SURABONDENT). » Enſuite on les paſſe par un os de jambe de bœuf » ou par un tuyau de terre, & on les enfonce en » terre, laiſſant ſeulement deux boutons dehors ».

Plin. nat. Hiſt. lib. XVII. cap. 21.

Le Pere Hardouin dans ſon commentaire ſur ce paſſage de Pline explique *luxurioſa ratio* par *ratio quam luxuria monſtravit*, & *in parte luxurioſâ* qui eſt dans la même phraſe par *in parte maxime lætâ.* On ne voit pas ſur quoi le Pere Hardouin ſe fonde pour expliquer de deux manieres différentes un même mot employé en deux endroits de la même phraſe. Il eſt bien plus naturel de lui attribuer le même ſens dans les deux endroits & d'expliquer le premier *luxurioſa* de même que le ſecond par *maximè læta* qui va à tous les deux; au lieu que l'explication du premier par *quam luxuria monſtravit*, ne convient point du tout au ſecond, & par-là ſe démontre fauſſe. On ſçait que le P. Hardouin, quoique d'une érudition rare, étoit ſujet à ſe livrer à des conjectures très-ſingulieres & très-éloignées du vrai.

cence (*m*). Ovide dans ses Héroïdes, épitre premiere, donne au verbe *luxuriat* le sens de *surabonder* (*n*).

Par-tout le mot *luxus*, ses synonymes, ses co-dérivés expriment fondamentalement l'idée simple de *superflu*, de *surabondance*. Lorsqu'il s'y joint un

---

(*m*) *Hæc vero turba muliebriter propemodum culta*, luxu *magis quam decoris armis conspicua erat*.

« Cette troupe, à-peu-près parée comme des femmes, étoit plus remarquable par sa MAGNIFICENCE » que par la beauté de ses armes ».

Quinte-Curce, liv. III. §. 7.

Cultus Regis, inter omnia, luxuriâ *notabatur.*

« La MAGNIFICENCE, qui éclatoit dans la personne » du Roi, surpassoit tout ».

Ibid. liv. III. §. 8.

Vaugelas traduit ainsi cette phrase : Rien n'égaloit la MAGNIFICENCE du Roi.

(*n*) *Jam seges est ubi Troja fuit, resecandaque falce*
Luxuriat *Phrygio sanguine pinguis humus.*

Ovid. Heroïd. Ep. I. vers 53.

« Déja le bled croît sur le sol où fut Troye, & » la terre engraissée du sang Phrygien SURABONDE » en moissons prêtes à être coupées ».

ſens d'improbation, il le reçoit de la tournure de la phraſe & de l'eſprit de la partie du diſcours où il ſe trouve. Par lui-même ce mot ne le comporte pas.

Si dans un ou deux des paſſages cités, on peut traduire les mots *LUXUS*, *luxuries*, &c. par des termes qui emportent avec eux un ſens d'improbation & de blâme, par exemple, par l'idée complexe de *ſuperflu nuiſible*, comme notamment Servius l'a entendu du mot LUXURIES dans le vers des Géorgiques,

Luxuriem ſegetum tenerâ depaſcit in herbâ (*o*).

il eſt évident & on en conviendra ſans difficulté, quand on ſera de bonne foi, que le ſens ſimple de *ſuperflu*, de *ſurabondance*, ſans aucune autre idée acceſſoire, convient infiniment mieux à ces mêmes paſſages, & que l'interprétation

(*o*) On montrera plus bas en détail que l'interprétation du mot *luxuries* dans ce vers par Servius ne mérite aucune attention.

du mot *luxus* & de ſes co-dérivés par une idée complexe comportant, outre le ſens de *ſuperflu*, un ſens d'improbation, ne peut abſolument être admiſe dans tous les autres paſſages.

Cela décide d'une maniere péremptoire que la ſignification de *ſuperflu*, de *ſurabondance*, de choſe *au-delà du néceſſaire*, ſans autre idée acceſſoire, eſt la ſignification primitive & propre du mot LUXUS. Car un mot, qui a par lui-même un ſens ſimple, & qui ne reçoit un ſens complexe que par la détermination du texte où il ſe trouve, a probablement ce ſens ſimple pour ſignification originaire. La probabilité ſe change en certitude, lorſque ce mot ſe trouve employé très-communément dans l'acception du ſens ſimple non-ſeulement par toutes les claſſes d'écrivains, mais même dans le langage vulgaire par les habitans des campagnes. Or c'eſt ce que l'on remarque à l'égard du mot *luxus* & de

ſes co-dérivés. Parmi les Auteurs de l'ancienne latinité, qui ont échappé à la faulx du temps, pluſieurs des plus recommandables ont employé ces mots dans l'acception du ſens ſimple, comme le prouvent les paſſages cités ci-deſſus ; & l'on a vû que Cicéron rend témoignage que ces mêmes mots étoient pris au même ſens par les gens de la campagne dans leurs diſcours ordinaires.

A cela ſe joint que les Dictionnaires latin-françois compoſés avant que le mot *Luxe* ait été introduit dans notre langue, ce qui n'a été que dans le cours du dernier ſiècle, traduiſent tous le mot *Luxus* par *ſuperfluité*, & placent toujours cette interprétation la premiere comme la ſignification génuine du mot. Dans le Dictionnaire françois-latin de Nicot, imprimé en 1606 ſous le titre de *Tréſor de la Langue françoiſe*, au mot *ſuperfluité*, on rend TOUTE SUPER-

FLUITÉ soit en viande, en habits ou autres choses, par *luxus, sumptus.* Dans le Calepin à l'article *Luxus* on lit *Luxus, ûs, non solum pro re venereâ, sed etiam & ferè semper* propriéque *pro omni superfluitate... dici solet.* Le *Trésor de la Langue latine* par Robert Estienne donne le mot *superfluitas* pour premier synonyme au mot *Luxus.*

L'ACCEPTION du mot *Luxus* & de ses co-dérivés dans laquelle ces mots sont pris pour signifier *incontinence*, est encore une preuve sensible que les mots *luxus, luxuries* & *luxuria* signifient au propre *superflu, surabondance.* Car la vigueur qui fait rechercher fréquemment les caresses des femmes & qui porte au *Péché de luxure*, a sa source dans la *surabondance* des sucs qu'on ne peut contenir comme l'indique le mot françois *incontinence* répondant en cela très-bien à l'esprit du mot latin *luxuria* employé

pour exprimer un grand penchant aux plaiſirs de l'amour.

FESTUS a donné l'étymologie du mot *luxurioſus* d'où ſont dérivés, ſelon lui, les mots *luxus*, *luxuries* & *luxuria*. Il le tire de l'adjectif *luxus*, qui, en parlant des membres du corps, ſignifie *ſortis de leur place & relâchés*. La raiſon qu'il donne de cette étymologie eſt que le *luxueux eſt relâché dans ſa dépenſe & ſort des bornes ordinaires*. Voici comme il s'énonce : *Luxa membra è ſuis locis mota & ſoluta : à quo luxurioſus in re familiari ſolutus*. Le rapport d'un homme adonné au Luxe avec un membre démis, n'eſt pas fort ſenſible. Mais que ce rapport ſoit juſte ou ne le ſoit pas, en approfondiſſant les raiſons qui peuvent l'avoir fait imaginer, on trouve que c'eſt par une ſuite de ce que l'on regardoit les dépenſes de Luxe comme des dépenſes *ſuperflues*, comme des dépenſes

au-delà du *néceſſaire*. Feſtus devoit ſçavoir le ſens du mot *luxurioſus*. Il atteſte qu'il ſignifioit *un homme relâché dans ſa dépenſe*, *un homme qui ſortoit des bornes ordinaires*. C'eſt la force du mot *ſolutus* dans l'endroit cité où il eſt employé pour marquer le rapport qui a fait tirer le mot *luxurioſus* de l'adjectif *luxus*. Feſtus n'a pu admettre ce rapport qu'autant qu'il ſçavoit que l'on conſidéroit les jouiſſances non taxées de Luxe comme formant une ſphere où l'homme étoit placé ſuivant ſon état néceſſaire, & que l'on penſoit qu'en ajoutant à ces jouiſſances, il ſortoit de ſa ſphere naturelle. Il a vû par-là de la ſimilitude entre un homme ainſi ſorti de ſa ſphere & un os ſorti de ſa place naturelle. Les jouiſſances non taxées de Luxe étoient donc réputées néceſſaires, & par le mot *luxus* on entendoit donc chez les Romains les jouiſſances au-delà du *néceſſaire*, c'eſt-à-dire, les *jouiſſances ſuperflues* & même en général *toute ſuperfluité*, comme le

prouve l'uſage que Virgile & les autres Auteurs cités en ont fait.

Nonius Marcellus, Grammairien au reſte peu eſtimé, qui, comme Feſtus, dérive le mot *luxuria* de l'adjectif *luxus* en rend raiſon en ces termes : *quia à rectâ vivendi viâ ſit excluſa & ejecta.* Pour concilier cette explication avec les paſſages des Auteurs corrects dont on a fait mention où le mot *luxuria* & ſes co-dérivés ſont employés ; & même pour trouver à cette explication un ſens qui ne ſoit point futile, il faut rendre le *rectâ vivendi viâ* par *la maniere naturelle, la maniere ordinaire de vivre :* traduction qui donne à la phraſe un très-bon ſens. Alors l'explication de Nonius rentre entierement dans le ſens de Feſtus ; & c'eſt ainſi que Gérard-Jean Voſſius en a jugé dans ſon *Etymologicon linguæ latinæ* au mot *luxus*, où venant de parler de Feſtus, il dit, *ſimiliaque Nonius habet.* Autrement, ſi l'on traduit *rectâ vivendi viâ*

par *la bonne maniere de vivre* ou par *la droite maniere de vivre*, on n'a plus qu'un ſens qui n'indique aucun rapport entre le mot *luxuria* & la racine qu'on lui donne; d'ailleurs l'oppoſition avec le *bon* ou le *droit* n'étant pas ce qui caractériſe ſpécialement le *Luxe*, on ne voit point pourquoi le Luxe auroit pris ſa dénomination d'un caractere qui n'eſt pas véritablement le ſien. En troiſieme lieu le ſens qui réſulte pour le mot *luxuria* de la maniere dont Nonius en donne l'étymologie, ne s'accorde plus avec l'uſage que des Auteurs d'une autorité tout-à-fait impoſante ont fait de ce mot. Par toutes ces raiſons, ſi l'on n'admet pas la traduction de *rectâ* par *ordinaire*, *naturelle*, il faut rejetter l'explication que Nonius donne du mot *luxuria* parmi la plus grande partie des articles de ſon Lexique que les meilleurs critiques mépriſent.

Servius ſur le mot *luxuries* dans le vers des Géorgiques,

Luxuriem *ſegetum tenerâ depaſcit in herbâ ;* dit : *Benè luxuriem ! ut oſtendat rem ſuperfluam & nocituram, niſi amputetur officere.* Ce qui ſignifie *luxuriem, mot bien choiſi ! pour montrer qu'une choſe ſuperflue & nuiſible, nuit ſi elle n'eſt pas retranchée.* L'autorité de Servius n'eſt pas d'un grand poids. Les bons Humaniſtes le regardent comme un commentateur très-fautif ; & M. Delille, qui vient de traduire en vers d'une maniere ſi excellente les Géorgiques, ne feint pas de dire que Servius eſt peut-être le moins judicieux de tous les commentateurs de Virgile. Mais le préjugé, qui depuis long-temps ne laiſſe voir dans le mot de *Luxe* que l'expreſſion d'un *ſuperflu nuiſible*, *vicieux*, fait adopter cette interprétation & même la préſente naturellement à l'eſprit, d'autant que le ſens de la phraſe n'y répugne pas (*p*).

(*p*) C'eſt dans la note ſur le 58e vers du premier Livre des Géorgiques où ſont ces mots *bis quæ ſo-*

NÉANMOINS de ce que *luxuries* reçoit ſouvent au moral le ſens de *ſuperflu vicieux*, il ne s'enſuit pas que ce ſens ſoit ſon ſens propre & unique ; & de ce que le mot *luxuries* dans le vers des Géorgiques où il ſe trouve joint avec *ſegetum*, peut être traduit par l'idée complexe de *ſuperflu vicieux*, on n'en doit pas conclure que Virgile ait attaché cette valeur au mot *luxuries* ; dès que la phraſe a un ſens complet & tout-à-fait ſatisfaiſant en traduiſant ce mot par l'idée ſimple de *ſuperflu*, de *ſurabondance*.

SI le mot *luxuries* portoit par lui-même au propre l'idée complexe de *ſuperflu vicieux*, par-tout où ce mot, ſes ſynonymes & ſes co-dérivés ſeroient employés, ils pourroient être traduits par

---

lent bis frigora ſenſit, que M. Delille s'explique au ſujet de Servius, page 90 de l'édition *in-12*. petit format de la nouvelle traduction des Géorgiques de Virgile en vers françois.

ces mots ou par d'autres qui en rappelleroient l'idée. Cependant on a rapporté des paſſages dans leſquels les mots *luxuria*, *luxus*, &c. ne peuvent abſolument être rendus avec quelque ombre de raiſon par l'idée de *ſuperflu vicieux.*

Comment adapter cette interprétation aux vers de l'Enéïde

At domus interior regali ſplendida luxu
Inſtruitur....
Epulæque ante ora paratæ
Regifico luxu ...?
Vid. ſupra pag. 183...

Comment l'adapter au paſſage de Columelle

Plerique vitem validam & luxurioſam *falſò crediderunt feraciorem fieri ?*
Vid. ſup. pag. 186.

A ceux de Pline,

Nec luxurioſa *pabula pinguis ſoli ſemper indicium habent ;*
Vid. ſup. 187.

Germinantia niſi en ſolo luxurioſo *fodienda non ſunt ;*
Vid. ſup. pag. 187.

Eſt

Eſt & luxurioſa *ratio vites ſerendi, ut quatuor malleoli vehementi vinculo colligentur in parte* luxurioſâ.

Vid. ſup. pag. 188.

A celui d'Ovide,

Jam ſeges eſt ubi Troja fuit, reſecandaque falce
Luxuriat *Phrygio ſanguine pinguis humus.*

Vid. ſup. p. 189.

On ne peut pas davantage faire entrer l'idée de *ſuperflu nuiſible vicieux* dans le vers du premier livre des Géorgiques,

At ſi luxuriâ *foliorum exuberat umbra.*

Vid. ſup. pag. 180.

Ni dans ce paſſage du troiſieme livre

Luxuriat*que toris animoſum pectus.*

Vid. ſup. pag. 182.

On ſent que dans le vers du même poëme

Hoc faciunt nimio ne luxu *obtuſior uſus*
Sit genitali arvo.

Vid. ſup. pag. 181.

la traduction du mot *luxu* par *SURABONDANCE*, par *SUPERFLU de nourriture*, ſuivant l'interprétation de Taubman *pabuli copiâ*, complete le ſens de

la phrafe & que d'y joindre l'idée de *nuifible*, de *vicieux*, ne feroit que l'embarraffer. De plus l'adjectif *nimio* en françois *trop grand* qui accompagne dans ce paffage le mot *luxu*, montre affez clairement, indépendamment des conféquences à tirer des autres paffages cités, que le mot *luxus* ne portoit pas avec lui dans l'efprit de Virgile l'idée d'un *fuperflu nuifible*, *vicieux*. Car Virgile marquant par l'épithete de *nimio* le cas où la chofe qu'il défigne par le mot *luxu* eft en danger de nuire, c'eft comme s'il difoit que, hors de ce cas, la chofe dont il parle, quoiqu'énoncée par le mot *luxu*, n'auroit point de danger. Par conféquent il eft fenfible que le mot *luxus* ne portoit par lui-même que l'idée fimple de *fuperflu* fans aucune autre idée acceffoire *.

* Thom. Holyoke, dans fon grand Dict. Latin-Anglois, imprimé à Londres en 1677, in-fol. rend *luxuriofa pabula* de Pline, par *very abundant feeding of cattel*, & *frumenta luxuriofa* par *corn growing very rich*.

Fin de l'Appendice.

Errata de la premiere Partie.

CHAP. IV. *Page 78, ligne 8.* Subſiſtance? *liſez* ſubſiſtance.

Ibid. *Page 98, lig. 9 & 10.* Il eſt inconteſtable que ce bonheur, *liſez* il eſt inconteſtable que le bonheur

CHAP. V. *Pag. 113, lig. 1. Pain factice, liſez pain faitis*

Ibid. *Page 116, lig. 22 & 23.* Et c'eſt cauſe, *liſ.* & c'eſt à cauſe

CHAP. VI. *Page 125, lig. 9.* Le chaos que préſente, *liſ.* Mais le chaos que préſente

CHAP. VII. *Page 154, ligne 1.* Ces états; n'eſt-il pas vrai, *liſ.* ces états. N'eſt-il pas vrai

Ibid. *Ligne 11.* Analogie. *liſ.* analogie?

Seconde Partie.

CHAP. I. *Page 22, lig. 19.* Elle eſt inadmiſſible, *liſ.* elle eſt inamiſſible

CHAP. III. *Page 48, lig. 7.* Pour ſe procurer, *liſ.* à ſe procurer

CHAP. IV. *Page 71, lig. 12 & 13.* Nous n'aurons, *liſ.* Nous n'aurions

CHAP. VI. *Page 131.* Aux progès d'une nation, *liſ.* aux progrès d'une nation.

Appendice.

Page 179, lig. 16. Se compoſant du ſuperflu, *liſ.* ſe compoſant de ſuperflu.





